Été 2019
volume xiii, numéro 3

Les Cahiers de lecture

de L'Action nationale

Prendre le large

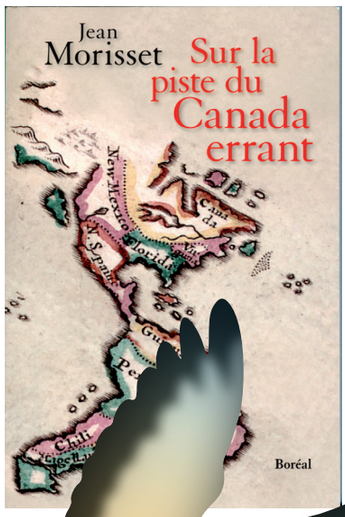

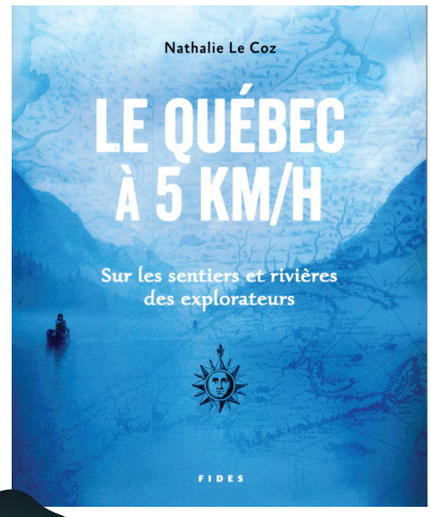

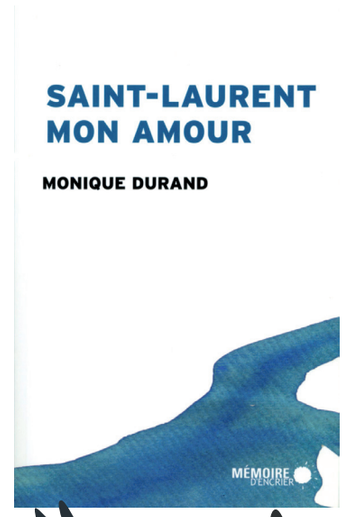

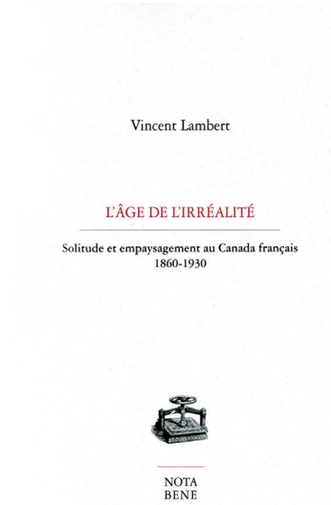

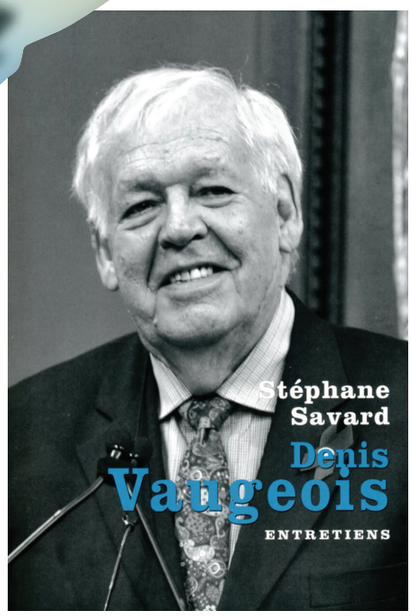

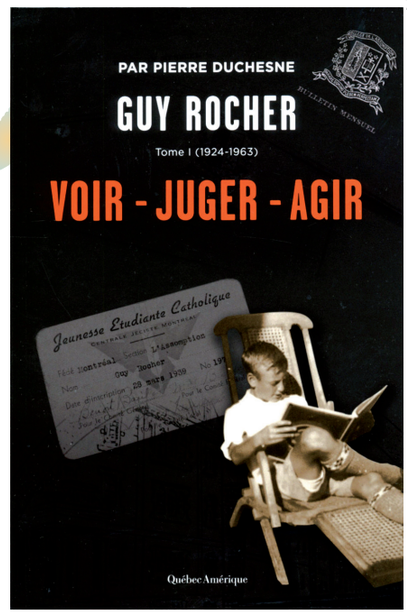

Faire l'éducation

LA PENSÉE QUÉBÉCOISE EN ESSAIS

Été 2019
volume xiii, numéro 3
Les Cahiers de lecture
de L'Action nationale

Robert Laplante
Directeur

Pascal Chevrette
Secrétaire de rédaction
Chef de pupitre, littérature

Lucia Ferretti
Chef de pupitre, histoire et culture

Daniel Gomez
Chef de pupitre, politique

Sylvain Deschênes
Édition graphique, révision et coordination de la production

Les Cahiers de lecture sont publiés par

L'Action nationale
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3

Tél. : 514 845-8533 ou 1 866 845-8533
revue@action-nationale.qc.ca

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISSN 1911-9372
ISSN 1929-5561 (version numérique)
ISBN PDF 978-2-89070-031-4

Membre de la SODEP
sodep.qc.ca

Tarifs 2019 - 3 numéros/an
(expédition et taxes comprises)

	1 an	3 ans
Abonnement	30 $	75 $
Abonnement de soutien	40 $	100 $
International	50 $	125 $
Institution	50 $	125 $

TVQ 1012563392 TQ 002 TPS 11901 9545

Vous pouvez vous abonner ou acheter au numéro à la boutique internet de L'Action nationale :

action-nationale.qc.ca

Titres recensés

5 Gérard Fabre
Les fables canadiennes de Jules Verne : discorde et concorde dans une autre Amérique

7 François Deschamps
« Les ennemis français de la race anglaise ». Les lettres d'Adam Thom au gouverneur en chef des Canadas, 1836

8 Denyse Baillargeon
Repenser la nation. L'histoire du suffrage féminin au Québec

10 Frédéric Boily
La Coalition Avenir Québec. Une idéologie à la recherche du pouvoir

11 Jean-François Lisée
Qui veut la peau du Parti québécois ? Et autres secrets de la politique et des médias

12 Normand Baillargeon (dir.)
Liberté surveillée. Quelques essais sur la parole à l'intérieur et à l'extérieur du cadre académique

13 Dominique Payette
Les brutes et la punaise. Les radios-poubelles, la liberté d'expression et le commerce des injures

15 Jacques Houle
Disparaitre ? Afflux migratoire et avenir du Québec

16 Marie-Claire Blais
À l'intérieur de la menace

17 Joseph-Yvon Thériault
Sept leçons sur le cosmopolitisme : agir politique et imaginaire démocratique

Prendre le large

19 Nathalie Le Coz
Le Québec à 5 km/h. Sur les sentiers et rivières des explorateurs

20 Vincent Lambert
L'âge de l'irréalité. Solitude et empaysagement au Canada français, 1860-1930

21 Monique Durand
Saint-Laurent mon amour

22 Jean Morisset
Sur la piste du Canada errant

25 Étienne Beaulieu
La pomme et l'étoile

26 Alexandre Soublière
La Maison mère

27 Robert Dion
Des fictions sans fiction ou le partage du réel

29 Simon Nadeau
L'art de rater sa vie

Faire l'éducation

30 Stéphane Savard
Denis Vaugeois, entretiens

31 Pierre Duchesne
Guy Rocher, tome 1 (1924-1963). Voir, juger, agir

34 Pascale Dufour et Lorraine Guay
Qui sommes-nous pour être découragées? Conversation militante

34 Rolande Pinard
L'envers du travail. Le genre de l'émancipation ouvrière

35 Yves Vaillancourt et Christian Jetté (dir.)
Une coopération Québec-Haïti innovante en agroalimentaire. L'Économie sociale et solidaire en mouvement

37 Réjean Bergeron
L'école amnésique. Ou les enfants de Rousseau

Collaborateurs

Françoise Bouffière
Orthopédagogue

Jean Carette
Ph. D.

Céleste Carpentier
Candidate à la maitrise en littérature, Université de Montréal

Karine Castonguay
Professeure de littérature, Collège de Rosemont

Martin David-Blais
Professeur, communications sociales, Université Saint-Paul

François-Olivier Dorais
Professeur d'histoire, Université du Québec à Chicoutimi

Louis Favreau
Professeur émérite de l'Université du Québec en Outaouais

Caroline Jeanson
Doctorante en éducation, Université du Québec à Trois-Rivières

Chantale Lagacé
Professeure de sociologie, collège Montmorency

Andrée-Anne Leblanc
Enseignante en littérature, Cégep de Joliette

Claude Lessard
Professeur émérite, Université de Montréal

Joshua Ménard-Suarez
Doctorant en études québécoises, Université du Québec à Trois-Rivières

Michael Poplyansky
Professeur adjoint, La Cité universitaire francophone

François Rioux
Professeur de littérature, collège Montmorency

Nancy Rivest
Professeur de philosophie. Cégep régional de Lanaudière à Joliette

Mathieu Thomas
Bibliothécaire

Les auteurs des textes publiés dans les *Cahiers de lecture* sont responsables de leur contenu.

Éditorial

Lire l'été

Le ciel était morose. La journée s'étirait. Mais pas la réunion. Il a fallu une sonnerie impromptue pour rappeler l'équipe à l'ordre. Nos échanges avaient duré plus de deux heures et personne ne s'en était rendu compte. Le comité de rédaction des *Cahiers* était entré en phase passion. Les discussions avaient emporté tout le monde. Nous avions à revoir et sélectionner les textes pour composer le sommaire du présent numéro et c'est *Le Québec à 5 km/h* qui a tout déclenché. Nos expériences de lecture, nos récits de randonnée pédestre, le plaisir de profiter des paysages, tout cela partait dans tous les sens. Et nos discussions ne cessaient de rebondir sur les titres que nous avions à ordonner pour composer le présent somma`ire. Et nous passions des sentiers de randonnée aux paysages démesurés que célèbre Monique Durand. Et nous revenions à cette célébration de la lenteur par Nathalie Le Coz. Et nous avions plaisir à en rajouter sur le temps que nous prendrions pour lire cet ouvrage que nous présentait Pascal Chevrette. Le temps long, le temps de l'été et des vacances. Et cela aura donné sa trame et son horizon au présent numéro.

Ce numéro d'été nous le souhaitons inscrit dans une autre temporalité. Nous souhaitons le voir reçu comme un éloge de la lenteur. Une lenteur qui est en quelque sorte inhérente aux attentes nourries à l'endroit de l'été rêvé. La lenteur pour échapper au stress d'une vie trépidante. La lenteur pour savourer un livre à peine découvert ou s'offrir un titre depuis longtemps reporté. La lenteur pour se sentir rêvasser. Et s'imaginer plongé dans un ailleurs qu'il fait bon lire.

C'est une étrange association que celle de la lenteur à la lecture. Toutes les études montrent, en effet, qu'on tire meilleur parti d'une lecture menée à un rythme assez pressé. Les gros liseurs le reconnaîtront aisément : l'expression « dévorer son livre » est tout à fait juste. Par un paradoxe qui n'est qu'apparent, plus rapide est la lecture, plus on s'enfonce dans le récit, mieux on apprécie les nuances de l'argumentation, et mieux on parvient à suspendre le temps. C'est parce qu'elle change notre rapport au temps que la lecture est une force de régénération aussi bienfaisante. Et c'est en cela qu'elle reste un formidable privilège pour ceux et celles qui en ont la discipline et qui en maîtrisent les rudiments d'une pratique assidue.

Apprendre à lire et à lire bien, c'est la tâche première de l'école, le plus précieux legs qu'elle peut transmettre. Un legs qui reste à entretenir toute la vie durant. Et qui puisse résister aux sirènes des gadgets pédagogiques en tout genre. Quoi qu'en disent les fétichistes de l'écran, c'est par le livre que cet apprentissage se réalise le mieux, car le livre fait passer par tous les sens l'acquisition des habiletés de lecture. Il faut que ces dernières passent par le corps pour que se tissent les liens entre les mots et la temporalité. Lire ne fait pas que suspendre le temps, la pratique du livre accorde la pensée au rythme du corps de chacun. Mais pour que cela advienne et s'intensifie, il faut acquérir les compétences et l'agilité suffisantes pour s'élever au-dessus des mots, pour ne plus buter sur eux et goûter le rythme d'une phrase, pour apprécier la portée des paragraphes et découvrir, en les enfilant, l'architecture d'un chapitre et, de là, l'ouvrage tout entier. Truismes que cela ? Pas si sûr. Pour arracher la lecture à l'utilitarisme qui tient lieu de dogme en trop de quartiers, il faut cultiver le livre pour ce qu'il permet de gratuité, précisément. C'est par là que fait et se goûte si intensément l'association entre la lecture et l'été et que s'y expriment les liens entre elle et les échappées dans le temps.

Par une espèce de nécessité intrinsèque, la lecture en vacances est très souvent associée à la marche. Se plonger durant de longues heures dans un bon livre, quelle excellente manière de se préparer à la marche de rêverie ! Nourri à hautes doses d'images, d'idées et d'évocations de toutes natures, l'esprit fixera d'autant mieux leur bienfait pour le corps que le pas qu'elles dicteront fera de la marche le prolongement naturel de la lecture. Qu'on s'y adonne dans les sentiers ombragés ou en déambulant plus lentement sur des boulevards que font vibrer des passants affairés, la lecture de vacances change notre rapport à l'environnement. Pratiquée avec une certaine constance et à bonne intensité, elle prolonge la communion de l'esprit avec des mondes imaginaires ou des univers de pensée qui nous aident à voir la vie autrement, pour un temps, du moins, et qu'il appartient à chacun de prolonger dans des projets qui feront la différence dans le cours de sa vie.

Souvent abordée comme une période de rattrapage, la boulimie à laquelle se ramène souvent la lecture de vacances ne se résume pas seulement à une tentative pour rattraper le temps qui a manqué pour faire baisser les piles qui se sont accumulées en cours d'année au retour des visites en librairie. Ces livres qu'on place dans les bagages ne sont pas là d'abord pour nous déculpabiliser de les avoir négligés, ils sont là, au contraire, comme autant de rendez-vous cultivés dans l'ambivalence des sentiments de hâte mêlés à celle de cultiver la gratification différée. Le plaisir n'en sera que plus grand les jours de pluie ou dans l'ombre fraîche d'un arbre préféré, dans un temps qui s'éloignera du calendrier des vacances, un temps suspendu aux splendeurs de la grâce.

Voici donc un numéro pour lire l'été.

Robert Laplante
Directeur des Cahiers de lecture

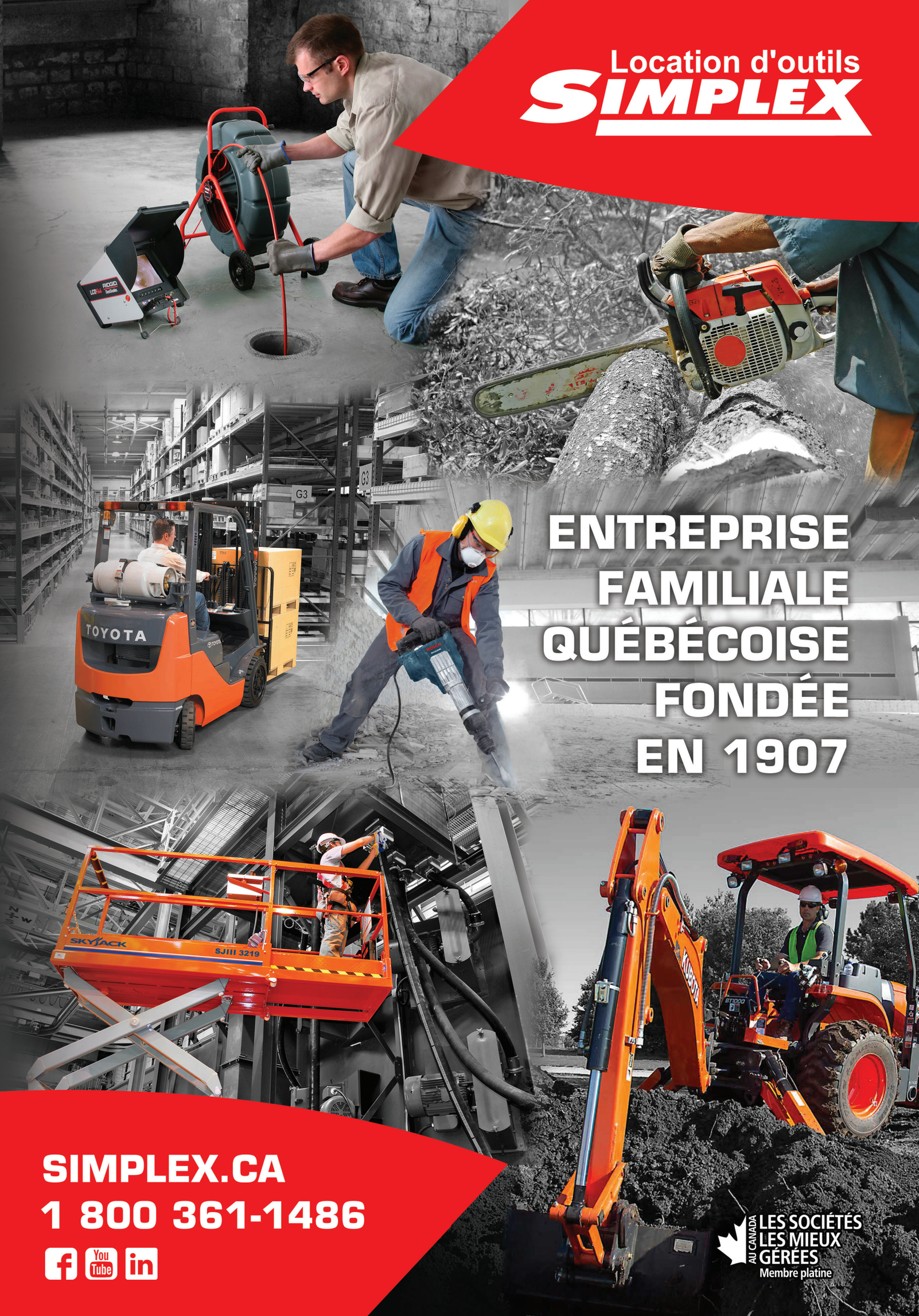
Location d'outils
SIMPLEX
ENTREPRISE
FAMILIALE
QUÉBÉCOISE
FONDÉE
EN 1907
SIMPLEX.CA
1 800 361-1486
LES SOCIÉTÉS LES MIEUX GÉRÉES
AU CANADA
Membre platine

Jules Verne au Canada

Mathieu Thomas
Bibliothécaire

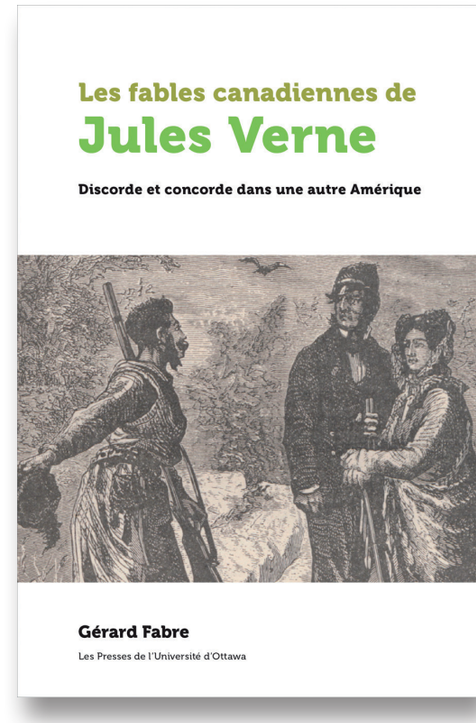

Gérard Fabre
Les fables canadiennes de Jules Verne : discorde et concorde dans une autre Amérique
Ottawa, Les presses de l'Université d'Ottawa, Collection Amérique française, 2018, 250 pages

Pour bien des Québécois, le nom de Jules Verne évoque des souvenirs de lecture tout droit sortis de l'adolescence. Plusieurs se souviennent du *Tour du monde en quatre-vingts jours* comme le tout premier roman qu'ils aient lu, puisqu'imposé dans leur cours de français du secondaire. Pour d'autres, l'auteur rappelle le sous-marin Nautilus de *Vingt mille lieues sous les mers* (maintes fois adapté au cinéma), ou encore des histoires d'exploration de la lune ou des profondeurs de la Terre. À ce titre, Verne est considéré comme un des pères de la science-fiction. Et pourtant, lorsqu'on s'attarde à son imposante production littéraire, on remarque une part beaucoup plus importante de romans dits « géographiques », dans lesquels il campe l'action dans des contrées étrangères. Ainsi, on apprendra beaucoup sur les grands espaces de la Sibérie en lisant *Michel Strogoff*. De nature plutôt didactique, ces textes paraissaient d'abord sous forme de feuilleton dans un périodique destiné à la jeunesse, *Le magasin d'éducation et de récréation*.

Bien entendu, ce ne sont pas les 62 romans que Verne a fait paraître qui sont passés à l'histoire. Parmi ces œuvres méconnues, trois portent sur le Canada : *Le pays des fourrures* (1873), *Famille Sans-Nom* (1888) et le *Volcan d'or* (1906, à titre posthume). Ce sont ces trois romans que Gérard Fabre, sociologue et chercheur au CNRS, propose d'analyser dans son plus récent ouvrage paru aux Presses de l'Université d'Ottawa : *Les fables canadiennes de Jules Verne : discorde et concorde dans une autre Amérique*. Fabre, spécialiste de la question des échanges culturels entre la France et le Canada au XIX^e^ siècle, a trouvé ici un sujet fécond. En effet, s'ils ont à présent sombré dans l'oubli, ces romans ont été largement lus à leur sortie, et en ce sens « ont joué un rôle majeur dans les représentations du Canada en France ». De plus, la comparaison de ces trois œuvres permet à l'auteur de constater une certaine évolution de la pensée de Verne relativement au Canada. Comment définir cette évolution, et surtout comment l'expliquer ? On le devine, *Les fables canadiennes de Jules Verne* est d'abord et avant tout un exercice d'histoire et d'analyse littéraire.

Commençons par régler la question du titre de l'étude : pourquoi Fabre use-t-il du terme *fables* ? Eh bien, tout simplement parce que Verne n'a pas vraiment visité le Canada, mis à part une brève escapade du côté des chutes du Niagara. Il ne connaît donc pas intimement son sujet, mais compense amplement ce manque d'expérience par une abondante documentation.

Verne n'a pas vraiment visité le Canada, mis à part une brève escapade du côté des chutes du Niagara. Il ne connaît donc pas intimement son sujet, mais compense amplement ce manque d'expérience par une abondante documentation.

La structure de l'ouvrage demeure somme toute assez linéaire. Le premier chapitre, qui aborde la « place du Canada dans la production vernienne », met la table pour ce qui va suivre. Fabre traite ensuite de chacun des trois romans dans des chapitres distincts, la seule digression se résumant à une brève discussion de la figure du « coureur des bois » (ou « voyageur ») dans la littérature française.

Le pays des fourrures, le premier des « romans canadiens » de Verne, présente justement cet archétype au public français, de par l'inclusion d'un personnage secondaire tout simplement appelé « voyageur canadien ». C'est un « brûlé », autrement dit un métis francophone, qui agit en tant que concurrent aux négociants en fourrure à l'œuvre dans le Nord-Ouest canadien. C'est là que se déroule l'intrigue, autour des années 1859-1860, alors que la Compagnie de la Baie d'Hudson commence à ressentir les effets de la concurrence. D'après Fabre, ce roman donne au lecteur l'impression d'un Canada « désuni », encore tiraillé par les vestiges des rivalités coloniales entre la France et l'Angleterre. Le plus grand mérite de Verne sera ici d'avoir su s'éloigner de ses influences (on pense à Washington Irving et, surtout, à James Fenimore Cooper) pour imaginer un récit américain plus original et complexe que celui généralement proposé aux lecteurs français de l'époque.

Cette image d'un Canada déchiré, Verne la décline de manière encore plus virulente dans son second « roman canadien », *Famille Sans-Nom*, qui prend pour cadre la rébellion de 1837. Son héros, Jean Sans-Nom, rachète l'honneur de sa famille en prenant fait et cause pour les Patriotes contre les autorités britanniques. Dans cette œuvre de nature plus historique (quoique riche en rebondissements de toutes sortes), Verne n'hésite pas à mettre en scène des personnages réels, tels Papineau, Chénier et Nelson. Le roman se fonde sur une recherche somme toute honnête, au premier chef les écrits de « locaux » tels François-Xavier Garneau et de Laurent-Olivier David. Tout comme dans *Le pays des fourrures*, le colonialisme britannique est ici pris pour cible ; Verne insiste sur les liens unissant les Patriotes à leurs alliés états-uniens.

Le volcan d'or, dernier titre de cette trilogie canadienne, présente moins d'intérêt, ne serait-ce que parce qu'il a été en grande partie réécrit par Michel Verne après le décès de son père (la version originale ne sera rendue accessible qu'en 1995). L'intrigue se déroule sur fond de ruée vers l'or du Klondike, dans les dernières années du XIX^e^ siècle, alors que deux cousins quittent Montréal pour le Yukon. Dans la tradition vernienne, s'ensuivent de longues descriptions de ces étendues glacées, entrecoupées de descriptions des techniques d'extraction du fameux métal. Au-delà de la leçon de morale (Verne cite l'expression antique de Virgile *auri sacra fames*, « la soif maudite de l'or »), le roman se différencie des deux autres par un renversement de perspective face aux États-Unis : dans *Le volcan d'or*, l'adversaire n'est plus l'Empire britannique, mais bien le géant américain. Certes, le récit s'attarde aux litiges frontaliers concernant l'Alaska et le Yukon, censés représenter le caractère désormais plus expansionniste et dominateur de la politique des É.-U., mais il n'y a pas à chercher si loin ; le roman est en effet

suite à la page 6

suite de la page 5

truffé de références à ces « gueux d'Américains », à ces « butors du Texas », alcooliques et violents par nature, venus contester les *claims* aux courageux Canadiens.

Ce survol des intrigues des trois romans permet à Fabre de tirer certaines conclusions quant à la perspective qu'a Verne du Canada. Limitons-nous à en cibler trois.

La première, c'est que comme dans ses autres romans, Verne a tendance à utiliser ses personnages pour incarner des « types nationaux » (selon Fabre, c'est justement à cette époque que le roman moderne remplace la poésie comme moyen d'expression privilégié de la conscience des peuples). On a donc intérêt à examiner les héros et les méchants de ses histoires pour mieux comprendre sa vision des choses. De cette manière, le « voyageur canadien » du *Pays des fourrures*, un métis, a les allures d'un personnage gigogne : il a l'élégance et la vaillance d'un Français, la bravoure et l'insouciance d'un Canadien et l'aspect résolu d'un Américain. En appuyant les Patriotes, Jean Sans-Nom se trouve à laver l'affront commis par son traître de père ; Verne rappelle ainsi la faute historique commise par Louis XV, qui avait lâchement abandonné la Nouvelle-France. Comme l'explique Fabre, « la rédemption de son personnage principal, Jean Sans-Nom, est comparable, *mutatis mutandis*, à celle de la France moderne. Celle-ci peut retrouver sa dignité en faisant cause commune avec les habitants du Canada. » Enfin, Summy Skim, personnage principal du *Volcan d'or*, incarne par son seul nom le métissage harmonieux entre les éléments français et britannique du Canada : en effet, *sum* signifie « addition » et *skim*, « prendre la meilleure partie »…

Le second constat de Fabre, c'est qu'il nous faut prendre compte du contexte géopolitique de l'époque où ont été écrits les romans pour éclairer leurs *a priori*. Ainsi, *Le pays des fourrures* fut pensé à une période de contentieux colonial entre la France et la Grande-Bretagne. Le contexte d'écriture de *Famille Sans-Nom* est déjà différent : au cours des années 1880, les relations France-Québec connaissent un réchauffement (visite du premier ministre Chapleau à Paris, ouverture d'une représentation du Québec en France, etc.). C'est aussi le moment où tous ont encore le souvenir très frais de la défaite aux mains des Prussiens, lors de la guerre de 1870. Verne rappelle aux Alsaciens et aux Lorrains l'exemple de la Nouvelle-France : comme les Canadiens, ils ne doivent pas oublier la France. Quant au *Volcan d'or*, il fut rédigé à une époque de tensions croissantes avec l'Allemagne, préfigurant l'Entente cordiale à venir entre la France et la Grande-Bretagne. Pour l'anecdote, on ajoutera que Verne s'est attaqué à sa rédaction deux ans après le premier voyage en France du premier premier ministre canadien d'origine française, Wilfrid Laurier.

Enfin, l'ultime conclusion se rapporte à ce que Fabre appelle l'« évolution » de la pensée de Verne au sujet du triangle Canadiens français – Britanniques – Américains. On l'a vu, dans ses deux premiers romans l'auteur se montre critique du colonialisme britannique et prend parti pour une alliance entre « Canayens » et Américains. Comme le rappelle Jean Chesneaux, cité par Fabre :

> Le cas des Canadiens français permet à Jules Verne de donner libre cours, conjointement, aux deux pendants de sa pensée politique et sociale. En tant que Breton, catholique, conservateur, il se sent très proche des paysans du Québec. Mais les Canadiens chez qui Jules Verne retrouve des héritiers de l'ancienne France et de l'âme celte sont en même temps des gens qui défient l'ordre et la loi, la police et l'armée. Ce sont par ailleurs des amis de la jeune République américaine, c'est-à-dire de la société la plus moderne et la plus futuriste du XIX[e] siècle.

Et pourtant, avec *Le volcan d'or*, cette vision s'efface au profit d'une image d'un Canada pacifié, où l'hybridation des deux « races » autrefois rivales permet d'envisager l'avenir avec harmonie. Certes, la naissance du Dominion en 1867 a laissé entrevoir un recul du colonialisme britannique « à l'ancienne » ; si l'on conjugue ce développement à l'agressivité nouvelle du voisin américain, on peut en partie comprendre pourquoi Verne a changé son fusil d'épaule. Cela dit, on aurait souhaité un peu plus de recul de la part de Fabre, qui cache mal son enthousiasme face à cette image idéalisée du Canada. On ne peut s'empêcher de penser qu'il est véritablement séduit par cette vision tant il en vient à confondre les fantasmes du Jules Verne version *Volcan d'or* avec les siens, allant même jusqu'à conclure son livre par la phrase suivante : « Les malheurs des Canadiens français doivent se conjuguer désormais au passé : c'est en prophète de bonheur que Verne égrène ses fables canadiennes ».

On aurait souhaité un peu plus de recul de la part de Fabre, qui cache mal son enthousiasme face à cette image idéalisée du Canada. On ne peut s'empêcher de penser qu'il est véritablement séduit par cette vision tant il en vient à confondre les fantasmes du Jules Verne version *Volcan d'or* avec les siens, allant même jusqu'à conclure son livre par la phrase suivante : « Les malheurs des Canadiens français doivent se conjuguer désormais au passé : c'est en prophète de bonheur que Verne égrène ses fables canadiennes. ».

Qu'on ne se méprenne pas, ce bémol n'enlève rien à la pertinence de l'ensemble. *Les fables canadiennes de Jules Verne* demeure un ouvrage universitaire mélangeant avec bonheur considérations littéraires, politiques et historiques, le tout formant un assemblage fascinant et étonnamment accessible. À tout prendre, il peut nous donner envie de dénicher une vieille copie du *Pays des fourrures*, ou, avec un peu de chance, de la réédition de 1978 de *Famille Sans-Nom*. Dans une opération relevant à la fois de l'opportunisme commercial et de la récupération politique, on avait ajouté la mention « Pour le Québec libre » à la première de couverture : une fois de plus, la signification profonde d'un roman de Verne s'adaptait au contexte du moment. ❖

Dix numéros par an depuis 100 ans !

L'Action nationale. Mieux comprendre pour mieux agir.

Le substrat de l'Acte d'Union

Joshua Ménard-Suarez
Doctorant en études québécoises, UQTR

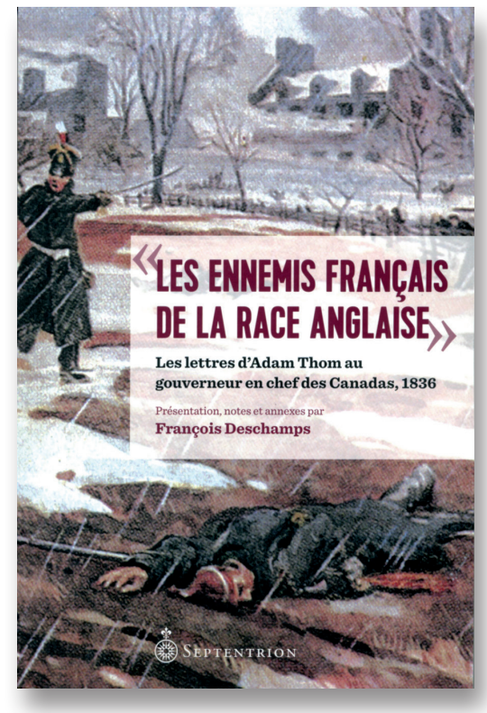

FRANÇOIS DESCHAMPS
« LES ENNEMIS FRANÇAIS DE LA RACE ANGLAISE ». LES LETTRES D'ADAM THOM AU GOUVERNEUR EN CHEF DES CANADAS, 1836
Québec, Septentrion, 2019, 314 pages

François Deschamps participe du renouvellement de l'historiographie politique canadienne du XIX^e^ siècle, plus particulièrement celle de la période de l'Acte d'Union. Ailleurs, il nous avait éclairés sur la réforme des institutions de 1834 à 1848, sur l'incendie du Parlement en 1848 et le manifeste annexionniste qui l'accompagnait, et sur la jonction entre le discours radical tory montréalais et l'impérialisme libéral anglais dans les années menant à l'union législative des Canadas. Par ce nouveau livre[1], Deschamps complète le diptyque entrepris en 2015 par *La « rébellion » de 1837 à travers le prisme du Montreal Herald*. La publication des lettres d'Adam Thom se propose comme un corollaire de l'interprétation originale de Deschamps, en contribuant au dévoilement d'une partie non seulement méconnue, mais aussi cachée de l'histoire du Québec.

La prémisse de Deschamps est que les ultra-tories britanniques du Bas-Canada, dont les opinions s'expriment dans le *Montreal Herald* par la plume d'Adam Thom, ont une influence déterminante sur les événements de la décennie 1830. En effet, de 1835 à 1838, en tant que rédacteur en chef du journal le plus diffusé d'Amérique du Nord britannique, Thom serait le messager par excellence de l'oligarchie tory de Montréal et de l'Association constitutionnelle de Montréal. À la tête du *Montreal Herald*, il prétendrait représenter l'ensemble des coloniaux britanniques du Bas-Canada. Ainsi, Deschamps donne une portée fondatrice aux idées et aux intérêts des ultra-tories britanniques du Bas-Canada[2]. Ceux-ci auraient influencé les rébellions de 1837-1838, les recommandations du rapport Durham, l'Acte d'Union, et plus généralement le sort réservé aux Canadiens français dans la colonie britannique. Il soutient que les thèmes hérités des années 1830 auraient même encore structuré les discours sur la tension politique entre souverainistes et fédéralistes durant « le cycle 1968-2004 ». Pourtant, Deschamps observe que le nom d'Adam Thom demeure méconnu.

Sur cette portée fondatrice, Deschamps propose d'ailleurs une thèse forte, soit la violence originelle des institutions politiques canadiennes. « La mutinerie de 1837 » aurait été conceptualisée par les ultra-tories en partenariat avec l'état-major britannique. Il décrit une certaine conception de l'histoire et de la citoyenneté qui traverse les propos de Thom et qui nourrit chez lui cette idée de « la nécessité de la "résistance physique" comme seule solution de rechange à la crise imminente qu'il redoute et appelle curieusement de tous ses vœux » (p. 19). Thom propose aux loyalistes tories de Montréal, au fil de ses articles, un programme politique promouvant la prise en charge des affaires coloniales par le recours aux armes. Il souhaite l'élimination de la volonté politique des Canadiens français et anticipe leur insubordination aux coloniaux britanniques. En ce sens, les lettres anti-françaises invitent à dépasser les « mythes compensateurs de la vulgate canadienne officielle » qui voudrait « mettre en sourdine, occulter, et dénaturer » la violence à la base de la vie politique du Canada (p. 251).

Thom s'oppose donc évidemment aux membres du Parti patriote, mais il s'oppose aussi au Gouverneur général Gosford et au gouvernement Melbourne à Londres, qu'il accuse d'être « francisés ». Les mesures conciliatoires émanant de ces instances lui répugnent et lui apparaissent comme une posture erronée. Thom va même jusqu'à traiter Gosford et Melbourne de conspirateurs ; il s'imagine qu'un complot existe, qui viserait à rendre les Canadiens français majoritaires au Conseil législatif comme à l'Assemblée législative. À cet égard, Thom n'hésite pas à menacer les autorités politiques britanniques d'un ton volontairement intimidateur. Cette attitude nous rappelle que Charles Grey, commandant militaire présent aux Canadas durant l'administration Durham, craignait la révolte d'une partie de la population britannique du Bas-Canada advenant que la solution choisie par Londres soit une union fédérale plutôt que législative[3].

Deschamps montre donc la difficile dynamique entre la métropole et les coloniaux d'origine britannique. Ce faisant, il ouvre une perspective intéressante sur le gouvernement Melbourne, qu'il se contente néanmoins d'effleurer. Le traitement que Deschamps réserve à Durham est révélateur à cet égard. Il maintient, à l'unisson du discours historiographique dominant, le lien étroit entre le rapport Durham et l'Acte d'Union, tout en réduisant Durham au rôle de « simple commissionnaire du programme politique des tories de Toronto et de Montréal ». En ce sens, Deschamps substitue en quelque sorte les lettres anti-françaises au rapport Durham lui-même. Mais si ces lettres témoignent de l'état d'esprit d'un groupe politique colonial du Bas-Canada et si elles ont certainement influencé le cours des événements, peut-on dire que les ultra-tories à eux seuls aient déterminé la décision de Londres de procéder au changement constitutionnel ?

Il faut poursuivre la réflexion sur la place de l'Acte d'Union dans le contexte politique britannique. Contrairement au projet d'union de 1822, qui provenait de la classe commerciale anglaise de Montréal et qui fut refusé par le Parlement britannique, celui qui va aboutir à l'Union de 1840 est initié par le Parlement britannique et plus spécifiquement par le gouvernement Melbourne. Ce sont les autorités politiques britanniques qui ont décidé le changement constitutionnel, à partir de leurs propres intérêts et enjeux. Elles ont imposé leur décision aux groupes politiques coloniaux, qui l'ont subie avec mécontentement, résignation ou approbation selon le cas. Entre les lettres de Thom et l'Acte d'Union, il y a donc le gouvernement Melbourne à considérer. Quelle influence réelle l'oligarchie tory de Montréal a-t-elle exercée sur les autorités politiques britanniques dans leur décision d'imposer l'union législative des Canadas ? ❖ Cette question n'est pas définitivement résolue par l'ouvrage de Deschamps. ❖

1 Cette traduction reprend les lettres d'Adam Thom rédigées sous le pseudonyme de Camillus entre septembre 1835 et janvier 1836. Celles-ci furent publiées sous forme de livre en 1836 même, puis par Deschamps en 2016.

2 Le titre anglais de 2016 rend mieux cette portée fondatrice : *The Prophetic Anti-Gallic Letters. Adam Thom and the Hidden Roots of the Dominion of Canada*.

3 William Ormsby (éd.), *Crisis in the Canadas, 1838–1839. The Grey Journals and Letters*, Toronto, Macmillan of Canada, 1964, 244 p.

Les femmes et le droit de vote au Québec

Lucia Ferretti
Chef de pupitre, histoire et culture

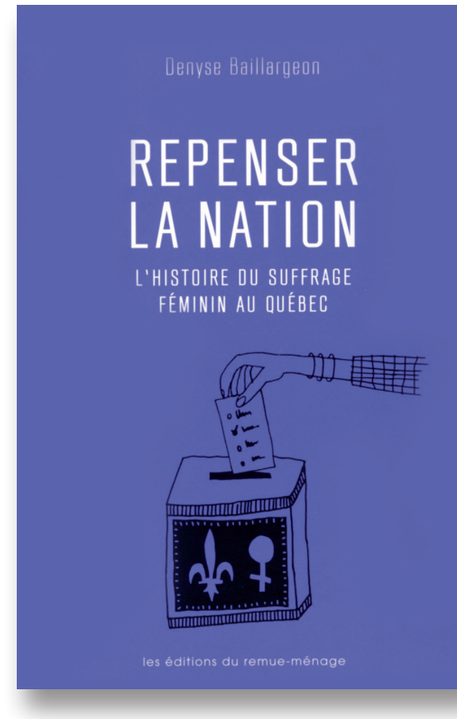

Denyse Baillargeon
Repenser la nation. L'histoire du suffrage féminin au Québec
Montréal, Les éditions du Remue-Ménage, 2019, 235 pages

Ce titre s'inscrit dans une série pilotée par Veronica Strong-Boag portant sur l'histoire du suffrage féminin dans chacune des cinq régions géographiques administratives définies par le gouvernement fédéral. S'y ajoutent un ouvrage sur la lutte au plan fédéral et un autre sur les femmes des Premières Nations.

L'historienne ne s'intéresse pas seulement au droit de vote, mais à celui d'éligibilité; dans une perspective intersectionnelle, elle inscrit la question du suffrage dans l'ensemble des droits. Le récit est vraiment très détaillé. Toutefois, les faits ne sont insérés qu'en filigrane dans le cadre des exclusions du suffrage au Canada. Par ailleurs, l'auteure veut que les lecteurs interprètent les faits comme elle, d'où une abondance de jugements de valeur un peu surprenante. Des encarts font connaître les principales actrices de la lutte, et des caricatures montrent que leurs opposants ont pu être féroces.

Les faits

L'Acte constitutionnel de 1791 laisse au Bas-Canada l'usage de la Coutume de Paris, qui, contrairement à la *Common Law* en vigueur ailleurs en Amérique du Nord britannique, n'exclut pas nommément les femmes du droit de vote si elles remplissent les conditions d'âge et de cens fixées pour tous. Une élection partielle très violente à Montréal en 1832, au cours de laquelle les soldats britanniques tuent délibérément trois Canadiens (= Québécois francophones), persuade les députés patriotes, jusque-là favorables au suffrage féminin, que les lieux de votation sont devenus trop dangereux pour les femmes. Ils se joignent donc aux députés *tories* pour adopter en 1834 une loi leur retirant le droit de vote, loi qui cependant n'entre jamais en vigueur. Les Québécoises qui se qualifient continuent à voter. Mais en 1849, l'Assemblée législative du Canada-Uni se dote d'une première loi électorale. La pratique du Canada-Est doit s'ajuster à celle du Canada-Ouest: les Québécoises perdent le droit de vote. À cette trame du chapitre 1, Baillargeon ajoute une section sur le douaire coutumier pour montrer que la transition qui s'accélère vers le capitalisme libéral fragilise les protections dont jouissaient les veuves.

Le Canada-Uni puis le Canada et la plupart des provinces adoptent à partir de 1850 une série de lois concernant les Premières Nations. Le Québec ne suit pas. Les conditions de vote définies par les provinces s'appliquant alors au fédéral, c'est donc Ottawa qui fait perdre après 1896 aux Autochtones du Québec leur droit de vote aux élections fédérales, encore pour ajuster la réalité québécoise à celle du reste du pays. En 1915, bon dernier, le Québec finit par leur retirer le droit de vote aux élections provinciales. En Colombie-Britannique et en Saskatchewan, les résidents d'origine asiatique ne peuvent pas voter eux non plus, ce qui les prive de ce droit au fédéral. Rien de semblable au Québec. Le sentiment de leur supériorité raciale conduit les politiciens anglo-saxons à faire de la race un critère d'exclusion du droit de vote.

Le Manitoba accorde le droit de vote aux femmes, en 1916. Les Ontariennes l'obtiennent après une vingtaine d'années de pèlerinages annuels à la législature provinciale. Au fédéral, Baillargeon montre dans le chapitre 3 que cette conquête résulte de la volonté du gouvernement Borden de changer la composition de l'électorat afin d'assurer sa réélection en 1917 et l'adoption de son projet de loi sur la conscription. D'abord réservé aux femmes les plus susceptibles de voter pour les conservateurs, le droit de vote aux élections fédérales est élargi en 1920 à toutes les femmes majeures sujets britanniques. Les provinces anglophones restantes suivent dans les années 1920.

La deuxième vague d'abolition des restrictions survient à partir de 1940. Elle commence par l'obtention du droit de vote par les Québécoises cette année-là (au chapitre 5 Baillargeon rappelle que la première femme sera élue en 1964 seulement, et la première première ministre en 2012). Les restrictions raciales en vigueur au Canada ne seront levées qu'entre 1948 et 1955. Celles contre les Premières Nations encore plus tard, entre 1949 et 1969. Le Québec est dernier à leur octroyer le droit de vote (en ce cas, à le leur rendre), pour une durée d'exclusion malgré tout moindre qu'ailleurs.

La situation particulière des femmes des Premières Nations fait d'ailleurs l'objet de développements au chapitre 5. Celles-ci relèvent uniquement des lois fédérales. Aussi tardivement que jusqu'en 1951, la loi fédérale leur interdit de voter et d'être éligibles même aux élections des conseils de bande. Il faut attendre les années 1980 pour qu'une première Autochtone résidant dans la région du Québec, une Crie, soit élue membre d'un conseil de bande, et les années 2010 pour que certaines soient élues cheffes du conseil de leur nation. La principale lutte des femmes autochtones, précise Denyse Baillargeon, n'a toutefois pas concerné le suffrage, mais plutôt la clause «colonialiste» de la Loi sur les Indiens par laquelle, jusqu'à 1985, elles étaient privées de leur statut d'Indienne si elles épousaient un non-Indien, tout comme les enfants issus de cette union. Le terme «colonialiste» est devenu fréquent au Canada anglais pour qualifier la relation entre le pouvoir fédéral (dit «les Blancs» dans le texte) et les Premières Nations. Cet adjectif ne rend pourtant pas pleine justice à la réalité: car au-delà de la domination, c'est bel et bien l'extinction des Premières Nations que visaient les lois fédérales.

L'interprétation

Dès la première phrase, Denyse Baillargeon écrit que «les députés québécois, et plus particulièrement les députés canadiens-français, se sont opposés avec la dernière énergie, et parfois avec la plus grande brutalité, au suffrage féminin» (p. 10). Elle indique aussi: «Le profond conservatisme de la société québécoise, apparemment plus profond encore que celui de la société canadienne, et les convictions nationalistes d'une bonne partie des élites masculines sont généralement parmi les principales raisons invoquées pour en rendre compte [de leur opposition]» (p. 12). En conclusion, elle avance que le vote féminin est vu par les politiciens francophones comme une menace au fondement de leur masculinité, et par l'Église catholique comme une menace à la famille (p. 210).

Au fil des chapitres, ces propos sont toutefois réévalués. Par les faits eux-mêmes, d'abord. Par exemple, au chapitre 2, ce n'est pas un organisme francophone, catholique ni nationaliste, mais plutôt le *Protestant School Board Commissioners* qui, au début du XX^e^ siècle, veut et réussit à faire abolir le droit d'éligibilité des femmes aux élections scolaires et ce, jusqu'en 1942. Baillargeon raconte aussi que, dans les années 1900, la Ville de Montréal, à la suggestion du *Reform Party*, a bien failli dépouiller les femmes locataires de leur droit de vote aux élections municipales, mais que le *Montreal Local Council of Women* et la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste avec l'approbation de monseigneur Bruchési se sont toutes deux opposées victorieusement à ce projet. Réévalués, ces propos d'intro et de conclusion le sont aussi parce que, de chapitre en chapitre, Baillargeon prend la peine d'exposer le point de vue non seulement des suffragistes, mais aussi des Québécoises – protestantes, catholiques, juives, francophones et anglophones, distingue-t-elle – qui ne voulaient pas du droit de vote pour toutes sortes de raisons liées soit à la représentation qu'elles se faisaient des rôles féminins, soit à la priorité qu'elles accordaient à d'autres causes. Avec finesse, Baillargeon ne réduit donc pas les opposantes au rôle de perroquets des positions des hommes en autorité dans leur groupe linguistique ou religieux. Il appert du reste que certains d'entre eux, parmi lesquels des prêtres et des députés canadiens-français, étaient favorables au suffrage féminin.

Au total, l'opposition au droit de vote des Québécoises a pu être une question de principe pour un antiféministe tel que Henri Bourassa. Mais de la part des hommes politiques et religieux, ce fut une affaire de calcul et d'intérêt, Baillargeon le montre dans les chapitres et aurait dû insister davantage sur ce point en intro et en conclusion également. L'Église catholique, notamment, ne s'est jamais prononcée contre le droit de vote des femmes, rappelle-t-elle, bien que dans son ensemble elle ne l'ait certainement pas soutenu non plus. On doit par ailleurs constater avec l'historienne l'extrême et parfois violente désobligeance des propos tenus par certains opposants, anglophones comme francophones.

Quant aux suffragistes, leurs arguments sont contrastés. Entre 1880 et 1910, les premières ont surtout fait appel à des arguments de type « maternaliste ». C'est pour mieux remplir leurs engagements philanthropiques et charitables et au nom de leurs responsabilités familiales, morales et sociales que ces bourgeoises montréalaises souhaitaient le droit de vote. Entre 1910 et 1940, la deuxième génération de suffragistes met de l'avant des arguments de type « égalitariste » : plutôt que de revendiquer le suffrage au nom des « devoirs maternels » des femmes, elles le font au nom de leurs droits.

Le principal responsable du retard du Québec sur le suffrage féminin fut le premier ministre libéral Louis-Alexandre Taschereau, au pouvoir de 1920 à 1936, soit exactement au moment où les autres législatures provinciales cédèrent aux revendications des suffragistes.

En faisant des nationalistes les responsables de la longue infériorité politique des Québécoises, Baillargeon commet quelques graves erreurs de fait que les développements ne corrigent pas toutes, malheureusement. Le principal responsable du retard du Québec sur le suffrage féminin fut le premier ministre libéral Louis-Alexandre Taschereau, au pouvoir de 1920 à 1936, soit exactement au moment où les autres législatures provinciales cédèrent aux revendications des suffragistes. Il craignait par-dessus tout que les Québécoises votent pour les conservateurs. Il martelait que, sous sa gouverne, jamais les femmes n'obtiendraient le droit de vote, pèlerinage annuel ou pas des suffragistes à Québec. Or, il était si peu nationaliste qu'Henri Bourassa et Lionel Groulx le honnissaient, et que les libéraux nationalistes l'ont quitté en 1934 pour fonder L'Action libérale nationale. A contrario, c'est le nationaliste Maurice Duplessis qui est intervenu, en 1939, pour que les suffragistes puissent présenter leurs arguments devant le comité permanent des bills privés. Baillargeon traite aussi de façon dépréciative de « nationalistes » les chefs autochtones qui combattent l'assimilation programmée de leurs nations par les politiques fédérales. À propos du référendum de 1995, elle accuse le projet d'indépendance du Québec d'avoir divisé les femmes (p. 206). Or, au vu du résultat de 50-50, on pourrait soutenir que le projet d'un Québec canadien les a divisées tout autant. L'historienne conclut sur un propos plus exact : si les femmes n'ont pas changé la politique, celle-ci n'a pas réussi non plus à les changer complètement. Sur les enjeux qui les concernent spécifiquement, les femmes expriment à l'occasion une solidarité qui franchit les barrières partisanes. ❖

À propos de l'ouvrage
Le Parti acadien et la quête d'un paradis perdu

Il m'a fait plaisir de constater que *Les Cahiers de l'Action nationale* ont publié une recension, rédigée par Louis-Philippe Sauvé, de mon ouvrage *Le Parti acadien et la quête d'un paradis perdu (*no Printemps 2019*)*.

Sauvé a raison de conclure que les comparaisons entre le nationalisme acadien et celui d'autres minorités nationales en Occident auraient pu être développées. Il y a sûrement de la place pour plusieurs autres livres et articles à ce sujet. Avis donc aux intéressés.

J'aimerais tout de même réagir à certaines remarques faites dans la dernière partie de la recension.

Sauvé écrit que « Poplyansky tente de dégager les dirigeants du Parti acadien (PA), dont la dernière cheffe Louise Blanchard, de toute responsabilité en ce qui a trait à la disparition du parti et veut démontrer que sous sa direction le parti a pu jouir d'une plus grande visibilité internationale ». Plus loin, il me reproche de ne pas avoir explicité « la contribution du rayonnement international du PA à ses succès électoraux ».

Pourtant, j'écris justement (p. 139-140) que, sous la direction de Louise Blanchard, le PA vit un genre de paradoxe : d'une part, il rayonne à l'international ; d'autre part, il perd ses appuis (déjà minimes) auprès des électeurs acadiens du Nouveau-Brunswick. Je n'ai donc jamais suggéré, comme Sauvé le laisse entendre, que les appuis internationaux du PA auraient contribué à sa popularité au Nouveau-Brunswick.

Quant à la disparition du Parti acadien, je n'ai pas tenté de « dégager les dirigeants du PA.... de toute responsabilité ». Il s'agit simplement de rappeler que d'autres facteurs—notamment la volonté soutenue du gouvernement de Richard Hatfield de coopter le nationalisme acadien, telle que démontrée par l'adoption de la loi 88 – doivent également être pris en compte. Je suggère qu'une stratégie de cooptation similaire a été déployée à travers le Canada pour mater le nationalisme francophone. Comme il s'agit d'un livre consacré au Parti acadien, je ne pouvais pas entrer dans une explication détaillée des situations politiques dans d'autres provinces.

Enfin, Sauvé écrit qu'il aurait aimé voir en annexe des organigrammes illustrant le fonctionnement interne du Parti acadien ainsi que des tableaux résumant ses résultats électoraux. Certes, cela aurait pu être ajouté ; pourtant, ces éléments se trouvent déjà dans l'étude de Roger Ouellette, *Le Parti acadien. De la fondation à la disparition* (Chaire d'études acadiennes, 1992). Ce livre est facilement accessible et complémente bien mon ouvrage, qui n'est pas, comme Sauvé le prétend, la première monographie consacrée au Parti acadien.

Bref, ce fut intéressant de lire le compte rendu de Louis-Philippe Sauvé. Bien que j'accepte certaines de ses remarques, je crois qu'à d'autres moments, il ne résume pas avec exactitude les arguments que j'essaie de mettre de l'avant, et ne tient pas compte de la littérature existante consacrée au Parti acadien.

Michael Poplyansky
Professeur adjoint, La Cité universitaire francophone

Un autonomisme identitaire

Daniel Gomez
Chef de pupitre, politique

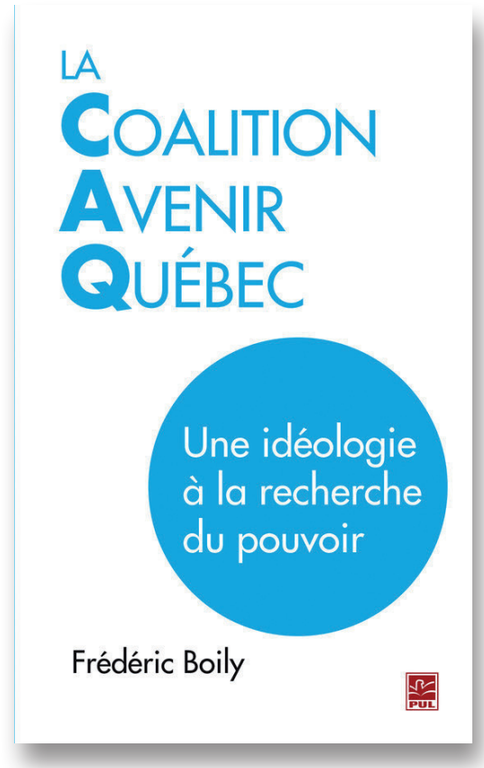

Frédéric Boily
La Coalition Avenir Québec. Une idéologie à la recherche du pouvoir
Québec, PUL, 2018, 173 pages

Frédéric Boily est professeur en science politique à l'Université de l'Alberta. Son « créneau » de recherche, c'est la droite canadienne, le conservatisme et le populisme. La montée de la Coalition avenir Québec ne pouvait pas échapper à son attention et c'est fin 2018, un peu avant l'élection de François Legault comme premier ministre du gouvernement du Québec, que le professeur de l'Alberta produit ce court essai pour essayer de comprendre l'idéologie de ce nouvel acteur politique québécois.

Frédéric Boily nous confie que c'est à l'élection partielle du 2 octobre 2017, quand la candidate de la CAQ fut élue avec 51 % du vote dans une circonscription traditionnellement libérale, qu'il subodora la montée irréversible d'un tiers parti au Québec et sa possible prise du pouvoir. Le chercheur de l'Université de l'Alberta envisagea de forts changements à venir dans la scène politique québécoise. Les observateurs accolent sans trop de nuances à la CAQ les étiquettes de droite ou de populisme, ce qui suscite l'intérêt de Boily. Il cherche donc à identifier la nature réelle de ce nouvel acteur politique. Il y parvient assez bien et, même s'il a été édité avant la prise de pouvoir de la CAQ et le début de son mandat, cet essai garde toute sa pertinence :

> [...] si la CAQ loge du côté droit du spectre idéologique, il n'en demeure pas moins qu'elle ne représente pas une formation politique de la même trempe que d'autres formations politiques de droite du passé (...) beaucoup plus anti-interventionniste. Du côté de la CAQ, la vision économique demeure tempérée par une défense de l'identité québécoise qui est le leitmotiv d'une bonne partie de la classe politique québécoise (p. 169).

Cette citation, un peu longue, résume bien le jugement de Frédéric Boily sur l'idéologie du parti de François Legault. Une idéologie qui ne néglige pas l'aide de l'État en économie, mais qui condamne l'« obésité » bureaucratique génératrice de « gaspillage ». De plus, comparativement à d'autres formations politiques canadiennes dites de droite, la CAQ est fortement attachée à l'identité québécoise, le fameux « tricoté serré ». Boily le note bien et en évoque les facteurs derrière cette particularité. Il néglige peut-être un peu la situation de minoritaire qui caractérise le peuple québécois. Mais, quoi qu'il en soit, la Coalition avenir Québec est un parti résolument pragmatique, du moins en ce qui concerne le domaine économique. Il pourrait faire sienne la citation de Pierre Rosanvalon : « Le moins d'État possible, autant d'État que nécessaire ». On retrouve dans cette formation une certaine influence du groupe des « Lucides » et de Lucien Bouchard. La notion d'entrepreneuriat teinte fortement le discours caquiste. Les jeunes sont incités à se lancer en politique, non pas pour contester, mais pour entreprendre. L'État, dans sa mission sociale, ou providence, est, lui aussi, relativement ménagé, si ce ne sont les accusations d'excès bureaucratique et de gaspillage. Là encore, on respecte une certaine « culture socio-communautaire » québécoise.

[La présence de la CAQ] force tous les partis politiques québécois à s'aligner sur un axe identitaire qui va du multiculturalisme radical d'un bord à un nationalisme exacerbé de l'autre bord. La position de la CAQ sur cette question la situe sans conteste dans la galaxie des populismes identitaires

On ne peut parler de l'idéologie d'un parti politique québécois sans mentionner sa position constitutionnelle. Selon Boily, la CAQ pratique un « ninisme constitutionnel » : ni souveraineté ni relance des discussions constitutionnelles. On en revient à un nationalisme autonomiste classique. Cela fait évidemment penser au duplessisme. Les notions de « ninisme », de pragmatisme, d'« entrepreneurialisme » nous permettent de cerner l'espace idéologique du parti de François Legault.

Il est évidemment impossible d'écarter la notion passe-partout de populisme en ce qui concerne cette formation politique. Boily en parle, et ce de manière ma foi très éclairante. Il signale, à juste titre, le fouillis conceptuel dans lequel gravite cette notion. Il nous en propose deux types : le populisme protestataire, qui tourne beaucoup autour de la dénonciation virulente des élites en place accusées de contrôler un système fonctionnant pour leur profit personnel (p. 98) et le populisme identitaire ou national-populisme, qui dénonce lui aussi les élites, mais également les « autres », immigrants, arabes, juifs, etc. sous prétexte qu'ils peuvent dénaturer ou corrompre le peuple.

On retrouve dans le discours électoral de la CAQ des slogans comme celui d'avoir les « mains propres » et de « ménage à faire », de peuple qui se fait voler ; autant de thèmes chers aux populistes. De plus, et selon Boily, François Legault ne craint pas de tomber dans la « fournaise identitaire » et de « flirter » avec un certain populisme « identitaire ». Il n'hésite pas à amener cette question dans une « logique d'exacerbation identitaire » (p. 111), c'est-à-dire sur le champ partisan.

Le discours de son parti ose prôner la réduction des seuils d'immigration. Il évoque des raisons économiques, liées aux capacités financières du Québec, mais aussi des raisons plus culturelles ou sociales tournant, elles, autour de la capacité de mieux intégrer les nouveaux arrivés. Les tests des valeurs qu'un gouvernement caquiste ferait passer aux immigrants, en plus des tests de francisation et de l'interdiction du port des signes religieux pour les agents de l'État en position d'autorité, sont le signe d'une radicalité identitaire certaine du nouveau parti. Et cela ne sera pas démenti par le débat actuel sur la laïcité. Cela force tous les partis politiques québécois à s'aligner sur un axe identitaire qui va du multiculturalisme radical d'un bord à un nationalisme exacerbé de l'autre bord. La position de la CAQ sur cette question la situe sans conteste dans la galaxie des populismes identitaires. ❖

CAQ

Le parti avant tout

Lucia Ferretti
Chef de pupitre, histoire et culture

Jean-François Lisée
Qui veut la peau du Parti québécois ? Et autres secrets de la politique et des médias
Montréal, Carte blanche, 2019, 229 pages

Jean-François Lisée propose son bilan de ses années comme chef du Parti québécois. Il veut montrer que le PQ n'est ni mort ni mourant ; et faire mieux connaître le fonctionnement de la politique et des médias. Voici un plaidoyer *pro domo* dynamique, bien écrit, plutôt plein d'humour… et décevant.

Dans l'acte 1 (2016-2017), Lisée revient sur le projet de convergence avec Québec solidaire. Je n'insiste pas. Le sujet n'est plus d'actualité. « Fin stratège », avez-vous dit ?

L'acte 2 porte sur le premier semestre de 2018. Lisée s'y demande pourquoi le Parti québécois stagne alors que le chef, son équipe et les bénévoles sont si actifs, défendent un bon programme, et font de notables efforts pour obtenir une couverture médiatique. C'est ici aussi qu'il reconnaît que, dans son histoire, le PQ a souvent « évité » de mettre l'indépendance au cœur de son action. Par peur de l'échec, dit Lisée. Celui de l'option, mais aussi celui du parti. Stratégie maintenue pour l'élection de 2018.

Puis, plus intéressant, Lisée analyse le contexte médiatique. Il indique les cotes d'écoute (en baisse constante) des émissions d'affaires publiques, celles des téléjournaux de fin de soirée, le nombre de lecteurs des quotidiens et d'auditeurs des téléromans les plus populaires. On a là, en deux pages bien informées, la preuve non seulement du fractionnement des auditoires, mais du déclin de l'intérêt des Québécois pour la chose publique.

C'est aussi dans l'acte 2 que Lisée indique deux fois avoir offert la chefferie à Véronique Hivon. Si le parti pouvait en tirer profit, il était prêt à s'effacer. Le parti avant tout.

Plus de la moitié du livre, l'acte 3, porte sur les mois d'août et septembre 2018, c'est-à-dire sur la campagne électorale. J'en retiens deux ou trois choses. Par exemple, que le parti passe vraiment avant tout, même les principes les plus fondamentaux. Le débat en anglais, c'était seulement pour faire mal paraître le bilan du PLQ aux yeux des anglophones, afin qu'ils préfèrent rester chez eux le jour de l'élection (p. 120). Combiné au désamour du vote francophone, l'abstention anglophone pouvait carrément mettre les libéraux hors-jeu. Et tant pis pour l'instauration d'un précédent sur lequel il sera désormais très difficile de revenir. Je retiens aussi les passages pédagogiques dans lesquels Lisée parle des coulisses d'une campagne électorale, et notamment de la relation entre autobus et permanence. Évidemment, il revient sur le débat à TVA et sur l'attitude de Pierre Bruneau ; admettons qu'au moment de la question sur l'identité du véritable chef de QS, cet animateur fut peut-être un peu moins professionnel que d'habitude.

Le chapitre 21 analyse la difficile relation entre médias et PQ. Lisée, notons-le, s'y montre plein de retenue. Il en tire l'occasion d'un cours sur le cheminement des faits entre le moment où ils se produisent et celui où certains se transforment en nouvelle. Les profanes liront des explications vivantes et claires sur la manière de fabriquer la nouvelle du jour, les informateurs, les influenceurs, les *scoops*, les *spin doctors*, et sur la contrariété que suscite l'arrivée inopinée d'une grosse info qui bouscule tous les plans de communication.

[…] le parti passe vraiment avant tout, même avant les principes les plus fondamentaux. Le débat en anglais, c'était seulement pour que les électeurs anglophones découragés du PLQ restent chez eux le jour de l'élection (p. 120). Combiné avec le désamour du vote francophone, l'abstention anglophone pouvait carrément mettre les libéraux hors-jeu. Et tant pis pour l'instauration d'un précédent sur lequel il sera désormais très difficile de revenir.

Quant au chapitre 22, intitulé « Quatre idées fausses sur l'indépendance », s'il faut n'en lire qu'un seul, c'est celui-là. 1. « Une campagne active de promotion de la souveraineté peut changer la donne ». Pour Lisée, c'est non. Il ne sert à rien de bâtir des outils de promotion de la souveraineté, car les militants les utilisent peu ; il ne sert à rien non plus de parler d'indépendance entre les élections, cela ne retient pas l'attention du quidam (p. 190) ; 2. « Depuis 1995, le PQ n'a pas parlé de souveraineté ». Au contraire, dit cette fois l'ancien chef, tous ses prédécesseurs se sont commis, mais la presse ne les a pas couverts (p. 193). 3. « Faire campagne sur la souveraineté rassemblera derrière le PQ 35-40 % des électeurs, lui assurant la victoire ». Non, selon Lisée. Ça ne sert à rien de parler d'indépendance même pendant les élections, car ce ne sont pas tous les indépendantistes que cette idée motive suffisamment pour devenir le seul critère de leur vote ; une promesse d'un autre parti pourrait les attirer davantage au jour J (p. 195). 4. « La constituante indépendantiste ». Depuis une quinzaine d'années, plusieurs organisations voient dans la mise sur pied d'une assemblée constituante le moyen de relancer l'intérêt pour l'indépendance et l'engagement citoyen. En insistant sur les difficultés de l'entreprise, les divisions qu'elle engendrerait inévitablement et sur le caractère inusité de la rédaction d'un projet de constitution avant l'indépendance plutôt qu'après comme c'est l'usage, Lisée conclut que, franchement, une constituante est une très mauvaise idée (p. 204).

En prime, il accepte d'évaluer sa propre décision de n'avoir pas fait de l'indépendance un enjeu électoral en 2018. Peut-être, admet-il, a-t-il ainsi perdu quelques électeurs (p. 207) ; mais à vrai dire, la défaite s'explique surtout par la capacité de la CAQ à s'imposer auprès des Québécois comme le parti du changement.

Bref, Lisée n'a absolument RIEN à proposer pour relancer le combat indépendantiste. Tout ce qui compte, c'est le parti pour lui-même. Le parti avant tout. Foin de sa mission. Il promet que le PQ sera là pour l'élection de 2022 (p. 216). Du point de vue des indépendantistes, je doute que ce soit désirable. ❖

Pauvre liberté

Chantale Lagacé
Professeure de sociologie, collège Montmorency

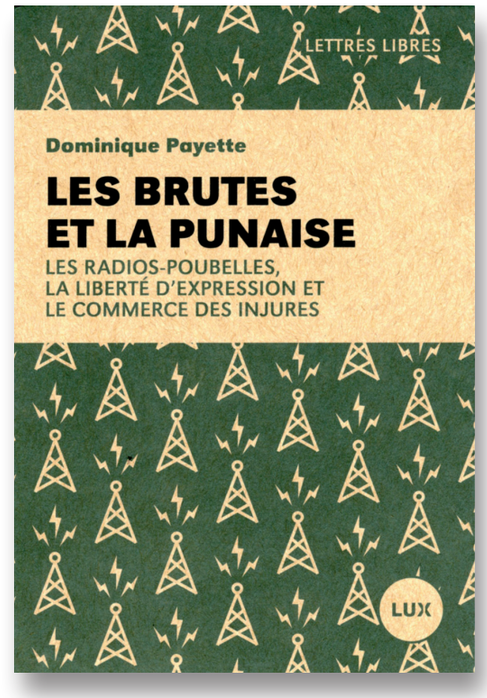

Dominique Payette
Les brutes et la punaise. Les radios-poubelles, la liberté d'expression et le commerce des injures
Montréal, Lux Éditeur, 2019, 152 pages

Dans cet ouvrage, Dominique Payette, professeure au Département d'information et de communication de l'Université Laval et candidate défaite pour le PQ en 2014, rappelle d'abord un moment de sa carrière, à savoir la publication, en 2015, du rapport *L'information à Québec, un enjeu capital,* dans lequel elle traçait un portrait des médias d'information et analysait les discours des radios de confrontation (désignées comme «radios-poubelles» par Payette). Il faut rappeler que cette recherche avait été financée par le fonds de Pauline Marois, ex-première ministre du Québec, au ministère du Conseil exécutif et que Dominique Payette fut candidate pour le PQ aux élections de 2014.

Sans compter les critiques de la part des adversaires politiques du PQ, il n'en fallait pas plus pour que Dominique Payette soit vouée aux gémonies et même objet de menaces, de la part de ces radios et de leurs admirateurs, ce qui, même les observateurs les plus distraits l'auront remarqué, constitue un fait supplémentaire à l'appui de son rapport. Le titre de l'ouvrage ici recensé, *Les brutes et la punaise,* fait allusion à un courriel adressé à l'auteure par un retraité de 72 ans[1] affirmant «On vous a à l'œil, on va vous écraser comme une punaise» (cité p. 10). Payette reprend en exergue le propos de Hannah Arendt selon qui: «La liberté d'expression est une farce si l'information sur les faits n'est pas garantie et si ce ne sont pas les faits eux-mêmes qui font l'objet du débat». La violence dont usent ces radios, loin d'être un engagement dans des dialogues ou des débats, est, au contraire, une manière de mettre fin à la discussion: «là où elle commence, le discours s'arrête.» (p. 89)

Voilà donc le point de départ de la réflexion de l'auteure qui pose la question de la responsabilité de ceux à qui l'on donne la parole sur les ondes publiques. L'analyse porte sur les critères du journalisme d'opinion (dont l'auteure ne conteste nullement la légitimité), sur la distinction entre la manipulation et l'opinion, ainsi que sur le rapport entre l'opinion et les faits. À ces questions s'ajoutent celles du contexte dans lequel se déploie le journalisme d'opinion, ici, l'encadrement juridique des médias d'information et le régime économique dans lequel ils œuvrent.

En d'autres termes, tout en répétant sans cesse qu'on ne peut plus rien dire, ces animateurs et chroniqueurs s'accordent le droit de dire n'importe quoi, en s'offusquant du même souffle des protestations devant les calomnies, les mensonges, la diffamation, la violence verbale, les incitations à la violence, etc.

Tout en affirmant que l'appui à des partis ou à des candidats est tout à fait légitime et pratique courante de la part de médias, Payette fait ressortir que, dans le cas des radios de confrontation de Québec, le soutien à une idéologie de droite, tout aussi légitime, se traduit dans des pratiques qui, elles, ne le sont pas, telles la distorsion des faits, les attaques répétées contre des groupes (féministes, environnementalistes, syndicaux, de gauche, pauvres, bénéficiaires de l'aide sociale, immigrants, autochtones, etc.) ou des individus (quoique cette dernière stratégie soit moins utilisée suite à des poursuites judiciaires). Elle observe que toutes ces cibles ont en commun de rappeler «l'importance vitale du lien social» (p. 57) évoquant, tant par leur existence que par leurs discours, que la solidarité est nécessaire à la vie en société, ce qui heurte de plein fouet, les présupposés du populisme de droite véhiculé par ces radios. Les attaques répétées envers ces groupes permettent également aux animateurs et aux chroniqueurs, prodigieux sophisme, de transformer les hommes blancs hétérosexuels, cible commerciale de ces radios, en victimes d'une société qu'ils prétendent injuste envers eux.

C'est seulement par un détournement de sens que ces pratiques peuvent se voir justifiées au nom de la liberté. Les déboires de Radio X devant le CRTC ont inspiré aux avocats et aux conseillers de la station de brandir cet étendard en leur défense. Pour Payette, voici le point de départ pour exposer le contexte juridique, tant en termes de réglementation (peu contraignante) que d'organisation (disposant de peu de moyens), qui permet aux stations de radio de confrontation de continuer à diffuser des propos propagandistes, violents et diffamatoires. L'auteure craint qu'une interprétation strictement juridique de ce qu'il est permis ou non d'affirmer voile des questions politiques essentielles telles que d'éventuels accrocs à l'esprit des lois électorales, le respect du caractère démocratique du journalisme, la distinction entre l'opinion et la propagande[2]. Le journalisme d'opinion n'est pas dénué de règles et de principes d'exercice et la radio de confrontation y déroge systématiquement, tant par son absence de recours aux faits que par la piètre qualité des raisonnements que l'on y tient. Ainsi, des grands principes énoncés par le code de déontologie du CPQ, on ne retient que la latitude dans le style et le ton, faisant fi des balises quant au contenu et à la rigueur.

Le cadre économique est primordial pour comprendre cette situation. Dans le cas de la pollution par exemple, on notera que 17% des annonceurs proviennent du secteur du commerce de l'automobile, sans compter le poids des publicités visant les propriétaires de maisons dont plusieurs vivent en banlieue (Payette cite ici le groupe militant *Sortons les radio-poubelles*). Mais, plus globalement, ce sont les transferts de publicité vers les médias numériques qui affectent très durement l'ensemble des médias électroniques et imprimés, l'information en particulier. Dans ce contexte, les radios de confrontation adoptent deux stratégies. La première est le *narrowcasting* (par opposition au *broadcasting*) qui consiste à définir un segment étroitement délimité de la population (ici les hommes de 20 à 45 ans

1 L'auteur du courriel a été retrouvé par la police qui a estimé qu'il ne s'agissait pas d'une menace réelle, l'homme, disant avoir agi impulsivement, étant sans arme, sans antécédents judiciaires et sans affiliation à un groupe organisé.

2 Le lecteur trouvera d'utiles éclairages sur ces questions, notamment sur la distinction entre la liberté d'expression comme norme juridique et comme principe politique dans l'ouvrage *Liberté surveillée*, également recensé dans le présent numéro.

suite à la page 14

Dire et interdire

Chantale Lagacé
Professeure de sociologie, collège Montmorency

Normand Baillargeon (dir.)
Liberté surveillée. Quelques essais sur la parole à l'intérieur et à l'extérieur du cadre académique
Montréal, Leméac Éditeur, 2018, 240 pages

> Si la liberté signifie quelque chose, comme le disait avec raison Orwell, c'est bien le droit de dire aux gens ce qu'ils n'ont pas envie d'entendre (p. 34).

D'un côté, des groupes racistes, voire haineux, qui instrumentalisent la liberté d'expression. De l'autre, des intellectuels qui s'estiment muselés par des militants ou d'autres intellectuels. Dans ce même décor, une université, l'on confond parfois le politique et la connaissance préconisant du même souffle une transformation des critères de validité des discours. Dans un tel contexte, une réflexion sur la liberté d'expression et la liberté académique arrive à point.

À l'initiative de Normand Baillargeon, ex-professeur de philosophie de l'éducation à l'UQAM, onze auteurs signent ici neuf essais aux thèmes variés. Sa construction fait de cet ouvrage un tout plutôt cohérent, renforcé par une certaine harmonie au plan normatif, s'expliquant probablement en partie par le fait que, selon Baillargeon, deux contradicteurs qui y ont été invités ont refusé de se joindre au projet.

Sous la double impulsion de la politisation et de la marchandisation, Baillargeon estime que l'université est le lieu de menaces à la liberté académique. Lafortune et Poirier ajouteront que l'approche gestionnaire contribue également au problème. Pendant ce temps, hors de l'université, la « conversation démocratique » s'entache d'incivilités, d'appels à la censure et d'autocensures en matière de sexes et de genres, d'immigration, de nationalisme, de racisme, de religion… Il s'agit pour Baillargeon du résultat d'une transformation de la gauche libertaire que Guilbault et Sirois identifient pour leur part comme « la censure issue d'une vision extrême de la rectitude politique » (p. 148) qui s'exprime, notamment, dans le mouvement féministe, particulièrement chez les tenantes de l'approche dite intersectorielle, ainsi que dans le mouvement LGBTQ.

Pierre Trudel distingue, fort utilement, deux dimensions de la liberté d'expression : principe de philosophie politique et règle juridique. En tant que principe politique, la liberté d'expression fonde la participation aux débats en régime démocratique, en y rendant possibles la critique de l'autorité et des idées reçues, tout en permettant l'expression des désaccords. Il y aura toujours des divergences sur ce qu'il est acceptable de dire dans une société, mais cette pluralité, qui entraîne toujours la pression sociale, comme le décrit Annie-Ève Collin, ne permet aucunement d'imposer le silence à autrui, bien que chacun soit libre de se restreindre lui-même en fonction des normes auxquelles il adhère.

À l'université, la liberté d'expression se traduit en liberté universitaire. […] liberté ne signifiant pas absence de contrainte, mais plutôt recherche de la vérité, cette dernière s'exerçant non pas en vertu d'un statut arbitraire des professeurs ou d'une autorité externe, mais bien en fonction de critères scientifiques, c'est-à-dire qu'elle est appuyée par la rigueur que confère une méthodologie bien maîtrisée et professionnellement mise en œuvre et encadrée par des pairs qui détiennent les mêmes compétences.

Au nom de la recherche de la vérité et de la nécessaire confrontation des arguments, Baillargeon ferme totalement la porte à une restriction légale des discours sous la pression sociale. Il plaide, et on peut dire que c'est le point de vue global qui se dégage de l'ouvrage, pour une conception très étendue de la liberté d'expression dont les limitations ne sont légitimes qu'en cas de violence et de tort substantiel à autrui. Cette conception permet, de surcroît, d'exprimer librement les désaccords, par les voies normales de la discussion démocratique et académique : recherche, conférences, articles, etc. Toute censure est à proscrire, quelle qu'en soit la forme (espaces protégés, avertissements préventifs, accusations de microagressions ou d'appropriation culturelle, désinvitations, interruptions de conférences, etc.).

Jocelyn Maclure met en relief « l'inconfort du libéralisme » par rapport à ces questions. De son point de vue, si la liberté d'expression ne devrait pas servir de caution aux propos « offensants », il n'est pas, pour autant, justifiable de les interdire, y compris les « blasphèmes » qui ne peuvent être jugés tels que d'un point de vue religieux. Les limites à la liberté d'expression doivent, par conséquent, ne concerner que les discours haineux, nuisibles non seulement à ceux (individus ou groupes) qui en font l'objet, mais également pour la vie civique, tant parce qu'ils découragent la participation que parce qu'ils encouragent des sentiments et des actions susceptibles de l'éroder.

Si, donc, on doit permettre légalement, ce qui n'empêche nullement de les réprouver et de les critiquer, les propos jugés offensants, que faire pour les réguler autrement ?

Maclure suggère de s'en remettre aux « vertus civiques » de l'éthique et de l'empathie ; « la contrepartie éthique de notre droit légal à offenser, à ridiculiser et à blesser est de bien réfléchir aux conséquences de nos actes d'expression pour les autres, en prenant en considération les valeurs et les engagements qui les définissent » (Maclure, p. 91). Autocensure ? Peut-être, répond l'auteur, mais il ne partage pas réellement cette conception, une restriction de soi consentie par une libre réflexion morale au bénéfice d'autrui et de la vie civique ne lui apparaissant pas comme un problème. L'autocensure est cependant un réel problème lorsqu'elle est une réponse à des menaces de poursuites, à du harcèlement, à des agressions, etc.

Ce n'est qu'en tant que norme juridique que la liberté d'expression peut comporter des limites obligatoires, c'est-à-dire « qu'elle a des effets sur les droits et les obligations des personnes et de l'État. […] la liberté d'expression suppose que, lorsqu'il n'y a pas de loi qui interdit de dire ou de diffuser, chacun est libre de s'exprimer, de dire et de diffuser tout propos ou tout message » (Trudel, p. 41).

Au Canada, ce principe remonte à la première moitié du XX^{e} siècle, sous forme de droit de critique envers les autorités. Concrètement, la portée de la liberté d'expression est très étendue et « protège

suite à la page 14

suite de la page 12

résidant en banlieue) lequel on vise à s'attacher par une programmation spécialisée. La deuxième est la réduction des coûts. Un micro donné à une vedette, même chèrement rémunérée, pour diffuser ses coups de gueule et ses états d'âme coûtera toujours moins cher qu'un contenu fondé sur de l'analyse et de la recherche, qui prennent du temps et exigent du personnel qualifié. Cette stratégie a également pour bénéfice un contenu plus divertissant… du moins selon certains critères.

Le lecteur qui s'est intéressé à la publication du rapport Payette et qui connaît les radios de confrontation aurait souhaité que l'analyse soit plus approfondie. Celui qui a des préoccupations méthodologiques regrettera que cet aspect ne soit pas abordé. Reste que cet ouvrage fait une description adéquate et pertinente des propos et du ton de ces stations, tout en soulevant des questions essentielles en l'état actuel du monde médiatique. Tous les médias d'information sont confrontés au même régime économique et au même contexte social de réception des messages et ils évoluent dans une société friande de divertissement qui tend à se polariser au plan idéologique.

Bien que les animateurs et les chroniqueurs des radios de confrontation revendiquent la liberté, on ressort de leur écoute et de la description qu'en fait Dominique Payette en se disant que ce qu'ils recherchent en fait, c'est la licence, au sens (vieilli selon le *Petit Robert*) de désordre qu'entraîne l'absence de contraintes ou de permission excessive que l'on s'accorde à soi-même. En d'autres termes, tout en répétant sans cesse qu'on ne peut plus rien dire, ces animateurs et chroniqueurs s'accordent le droit de dire n'importe quoi, en s'offusquant du même souffle des protestations devant les calomnies, les mensonges, la diffamation, la violence verbale, les incitations à la violence, etc.

« La dégradation du discours public et la prolifération des informations douteuses sont le fait de ceux qui en sont à l'origine, mais aussi de ceux, très nombreux, qui s'en lavent les mains » (p. 15-16). La liberté est bien amochée entre ceux qui disent n'importe quoi en intimidant leurs adversaires qu'ils traitent en ennemis et ceux dont l'action contribue à rendre socialement inacceptables des propos qu'ils perçoivent comme attentatoires, quels que soient la réalité ou les fondements de cette perception, le tout dans un contexte de confort apathique. Pauvre liberté… ❖

suite de la page 13

toute activité non violente visant à transmettre une signification » (Trudel, p. 47). On ne peut donc pas se baser sur le contenu d'un message pour en déterminer la légalité, ce qui permet d'exprimer des idées erronées, impopulaires, minoritaires, etc., et qui défend autant notre propre liberté que celle de ceux avec qui nous sommes en désaccord. C'est, plus ou moins implicitement, sur cette conception que s'appuient les trois textes portant sur la question des sexes et des genres (Rhéa Jean, Annie-Ève Collin, Diane Guilbault et Michèle Sirois).

Par le cas des groupes racistes tels Atalante, La Meute, FQS, Potvin et Mathelet analysent les dispositions du Code criminel et la jurisprudence relatives aux discours haineux. Les auteurs soulèvent le « peu de poursuites juridiques pour propagande haineuse, au regard des effets préjudiciables de l'activité propagandiste de ces groupes » (p. 103). Ils concluent à l'immobilisme judiciaire et politique au Québec, à l'égard des discours racistes et haineux comme à celui de l'instrumentalisation de la liberté d'expression, formulant le souhait d'un questionnement politique plus global sur d'éventuelles interventions politiques et éducatives. Le tout étant d'autant plus nécessaire, selon eux, que la question identitaire, largement délaissée par le politique, refait surface par le biais de discours au minimum tendancieux envers certains groupes.

À l'université, la liberté d'expression se traduit en liberté universitaire. Lafortune et Poirier font valoir que dans cette expression, le mot « universitaire » fixe les critères de validité des discours, liberté ne signifiant pas absence de contrainte, mais plutôt recherche de la vérité, cette dernière s'exerçant non pas en vertu d'un statut arbitraire des professeurs ou d'une autorité externe, mais bien en fonction de critères scientifiques, c'est-à-dire qu'elle est appuyée par la rigueur que confère une méthodologie bien maîtrisée et professionnellement mise en œuvre et encadrée par des pairs qui détiennent les mêmes compétences. Or la prolifération des domaines d'études, les politiques de l'identité, le postmodernisme, la gouvernance et les orientations entrepreneuriales sont autant de pressions sur les normes du discours, affaiblissant le principe de rationalité qui guide l'enseignement et la recherche universitaires. S'ajoute à ces données internes un « contexte social où l'anti-intellectualisme et le scepticisme face aux experts sont de plus en plus décomplexés » (Lafortune et Poirier, p. 259).

Cet aperçu de l'ouvrage fait silence sur bien d'autres thèmes qui y sont abordés : démocratie, encadrement juridique des médias, rejet des institutions, etc. Les convaincus ne changeront probablement pas d'idée et des spécialistes de ces questions estimeront peut-être avoir peu à se mettre sous la dent. Quoiqu'il en soit, et c'est tout à faire salutaire, c'est un espace de rationalité, accessible à un lecteur motivé et compétent, qui nous est offert ici, en ces temps fertiles en bruits de tous genres. Ces textes constituent une longue et lente réflexion sur les règles de l'engagement dans la recherche de la vérité et de la justice. Peu importe nos positions sur les questions qu'il soulève, on aurait tort de rejeter cette pause par principe idéologique.

On n'a pas encore trouvé de meilleur moyen que la liberté d'expression pour progresser sur la voie de la raison et de l'expression des conflits. En attendant, il faudra accepter d'entendre (et même subir) ce que l'on perçoit comme des grossièretés, des bêtises ou des outrages en sachant, heureusement, que nous avons le droit et les moyens politiques et légaux, de les combattre. Il serait vraiment lamentable qu'au nom du « malaise », cette étrange catégorie de l'entendement et du « ressenti » contemporains, nous régressions à cet égard. Terminons, dans cette perspective, sur un extrait de l'ouvrage : « [l] es accommodements avec la liberté d'expression sont [...] déraisonnables [...] parce que l'intellectuel de gauche qui s'y compromet scie pour ainsi dire la branche sur laquelle il est assis » (Huneman et Barberousse, 2018, cités par Baillargeon, p. 30). ❖

Une question de résilience

Daniel Gomez
Chef de pupitre, politique

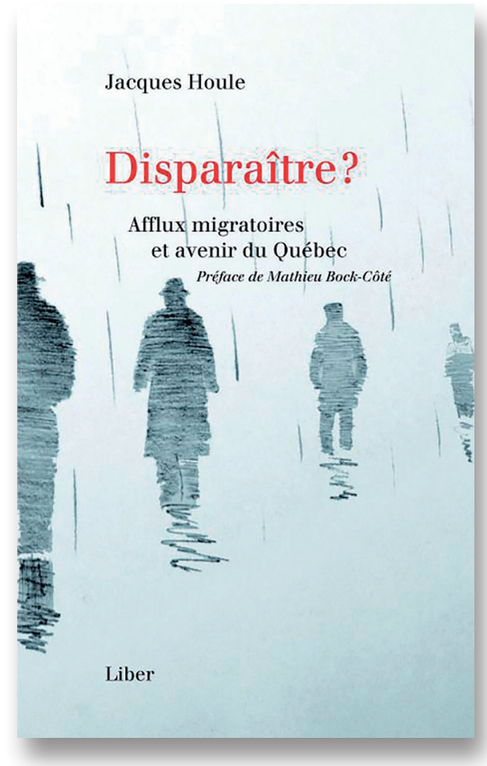

Jacques Houle
Disparaitre ? Afflux migratoire et avenir du Québec
Montréal, Liber, 2019, 141 pages

Jacques Houle a été conseiller et cadre à Emploi et Immigration Canada durant plus de vingt ans. Il est actuellement conférencier en histoire, mais il s'intéresse toujours aux questions d'immigration. Il a constaté que durant ces vingt dernières années le Canada et le Québec ont eu un des plus hauts taux d'immigration de la planète, sinon, le plus haut : jusqu'à 50 000 nouveaux arrivants annuellement au Québec, soit 500 000 tous les dix ans. Un des effets notables de cette déferlante est de minoriser davantage les populations francophones du Canada et du Québec. Dans le Canada (hors Québec), elles seraient passées de 10 % en 1951 à 3,8 % en 2011. Pour 2036, la prédiction est de 2,7 %.

La situation démolinguistique des Franco-Canadiens hors Québec semble donc réglée. Au Québec, l'avenir est très préoccupant. Selon Jacques Houle, nous assistons ici à un « suicide collectif » de la majorité historique canadienne-française. Il affirme aussi que depuis la conquête britannique de 1760 « on s'est chaque fois servi de l'immigration pour faire disparaître la majorité historique canadienne-française » (p. 22). L'idée de génocide culturel n'est pas loin. En effet, à partir des années 1980 la population d'origine canadienne-française a régulièrement diminué. Elle était de 79 % en 2011, en 2036, elle se situera à une moyenne comprise entre 69 % et 72 %. « À ce rythme de décroissance d'environ 10 points de pourcentage par vingt-cinq ans, la majorité historique francophone va disparaître sous la barre des 50 % avant la fin du siècle soit demain à l'échelle de l'histoire ». Sur l'île de Montréal, cette minorisation des Canadiens français est déjà consacrée (p. 20). C'est clair et net : mathématiquement parlant, les Québécois d'origine Canadienne française sont appelés à devenir minoritaires sur la terre de leurs aïeuls. C'est la thèse qu'il défend et qu'il étaye dans cet essai.

Les plus vieux d'entre nous se souviendront qu'il y a quelques années de cela madame Lyse Payette faisait le même constat dans un reportage télévisé ; constat qui avait soulevé une forte polémique. Force chiffres et statistiques à l'appui, l'essai de Jacques Houle confirme les appréhensions de madame Payette. Ce qui est curieux c'est que les nationalistes et les souverainistes québécois ne semblent pas vouloir trop s'inquiéter de cette inexorable tendance à la minorisation. Ils pratiquent une sorte de déni, comme si le sujet était tabou. Dans la préface de l'essai de Jacques Houle, le sociologue Mathieu Bock-Côté fournit une explication éclairante à ce mutisme. Il attribue cette frilosité à la déclaration catastrophique, le mot est faible, de Jacques Parizeau le soir de la défaite référendaire d'octobre 1995.

Toutes les approches critiques de l'immigration et de la capacité de résilience de la société québécoise sont devenues taboues chez les nationalistes. [...] Jacques Houle, lui, n'a pas de complexe et son essai pourrait contribuer à « désinhiber » le mouvement nationaliste québécois.

On se rappellera que le chef du Parti québécois avait attribué publiquement cette défaite à la défection des milieux d'affaires et au vote ethnique. Selon Mathieu Bock-Côté cette malheureuse déclaration : « a entraîné la mise en place d'un dispositif inhibiteur à grande échelle qui empêchait d'aborder la question de l'immigration autrement que pour en célébrer les aspects bienfaiteurs sur la société québécoise » (p. 9). Et en effet, on peut affirmer sans crainte que cette déclaration calamiteuse de l'ex-leader du mouvement indépendantiste a attachée, et pour longtemps, à la queue du mouvement indépendantiste, une casserole qu'il traîne depuis, celle de « l'ethnicisme ». À partir de là, toutes les approches critiques de l'immigration et de la capacité de résilience de la société québécoise sont devenues taboues chez les nationalistes. Jacques Parizeau les a placés sur une position défensive dont ils ne sont pas encore sortis.

Jacques Houle, lui, n'a pas de complexe et son essai pourrait contribuer à « désinhiber » le mouvement nationaliste québécois. Il ne craint pas les tabous et dénonce fortement ce phénomène de minorisation des Canadiens français sur le territoire québécois. Pour lui, Montréal, le cœur du Québec, est déjà majoritairement allophone ou anglophone, et, vu l'expansion incontrôlée de l'immigration sous des gouvernements libéraux, cette tendance tend à s'accroître. Il n'hésite donc pas à accuser ceux-ci d'instrumentaliser les immigrants et de s'assurer ainsi de l'appui politique indéfectible d'une clientèle que l'on sait acquise au fédéralisme et à la philosophie multiculturelle. Il soutient même que la langue française est menacée.

D'après lui, les nouveaux arrivants et leurs descendants ne s'identifient pas du tout à la « chose » québécoise : langue, culture, histoire. Ils ne veulent en aucun cas participer à un projet collectif québécois. On pourrait lui objecter qu'il faudrait peut-être laisser jouer le temps. Cet argument semble avoir de moins en moins de poids. La loi 101 a été adoptée il y a déjà une quarantaine d'années et il faut bien admettre que l'effet d'absorption culturelle qu'elle aurait dû avoir sur les descendants d'immigrants tarde à se manifester. D'autant plus que cette acculturation, propre à la migration, s'est heurtée au multiculturalisme, c'est-à-dire une nouvelle conception des sociétés et à une philosophie sous-jacente. Pour ce paradigme, la société n'est pas un système sociétal cimenté par des valeurs et une mémoire historique communes, mais plutôt un « patchwork » de cultures et de traditions portées par différentes minorités qui coexistent à l'intérieur d'un espace juridico-politique donné. Cette philosophie tend à sacraliser la culture d'origine et peut aller jusqu'à prôner un système de droits différenciés.

Houle s'oppose fortement à cette approche. Il défend une position plus traditionnelle selon laquelle une société fonctionne à l'homogénéisation, aux valeurs communes, facteurs de cohésion sociale. Pour lui, le multiculturalisme est signe de désintégration sociale et de disparition de la conscience collective commune. Ceci est encore plus dangereux pour le Québec, petite enclave ethnoculturelle dans un océan anglo-saxon.

suite à la page 16

suite de la page 15

En parlant de cohésion sociale et de l'homogénéité des sociétés l'auteur s'aventure sur un terrain glissant, il peut prêter flanc aux accusations de racisme ou du moins «d'exclusivisme». Il semble n'en avoir cure, mais prend soin de préciser cependant qu'il est possible qu'une société accueille des immigrants tout en préservant une certaine cohésion sociale. Il y a cependant des conditions à respecter, celle, entre autres, du nombre de nouveaux arrivants. Il ne doit pas être trop élevé, sinon, dit-il, «on ouvre trop grand le robinet de l'immigration, et l'on dépasse alors le niveau optimal d'intégration, ce qui entraîne la formation de ghettos ethniques imperméables à toute culture commune nécessaire au maintien de la cohésion sociale» (p. 63). On peut alors oser parler de seuil d'absorption et ne pas tenir compte de cette capacité d'absorption pourrait signifier la disparition pour la minorité historique canadienne-française. On retrouve là les intuitions fondamentales des sociologues de l'immigration de l'École de Chicago des années 1960-1970. Mais on trouve aussi matière à faire bondir les tenants du multiculturalisme et d'une certaine «bien-pensance» actuelle, ceux qui ne verront dans l'essai de Jacques Houle qu'un éloge à l'assimilation et à l'acculturation des minorités ethniques. Choses éminemment condamnables pour l'idéologie multiculturelle.

L'essai de Jacques Houle est très pertinent. Il se situe au cœur du débat qui agite les sociétés occidentales actuellement et la société québécoise en particulier: les multiculturalistes d'un côté, les tenants d'une certaine homogénéité républicaine, ou nationale, de l'autre. La polémique actuelle sur la laïcité de l'État du Québec est une démonstration des choix qui s'offrent aux Québécois concernant le devenir de leur société. Il y en aura d'autres. ❖

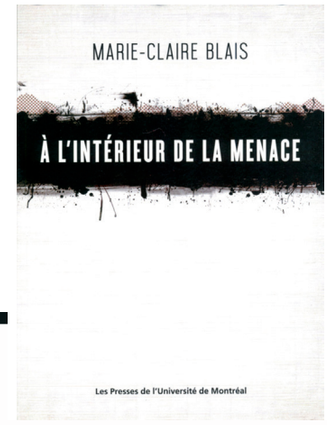

Marie-Claire Blais
À L'INTÉRIEUR DE LA MENACE
Montréal, PUM, 2019, 130 pages

Dans le prolongement des *Carnets américains*, Marie-Claire Blais publie *À l'intérieur de la menace*, essai couronné par le prix de la revue *Études Françaises* qui vient s'ajouter aux nombreux autres prix qui ont honoré notre grande écrivaine au style aussi déroutant qu'enveloppant grâce à ce rythme unique qui à lui seul ponctue le texte. Cette écrivaine québécoise vit depuis longtemps aux États-Unis. Elle a voté pour Hillary Cliton et regarde avec frayeur son pays d'adoption perdre son humanité. Si elle suit le fil de l'actualité, ce n'est pas pour en faire une analyse politique, mais bien pour traduire son propre effroi devant l'inhumanité des gestes que pose l'actuel président des États-Unis et l'ensemble de son administration.

Dénoncer l'inacceptable, lutter contre l'indifférence, avertir de «la menace très concrète de destruction et d'anéantissement» que Donald Trump fait peser sur les États-Unis, comme sur le monde entier, sur les plus petits comme sur la planète, tel est le but de l'ouvrage. L'auteure dresse d'abord un portrait de l'actuel président des É.-U.. Portrait saisissant d'un grand narcissique dépourvu de toute compassion, homme jaloux qui «assassine lentement non seulement l'héritage d'Obama, mais Obama lui-même»; homme inculte qui se vante «de ne jamais lire», mais fort habile dans ses manipulations, «commerçant milliardaire qui n'a de réussites que matérielles» tout en se permettant de se dire «riche et intelligent». Marie Claire Blais dépeint «un homme raciste convaincu de sa suprématie de blanc» qui a déjà dit, nous rappelle-t-elle, qu'il fallait «renvoyer Barak Obama au Kenya, qu'un Africain ne pouvait gouverner ce pays» (p. 13). Dénonciation donc, à travers ce portrait du racisme, de l'indifférence, de l'inhumanité du dirigeant qui est un des plus influents dirigeants de la planète; un président fort dangereux.

Ce narcissisme et ce manque de compassion, que Donald Trump affiche sans gêne aucune, enragent l'essayiste qui les souligne dans les discours de Trump, dans les mots qu'ils utilisent, dans la violence de ses tweets, dans ses attitudes, dans ses décisions politiques et dans ses lois inhumaines, tout comme dans ses réactions lors de catastrophes naturelles. C'est l'évocation de l'ouragan Maria sur l'île de Porto Rico, où trois mille vies ont sombré sans que le président ne manifeste la moindre empathie. C'est une photo que l'essayiste nous tend, celle du *Times* du 30 juillet 2018 «où les têtes de Poutine et Trump sont jumelées, ne formant qu'une personne» pour mieux induire la dictature et éventuellement la guerre nucléaire qui menace le monde. Marie-Claire Blais revient sur la campagne électorale et la défaite crève-cœur d'Hillary Clinton, sur les propos lourds et haineux du futur président à l'égard de cette femme «qui rêvait d'un autre monde, un monde sans sida», proposait «une lutte active pour l'éradication de cette maladie partout dans le monde». L'essayiste s'insurge «contre la gestion aussi confuse que peu structurée de la crise migratoire», de la séparation des enfants de leurs parents tout en nous rappelant que «cinq cent cinquante-neuf enfants migrants, dont les parents ont été déportés sans eux, sont encore dans les camps de détention, tous séparés de leurs parents qu'ils ne reverront peut-être jamais» (p. 90). Sa colère monte devant les murs que ce président sans humanité dresse «entre les riches et les pauvres, rend normale la ségrégation religieuse ou raciale» (p. 70). Elle a de quoi s'indigner, car cela n'en finit pas: modification de l'Endangered Species Act à laquelle les défenseurs de l'environnement s'opposent et évidemment toute une politique aussi inhumaine que mercantile sur l'armement, réactions aux tueries dans les écoles et cette folle recommandation d'armer les enseignants. Il y a aussi cet arsenal nucléaire auquel le président tient tant et qu'il a tenu à renforcer dès son arrivée au pouvoir. Oui, détruire, tel est, selon l'écrivaine, le leitmotiv de Trump, la menace au cœur du pays où elle vit et d'où elle lance ce cri d'alarme pour contrer notre indifférence.

En lisant ce livre, je n'ai pu m'empêcher de penser à Victor Hugo, à l'énergie de l'écrivain au service de la dénonciation, à sa volonté de lutter lui aussi, comme bien des écrivains engagés, contre l'indifférence face à la souffrance de l'autre, à sa responsabilité face à l'injustice et à ce lyrisme mis au service de la défense de notre humanité. Oui, je sais, plus d'un siècle et un océan séparent Victor Hugo de Marie-Claire Blais, mais l'écrivain d'aujourd'hui, comme celui d'hier, peut-il, comme l'auteure de cet essai, passer sous silence «les destructions, les injustices, les meurtres dont nous sommes les témoins directs»? (p. 9). Non et c'est ce devoir que l'auteure de la série *Soifs* endosse avec la force de son écriture.

Françoise Bouffière
Orthopédagogue

Le cosmopolitisme contre l'identité

Martin David-Blais
Professeur, communications sociales, Université Saint-Paul

Joseph-Yvon Thériault
Sept leçons sur le cosmopolitisme : agir politique et imaginaire démocratique
Montréal, Éditions Québec Amérique, Collection Débats, 2019, 230 pages

Joseph-Yvon Thériault, professeur à l'UQAM et commentateur politique bien connu, propose une réflexion sur le cosmopolitisme, une conviction idéologique ancienne qui n'a de cesse de resurgir et qui est bien présente en Occident depuis plusieurs décennies. L'ouvrage apporte à la fois un état de la question et une réflexion critique.

Comme le livre se présente sous forme d'état de la question, on voit défiler un ample cortège de penseurs, de ces penseurs qui passionnent les universitaires se consacrant aux idées politiques, les Lefort, les Habermas, les Rancière. Tout au long du livre court la question du politique : le cosmopolitisme peut-il proposer un projet démocratique au sens fort ? En a-t-il les moyens théoriques ? Thériault en doute, mais sa démarche tient plus du questionnement et de l'appel à la discussion que d'une réfutation.

Tout d'abord, que signifie le mot « cosmopolitisme » ? Même si le terme est quelque peu flottant, on dira qu'il s'agit à la fois d'une posture et d'une vision idéologique. On parlera de posture cosmopolite au sujet d'individus ou de mouvements affirmant n'être attachés à aucune entité nationale ou ethnique spécifique (ce qui exprime souvent un dédain pour l'enracinement et l'identité de groupe) ou, à l'inverse, réclamant une multitude d'appartenances (ce qui traduit un refus de préférence). Le cosmopolitisme comme vision du monde et idéologie tend à voir la nation ou l'appartenance ethnique comme un problème d'importance et tend à préconiser, comme solution, l'effacement de l'entité nationale ou ethnique comme horizon sociétal. L'appartenance nationale ferait problème parce que source de conflit, de discrimination, voire de persécution. L'idéologie cosmopolite s'appuie en général sur la croyance en l'universalité de la Raison et la conviction que les tissus sociaux, tout comme les individus, sont complexes et fluides ; de là, elle tend à croire qu'il est possible de créer des formes de vie en société en refusant à la fois la primauté d'une collectivité nationale sur d'autres et le lien exclusif entre une collectivité, nationale ou ethnique, donnée et un territoire.

Le livre est fait de matériel de cours développé pendant plusieurs décennies que l'auteur a réorganisé en une série d'exposés thématiques qu'il nomme leçons, à l'instar de Raymond Aron, le célèbre professeur de sociologie et grand pédagogue, qui a publié en 1968 *Dix-huit leçons sur la société industrielle*. Thériault fait explicitement référence à Aron et à Weber (*Le Savant et le politique*, 1919) pour expliciter sa démarche. Il s'explique non seulement sur le fait de transformer un cours en livre, mais aussi sur son type de travail. Il est de ces universitaires qui s'aventurent sur le terrain des débats d'idées en jouant sciemment sur deux tableaux : celui de la pédagogie (en principe axiologiquement neutre) et celui de la défense de valeurs et de points de vue. Quoi qu'il en soit, l'auteur nous offre un ouvrage très bien fait qui tire avantage de l'entreprise pédagogique sur laquelle il repose : le livre est à fois solidement documenté, d'une absolue clarté et sobrement rédigé. Les divers points de vue sont présentés de telle sorte que, pour chacun, on en comprend la logique interne et qu'on en voit l'intérêt.

L'idéologie cosmopolite s'appuie en général sur la croyance en l'universalité de la Raison et la conviction que les tissus sociaux, tout comme les individus, sont complexes et fluides ; de là, elle tend à croire qu'il est possible de créer des formes de vie en société en refusant à la fois la primauté d'une collectivité nationale sur d'autres et le lien exclusif entre une collectivité, nationale ou ethnique, donnée et un territoire.

Dans la première leçon, Thériault est carrément didactique. Il brosse un panorama intellectuel à caractère historique au cours duquel on voit comment l'idée de « monde sans frontière » a été reprise, depuis le philosophe grec Diogène jusqu'à un Ulrich Beck, en passant par Saint-Augustin et Kant. Le survol est très utile. On y comprend notamment pourquoi plusieurs penseurs de la modernité, voulant asseoir la gouverne sur l'usage de la Raison, ont été portés à lier Raison et cosmopolitisme. La première leçon apporte en outre un bon tableau introductif aux conceptions actuelles du cosmopolitisme : on se fait alors une bonne idée du foisonnement des contributions et de la diversité des versions proposées. Cette diversité est à maints égards de nature ontologique puisque certains auteurs cherchent à dissoudre la nation dans l'hypervariation culturelle (laquelle concerne la reconnaissance de toute forme de collectivité humaine, y compris les toutes petites) alors que d'autres tablent sur l'universalité de la Raison humaine. La diversité des conceptions concerne aussi la forme des solutions institutionnelles préconisées, certains auteurs insistant sur la pluralisation des institutions locales (pour les dépouiller de leur caractère national) tandis que d'autres réfléchissent surtout à l'établissement d'institutions universelles.

La dimension critique s'impose rapidement dans le livre, même si elle est amenée avec une certaine retenue. La critique prend appui sur une conception de l'être humain : pour Thériault, les humains sont des « êtres situés et sociaux », qui fonctionnent bien au quotidien dans un contexte culturel large où prévaut une socialisation partagée permettant la collaboration et, jusqu'à un certain point, la solidarité. Il s'ensuit que l'humain ne peut être à l'aise, ni dans l'abstraction des très grands ensembles ni dans l'hyper fragmentation du social où, à la limite, les différences individuelles se trouveraient érigées en seul horizon. La mondialisation et la prolifération des technologies ne changent rien à cet état permanent de la réalité humaine. Toutefois, plutôt que de tenter de démontrer que son point de vue l'emporte, il présente aux tenants du cosmopolitisme trois problèmes d'importance. C'est l'objet des leçons 2, 3 et 4.

Le premier problème soulevé par l'auteur est le constat historique que c'est seulement dans le contexte de l'État-nation, lequel s'est développé récemment, que la démocratie a pu devenir réalité, ce qui n'est pas rien. C'est dans le contexte précis de l'État-nation

suite à la page 18

suite de la page 17

que le peuple est devenu une entité politique relativement tangible, qu'on a trouvé des moyens de le représenter et que le peuple a pu à l'occasion devenir acteur. Thériault utilise à ce propos la jolie expression «d'affinité élective» (Weber). Voilà qui, pour l'auteur, soulève de nombreuses questions. Notamment celle-ci: pourquoi condamner avec précipitation l'entité nationale alors qu'elle aura permis, malgré ses limites, une telle avancée? Et en corollaire, par quoi la remplacer si l'on souhaite conserver et développer les dynamiques démocratiques?

Un second problème se pose lorsque l'on observe assez systématiquement les comportements des individus: dans une immense majorité, les individus n'ont pas cette mobilité que souhaiteraient les élites cosmopolites. On remarque plutôt, données à l'appui, de grandes réticences à épouser le multilinguisme et à accepter les déracinements géographiques. L'observation de la banale réalité du quotidien tend à montrer l'irréductibilité du local, du vernaculaire, des attachements nationaux et religieux. Et l'auteur de s'interroger: définir la vie en société et la démocratie principalement sur les idées de mobilité, de fluidité et de multiple pourrait bien heurter de front la majorité des individus, et ce, peu importe le lieu, l'origine et la condition, car ce «n'est pas ainsi que les humains vivent» (discrète référence à Aragon).

Le troisième problème concerne le conflictuel. Classiquement, le cosmopolitisme aspirait à l'éradication des confits et croyait cela possible; toutefois, dans le monde contemporain, bien des tenants du cosmopolitisme ont un tout autre rapport au conflit. Par exemple, plusieurs conçoivent la politique comme étant la défense incessante et radicale des minorités et des subjectivités, une position qui favorise la pérennisation des antagonismes et qui, si elle se généralise, limite le développement de points de vue partagés. D'autres vont plus loin, non seulement en acceptant le conflit comme un état permanent, mais en refusant toute forme d'institutionnalisation. À l'évidence, il y a là des évolutions paradoxales: une pensée qui refusait le conflit et qui tend à s'y associer de plus en plus, voire à le revendiquer; une pensée qui aspirait l'universel et qui tend de plus en plus à embrasser le très particulier. Tout cela fait surgir des questions d'importance: comment développer la démocratie si on ne peut l'asseoir sur une véritable communauté? Comment faire fonctionner la démocratie si les institutions sont toutes suspectes?

En formulant ces trois problèmes, Thériault n'apporte pas une réfutation en bonne et due forme, mais soumet plutôt des questions de fond. Il demande aux tenants du cosmopolitisme comment penser proposer un projet politique crédible face à tous ces problèmes. Un projet qui soit démocratique et qui parvienne à dépasser ses possibles *a priori* élitistes. Un projet qui tienne compte de la nature des individus concrets et du grand nombre. Un projet qui ait une pensée cohérente du conflit et des institutions.

Dans la troisième partie du livre (leçons 5, 6 et 7), l'auteur esquisse trois études de cas. Il aborde la pertinence des idées du cosmopolitisme à la lumière de l'Europe unie, de l'histoire américaine et du multiculturalisme canadien. Ces trois cas ont ceci en commun: il est possible de faire valoir qu'en des moments précis de l'histoire, s'est déployée une volonté de dépassement de l'exclusivisme national au profit d'une sorte de synthèse, et ce, tout en construisant la démocratie. Le résultat de cette troisième partie est cependant mitigé. Peut-être le propos reste-t-il un peu trop en surface pour être convaincant. Mais je dirais que le problème réside plutôt dans l'imprécision des objectifs de l'auteur. S'agissait-il de comparer ce qui a été réalisé et les ambitions d'origine des acteurs politiques? Ou s'agissait-il de juger de la prise des idées du cosmopolitisme dans le vaste terrain de la réalité politique concrète, ce qui est très différent? Dans ces trois chapitres, me semble-t-il, l'auteur n'avait pas de stratégie argumentative très nette, ce qui n'était pas du tout le cas dans le reste du livre. Qu'à cela ne tienne, l'ouvrage de Thériault est, dans l'ensemble, une belle réussite. ❖

Les Cahiers de lecture

de L'Action nationale

Littérature, politique, culture, histoire, philosophie, économie, environnement, science...

Pour suivre l'actualité des essais québécois, il faut s'abonner aux Cahiers de lecture

actionnationale.quebec

utilisez le coupon attaché pour procéder par la poste
achat à l'exemplaire possible sur le site

Prendre le large

Nathalie Le Coz
Le Québec à 5 km/h. Sur les sentiers et rivières des explorateurs
Montréal, Fides, 2018, 169 pages

Dans *Le Réel absolu*, le poète Paul-Marie Lapointe nous lançait au visage, en bon surréaliste, tout un cortège d'images, dont une m'a sauté aux yeux l'autre jour : « les rivières d'automobiles ». À l'aube de cette tranquille révolution de l'étalement urbain, il y a 60-70 ans, cette image ne pouvait pas révéler les bouchons de circulation infernaux sur les ponts de l'île, queues interminables d'autos à travers les banlieues et les cours à condos. J'aime à dire à mes étudiants qu'on comprend aujourd'hui le Québec comme l'on roule sur la 40 ou sur la 20. On ne voit pas grand-chose. N'y a plus que Montréal, Québec et les régions.

Ce Québec d'aujourd'hui, on le file donc à 110 km/h, sans s'arrêter, sans ralentir, sans trop prendre en compte ce qu'il comporte en diversité de lieux et en beauté de paysages. On en oublie l'immensité du réseau hydrologique, celui que des Champlain, des Joliet et un Jacques Rousseau, plus près de nous, ont dû sillonner, canoter, explorer : toutes ces innombrables rivières et affluents qui se jettent les uns dans les autres, puis ultimement dans le grand fleuve, ont une valeur inestimable. L'ouvrage de Nathalie Le Coz est une remarquable contribution à une meilleure conscience du territoire. Modeste et bien ficelé, ce livre comble cette lacune de notre mémoire collective sur ce territoire que nous « habitons ». À l'aide une bonne dizaine de sections et tableaux, elle nous invite à découvrir les grandes rivières et les monts du pays québécois pour nous inviter à des expéditions ambitieuses.

Le Québec à 5 km/h est donc d'abord un livre de curiosité, avec des textes succincts. La présentation du contenu est complétée par de magnifiques photos et cartes géographiques. Le livre fait voyager ; à travers images et clichés, saisis au moment opportun, lors d'une expédition sur la rivière Métabetchouan, ou sur la Péribonka, ou celle des Outaouais, il nous entraine aussi dans le Nord méconnu en suivant les rivières Rupert et Mistassini, avec le père Albanel ou l'explorateur Joseph-Normand Normandin, lui qui a traversé l'Ashuapmushuan dans l'axe menant du lac Saint-Jean jusqu'à la baie James. Le Coz nous invite également à explorer des sentiers, des caches, des chemins de traverse. Une information de qualité sur les haltes touristiques et les expéditions possibles dans les plus beaux parcs québécois donne une touche utilitaire à ce livre qui relève à la fois du guide touristique et du regard naturaliste jeté sur les vastes territoires québécois.

Ce livre a beau être léger et présenter le portrait de grandes rivières du Québec, il raconte ces lieux avec délicatesse et pédagogie. Ainsi, les dix parcours proposés révèlent du même coup des pensées d'avant-garde qui se sont révélées dans les lieux concernés, celles du député Joly de Lotbinière qui, à la fin du 19e siècle, s'est battu pour la conservation des forêts québécoises, celles du médecin Norman Bethune qui a valorisé les cimes des Laurentides pour stimuler la santé et qui a ainsi contribué à faire connaître la région, celles de Stanley Vollant qui nous invite à un Compostelle septentrional dans le Nord québécois. Enfin, l'ouvrage nous fait comprendre certains éléments de notre géopolitique, comme lorsqu'il est question de l'axe intercolonial qui part du Grand-Portage vers le lac Témiscouata, près du Nouveau-Brunswick et qui a joué un rôle déterminant pendant la guerre de l'indépendance des États-Unis.

Une des grandes thématiques de ce livre, c'est le déplacement et le transport, à pied, en canot, en raquette. Fondé sur un amour du territoire et le plaisir de découvrir des lieux de notre patrimoine, ce livre nous offre une histoire des chemins de terre et d'eau. On découvre aussi les territoires marqués par les idéologies qui les ont façonnés (le mythe de la frontière repoussée, le *wilderness*, la nostalgie romantique, etc.) Aussi, lorsqu'il est question de la Mauricie ou des Laurentides, on découvre davantage l'histoire et l'identité de ces régions en raison de leurs ressources, mais aussi de la sensibilité militante d'explorateurs ou de scientifiques qui ont rapidement compris l'importance de maitriser le territoire. Nathalie Le Coz, après tous ces périples qu'elle a d'ailleurs effectués, voulait faire de ce livre une ode à la « discrète omniprésence humaine » sur le territoire et le résultat est réussi. L'inclusion des cartes d'époque entremêlées de citations à partir desquelles sont construits les textes de chaque section nous fait découvrir l'incroyable beauté du réseau des rivières québécoises en plus de nous donner un goût du réel – pas *absolu* mais proche –, le goût du dehors, le goût du territoire. Voilà une petite lecture d'été qui nous fait vraiment quitter les « rivières d'automobiles » pour un flot et une nature autrement plus vivifiants.

Pascal Chevrette
Chef de pupitre, littérature

Prendre le large

Voyage aux pays canadiens-français

François Rioux
Professeur de littérature, collège Montmorency

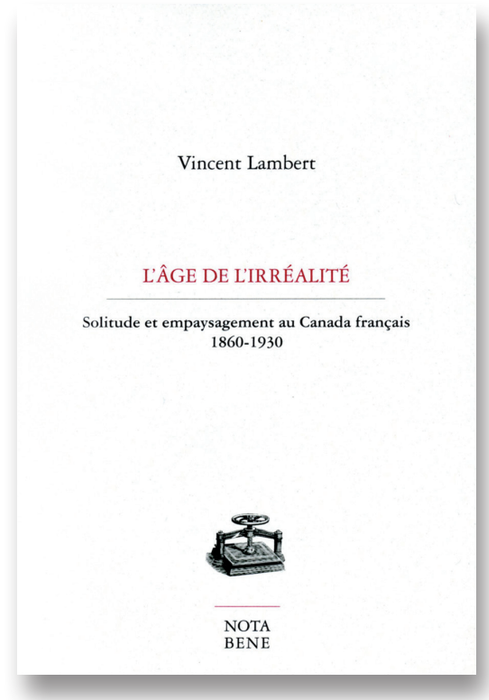

VINCENT LAMBERT
L'âge de l'irréalité. Solitude et empaysagement au Canada français, 1860-1930
Montréal, Nota Bene, 2018,
444 pages

Au début de l'année, j'ai vu sur Facebook des littéraires qui, n'ayant sans doute rien à lire, s'indignaient des propos de Marie Kondo : selon la « gourou » de l'organisation domestique, on ne devrait garder dans sa maison que les livres qui suscitent de la joie, idéalement moins de trente. Si elle veut. Pour ma part, je compte bien me fabriquer de nouvelles bibliothèques en pin pour y ranger les livres qui sans arrêt entrent chez moi, y compris cet *Âge de l'irréalité* de Vincent Lambert, dont le sous-titre, *Solitude et empaysagement au Canada français, 1860-1930*, à lui seul lui mériterait la poubelle de Kondo, car qui veut garder moins de trente livres n'a cure de conserver la mémoire, pris dans un éternel présent bien propre, bien organisé.

Le corpus que couvre l'étude de Lambert n'est pas le mieux connu, et on a tendance à vouloir le ranger bien loin, dans de vieilles boîtes affaissées et humides, tant la littérature de cette époque ne semble fleurer que l'enflure patriotique et le fumier idéalisé, avec des poètes détachés de la vie et passéistes, quand ils ne sont pas tout simplement poches. Pourquoi y retourner ? Parce que rien n'est jamais si simple, et que c'est, après tout cela, le travail des critiques et historiens de la littérature : relire, réinterpréter, voir s'il faut nuancer. Entre « la voie messianique et la voie descriptive, le pays commémoré et l'actualité des paysages » (p. 383), Lambert est plus sympathique à la seconde, mais « derrière la contradiction apparente de ces voies [...] il faut être prêt à imaginer leur collaboration souterraine » (p. 383).

Ce qui fut à l'origine une thèse de doctorat s'avère une lecture plaisante. L'auteur a fait ses devoirs : analyses fines et rigoureuses, structure claire, bibliographie conséquente, joyeuse érudition ; or il écrit dans un style certes précis, mais également riche, imagé et personnel. Car si on prend un parti pris pour une poésie incarnée, autant faire de même dans sa propre écriture. Le livre s'ouvre d'ailleurs sur la visite d'une librairie improbable, dans le troisième rang de Saint-Malachie. Dans ce qui ressemble à un cabanon s'entassent des milliers de vieux livres. Certains imprimés – almanachs, missels, manuels scolaires d'un autre temps – sont laissés dehors, sous la neige, ils retournent lentement à la nature, « à la dompe universelle » (p. 10), et ce n'est pas la faute à Marie Kondo. En fait, cela rassure le narrateur, ce passé, c'est « comme s'il avait trouvé un berceau pour sa désuétude, comme s'il pouvait être sûr d'être toujours en circulation » (p. 10). Peut-il retrouver « le chemin boueux du vivant », cet âge de l'irréalité ? À en croire les mononcles, les écrivains seraient les pires pelleteurs de nuages, et de toute façon, à en croire Jules Fournier, au seuil du vingtième siècle la littérature canadienne-française n'existe pas, ce n'est encore qu'un rêve (je cite de mémoire) – cette littérature elle-même serait irréelle. Et pourtant. Lambert cherchera chez les poètes de cette époque « un certain "sens du réel" » (p. 12), expression qu'il emprunte à Alfred DesRochers. Lambert ne s'engage pas à définir le réel, entreprise qui peut bien sans doute faire l'objet d'une thèse ou deux.

Vive les Exotiques, *fuck* les Régionalistes ? Non. Évidemment, la réception de la vieille poésie canadienne-française n'est pas si unanime : tandis que Ferron crache dessus, Miron l'assume, ce qui est cohérent avec sa volonté de rendre compte de tout le noir des ancêtres.

Le premier chapitre fait d'abord le tour des écrivains et des critiques qui, depuis les années 50, se sont penchés sur ces poètes « anciens » : le constat est désolant : ça sonne faux, il n'y en a rien à tirer, voilà ce qu'il ne faut pas faire. (Le Canada anglais s'est dit à peu près la même chose, rassurez-vous.) À travers cela s'élève la figure de « l'Aîné tragique », ce poète trop en avance sur son temps parmi la « foule méchante » qui ne comprend rien : Nelligan en constitue l'exemple par excellence. Ce qui finit par créer une vision « progressiste » de la littérature (malgré les obstacles, elle évolue !) et de réduire « la valeur d'une œuvre à sa portée transgressive » (p. 68). Vive les Exotiques, *fuck* les Régionalistes ? Non. Évidemment, la réception de la vieille poésie canadienne-française n'est pas si unanime : tandis que Ferron crache dessus, Miron l'assume, ce qui est cohérent avec sa volonté de rendre compte de tout le noir des ancêtres. Souvent la critique a eu tendance à se désintéresser des textes pour réduire les poètes à des emblèmes, prisonniers de leur solitude, symboles de l'aliénation collective. Et si on les lisait : « Mon étonnement, écrit Lambert, fut de trouver ces poètes plus paisibles que je ne le croyais. Ils n'étaient pas si différents des romantiques du monde entier, et capables à la fois d'humour et de gravité, de candeur et de lucidité » (p. 89). Et peut-être même de joie.

Éventuellement – l'auteur lui-même reconnaît la longueur de son préambule –, on en arrivera aux œuvres. Le second chapitre couvre la période allant de 1860 à la fin du siècle. Les poètes de l'époque n'ont d'autre tradition que la française, et pourtant, ça ne suffit pas. Si on ne se fie qu'aux livres, les mots qu'on y puisera pour peindre la nature font référence à des réalités d'Europe et non à celles d'ici. D'où la nécessité d'aller à la rencontre des paysages. On s'attarde à ceux peints par Alfred Garneau, qui réussit mieux que ses contemporains parce qu'au lieu de vouloir rendre l'immensité il s'attarde à des détails et rend ainsi ses tableaux plus vivants et habités, et qui ne sont pas sans profondeur. On consacre aussi quelques pages au cas d'un autre mal connu, Eudore Évanturel[1], et à l'inévitable Nelligan.

Les trois chapitres suivants effectuent l'analyse approfondie d'une œuvre (Albert Lozeau, puis Jean-Aubert Loranger et enfin Alfred DesRochers) et, pour chacune, des rapports entre les mondes intérieur et extérieur. Confiné à sa chambre, Lozeau observe par la fenêtre. Lambert, qui a le sens de

* Derniers mots de *L'océantume*, cités par Lambert (p. 11).

1 D'ailleurs, cet automne devrait paraître un collectif, dirigé par le même Vincent Lambert, sur l'œuvre d'Évanturel (pour tout dire : j'y signe un texte), chez Nota Bene, qui vient de rééditer sa poésie : tout cela pour souligner le centenaire de la mort du poète.

suite à la page 21

suite de la page 20

la formule, dit de lui : « À l'opposé du bon vieux civilisateur, du conquérant, du grand chantre, Lozeau ressemble davantage à une plante » (p. 203). C'est drôle, ça surprend ; c'est néanmoins juste. Pour Loranger c'est autre chose : « Le paysage l'intéresse moins, tout compte fait, que son apparition » (p. 246). Autrement dit, chez lui c'est plutôt la prise de conscience qui change tout. Et il cherchera à provoquer le même effet chez ses lecteurs par des images étonnantes, mais efficaces, par une « gaucherie étudiée » (p. 266), etc. Un chapitre plus long est consacré à DesRochers et « ses grands espaces blancs », aux contradictions dans sa pensée et sa poésie que Lambert tentera de résoudre : « C'est peut-être le meilleur compromis qu'on peut trouver aux contradictions de cette œuvre que de voir dans la contradiction son principe de création » (p. 380). On peut aussi lui savoir gré de ne pas avoir, dans toute sa véhémence, aplani les contradictions, dont nous sommes tous pétris (ou je me trompe ?).

Spécialistes et profs y trouveront leur compte : on en a apprend beaucoup, ça se lit bien, ça remet en question certains aspects du récit collectif. Une bonne frange de la poésie actuelle colle au plus près du réel, ce qui n'est pas un mal, peut-être redécouvrira-t-elle de vieux nouveaux modèles. Enfin, cela peut donner à réfléchir à comment être au monde, comment voir et habiter le paysage, quel qu'il soit. Car il faut bien retourner au vaste monde, à son chaos débordant contre lequel un logis parfaitement organisé n'est jamais qu'une digue de carton, mais sur lequel un livre peut s'ouvrir comme une fenêtre. ❖

Prendre le large

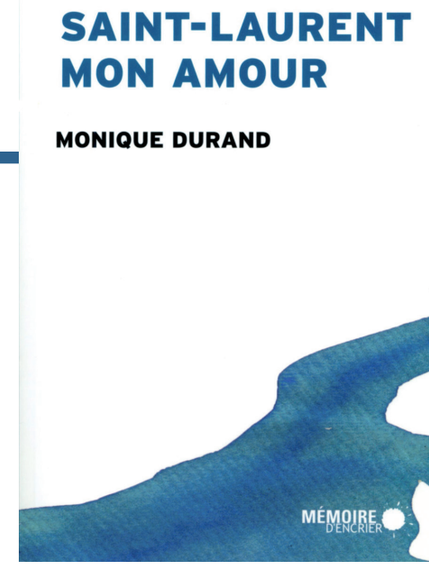

Monique Durand
Saint-Laurent mon amour
Montréal, Mémoire d'encrier, 2017, 160 pages

Les lecteurs du *Devoir* ont déjà eu l'occasion d'apprécier le talent et la passion de Monique Durand dans d'extraordinaires reportages sur ses périples dans les recoins les moins bien connus du territoire québécois. Ceux-là seront comblés, voire emportés par cette déclaration d'amour au fleuve, à tout ce qu'il représente de notre histoire, de ce que nous sommes. Les autres découvriront ici un ouvrage essentiel. Rarement nous aura-t-il été donné de voir exploré et incarné avec une telle sensibilité ce que le sentiment d'appartenance peut signifier.

Monique Durand a fait de ce parcours le long du Saint-Laurent un véritable pèlerinage. Par l'intensité de l'attachement, par l'acuité du regard, par l'amour des gens et la capacité qu'elle a d'en décoder les traces partout dans le paysage, l'auteure est vraiment parvenue à proposer un parcours initiatique. À la fois reportage et chronique de voyage, journal d'exploration et quête intime, ce petit livre est une réussite totale et un témoignage aussi singulier qu'essentiel. Y résonnent l'écho du *Saint-Élias* de Jacques Ferron et la ferveur de l'*Ode au Saint-Laurent* de Gatien Lapointe. La prose est forte et dépouillée : nul besoin de descriptions emphatiques, le paysage impose des images que le regard émerveillé traduit avec une éloquence retenue. Monique Durand sait se faire modeste devant la démesure non seulement du paysage, mais aussi des rêves qu'il a nourris chez ceux et celles qu'elle nous fait découvrir et qui s'en sont fait un destin.

Cheminant tantôt par la rive sud, tantôt par la rive nord, naviguant dans l'histoire pour mieux nous faire voir un présent immensément chargé, le récit donne à voir, à sentir et à rêver ce qui se partage tout au long du grand chemin d'eau. Le paysage y est un certes un personnage, mais c'est d'abord un complice qui permet d'accéder à une intimité des êtres qui le peuple. Donnant à lire l'émouvant journal de ces deux frères de la Basse-Côte morts au terme d'un long hiver de misère parce que la trappe où ils sont allés en ultime recours n'a rien donné, Monique Durand réussit à faire sentir aussi bien la détresse que le courage des gens qui ont fait leur bout de pays. Elle donne à rencontrer des types humains qu'elle invite de façon convaincante à voir comme autant d'archétypes d'une humanité propre aux peuples du Saint-Laurent. On partage son regard fasciné et sympathique pour une vieille Innue aperçue sur le Bella Desgagnés, on ressent bien le mystère des îles, qu'il s'agisse de la fascinante Anticosti ou de l'émouvante Ile aux Perroquets. À de Gros-Morne, à Longue Pointe de Mingan, à Gaspé ou La Romaine, c'est l'humanité qu'elle met en valeur dans l'immensité du territoire, c'est ce qu'elle porte qu'elle fait voir, mais le plus souvent deviner de l'intériorité de ceux et celles qui y habitent, s'y sont usés la vie ou saoulés de rêve et de liberté.

Cette déclaration d'amour au Saint-Laurent est un livre qu'il faut avoir lu au moins une fois. Pour se connaître et se découvrir dans une appartenance que plusieurs vont éprouver avant même d'avoir fréquenté les contrées qu'embrasse le regard de Monique Durand. C'est une lecture qui devrait être proposée en particulier à tous les jeunes qui veulent connaître le monde, mais également à tous ceux et celles qui veulent faire l'expérience sensible de ce que signifie être de quelque part. Nous sommes du fleuve. De mémoire et d'aventure.

Robert Laplante
Directeur des Cahiers de lecture

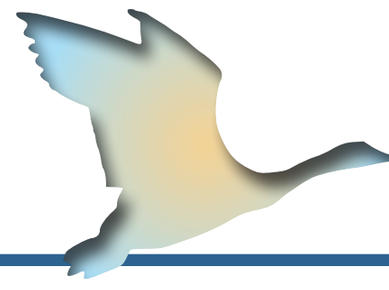

Prendre le large

Le Canada et son double

Pascal Chevrette
Chef de pupitre, littérature

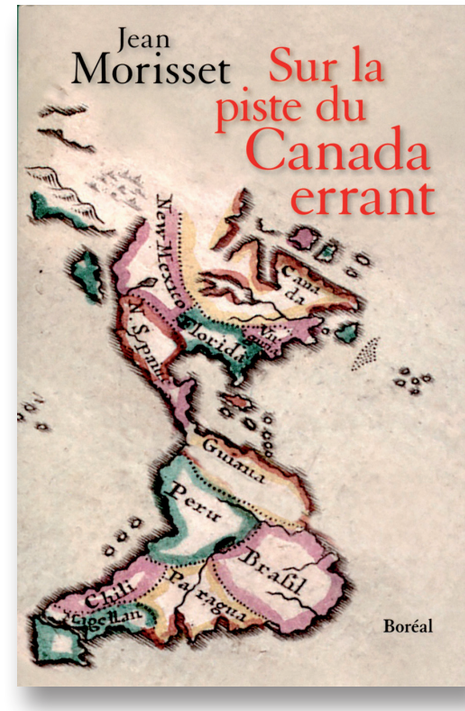

Jean Morisset
Sur la piste du Canada errant
Montréal, Boréal, 2018, 362 pages

C'est un livre assez unique en son genre que ce *Sur la piste du Canada errant*. Je m'y suis plongé en pensant qu'on broderait autour de la vieille chanson du Canadien errant dans une espèce d'odyssée franco-américaine comme on les connaît, aux quatre coins d'une Amérique française en mille miettes. En fait, oui, il y a un peu de cela dans ce livre ; dans les sections de la première partie, « Le Canadien à travers les Amériques » et « Sur les traces de l'imaginaire franco », Jean Morisset dresse un portrait assez complet de ces coureurs des bois et explorateurs canadiens qui, avant la conquête, ont traversé les plaines, les forêts, lacs, rivières et fleuves. Mais dans ce livre de synthèse, Morisset suit ces pistes pour en arriver au métissage, aux Métis, aux contacts et alliances entre ces « Canayens » de l'ancien temps et les Autochtones.

Livre de synthèse, dis-je, car Jean Morisset, géographe et poète, voyageur surtout, du sud au nord de l'Amérique, de l'est à l'ouest, du Brésil à l'Ungava et au Yukon, y rassemble tout ce que ses innombrables périples, lectures et contacts lui ont révélé sur la nature profonde de l'Amérique.

Précisons d'abord que le vocabulaire et le ton qu'il emploie sont particulièrement denses, trop riches par moment, car le savoir du géographe se mélange au lyrisme d'un poète dont les phrases débordent de métaphores, de désignations et de toponymes de tout un fond d'une Amérique métisse que l'histoire et la géopolitique ont disqualifié. Exemple : « Instance multiple, le Canada constitue un pays-fleuve dont procède un territoire sans frontières, promesse au long cours et respiration inédite au seuil de l'infini plutôt qu'une mine d'or ou un cap serti de pierres précieuses au débarcadère des caravelles. » (p. 14) Si on n'accepte pas la dimension poétique et lyrique de cet essai, on ne va pas très loin et on ne parvient pas à en comprendre tous les filons.

Mais quel est ce « Canada » dont parle Morisset ? Ce n'est assurément pas celui du système fédéral que nous connaissons, monarchique dans ses institutions et pétri du dogme multiculturaliste. Morisset parle d'un autre Canada, plus fuyant celui-là, qui « n'apparaît sur aucun document officiel et n'existe plus sur aucune carte » (p. 13).

L'ancienne racine canayenne

Fils d'un marin de Bellechasse, ayant donc bourlingué à travers tout le contient, Morisset, qui se dit « Canayen » et parle au « nous », nous entraine dans son essai… comme si on partait en rafting : les risques de chavirer sont bien présents. Au fond, son but est de restituer à la conscience collective cette mémoire canayenne perdue (le sens premier de « Canadien », par rapport aux Français qui contrôlaient commerce et institutions coloniales de la Nouvelle-France) et les fondations métisses du pays. D'une certaine façon, Jean Morisset livre en essai ce qu'Alain Grandbois avait dépeint poétiquement dans *Né à Québec*, en 1933. Ce n'est donc pas nouveau comme initiative, mais son livre a – je tiens à le reconnaître – sa couleur singulière et contribue à jeter un regard critique sur le Canada tel que nous le connaissons aujourd'hui.

Morisset tente donc de rectifier les faussetés véhiculées par l'histoire « officielle » du Canada, mais aussi celle des États-Unis, et de dépasser les doctrines multiculturaliste et du melting-pot à l'américaine en rejouant cette carte des fondements métisse du nord. Selon une trame historique qu'il rétablit, la figure de Louis Riel, mise aux côtés d'un Simon Bolivar, d'un Tupac Amaru ou d'un Emiliano Zapata, devient cardinale pour comprendre où il veut en venir.

Le résultat m'a paru par moment… baroque. Surtout au début du livre. La rencontre du style académique et du lyrisme du « Canayen » qu'est Jean Morisset ont même des accents qui peuvent rappeler… *L'homme rapaillé* ! Morisset veut faire ressurgir cet ancien Canada, distinct de la Nouvelle-France, celui d'avant la conquête et la guerre de l'Indépendance américaine, qui partait des rives de Katarakoui (le Saint-Laurent) pour se rendre jusqu'aux plaines de l'Ouest et plus loin encore. Dans la première partie, « Le Canadien à travers les Amériques », Morisset tourne autour de cette figure, à laquelle il revient et revient sans cesse, comme pour en combattre l'oubli. Mais c'est en cherchant ardemment à réhabiliter le caractère sauvage de ce premier Canadien, ce côté forestier, sang-mêlé, le lointain pagayeur, le chasseur et l'explorateur, plus tard le mercenaire et l'agent de colonisation malgré lui, que Morisset initie une lecture historique et géographique qui devient au fil de la lecture assez stimulante. Fascinante aussi cette synthèse rétrospective sur ce que fut cette Nouvelle-France, bâtie sur « cinq ou six solives géographiques – l'Acadie, le Canada-Nord-Ouest, le Mississippi, la Louisiane, la Caraïbe et le Brésil. » N'oublions pas ces deux dernières colonies pour saisir la suite…

La créolité du nord

C'est qu'après avoir effectué un voyage aux Antilles dans les années 60, Morisset en est venu à comprendre l'Amérique, non plus à travers le prisme des institutions britanniques et états-uniennes « yanquies » (toute l'Amérique du Nord, la « Nord-Amérique » comme il l'écrit), mais à travers un regard véritablement « amériquain », dit-il. Le Brésil, le Pérou, le Mexique, et les pays des Caraïbes forment des pays et des nations qui ont expérimenté plus que dans les régimes issus de la Couronne britannique de profonds processus de métissage, de créolisation.

Contrairement à ce qu'on pourrait lui reprocher, c'est-à-dire de mythifier un passé qui n'a jamais existé, Morisset parle d'une culture perdue et refoulée d'un métissage amériquain, d'une créolité du nord qui se serait révélée, mais qui a été réprimée et cantonnée dans les réserves au nom de la Couronne britannique. Le jésuite et historien Charlevoix parlait ainsi des Canadiens des rives du Saint-Laurent : des créoles. Morisset tente donc de rectifier les faussetés véhiculées par l'histoire « officielle » du Canada, mais aussi celle des États-Unis,

suite à la page 23

suite de la page 22

et de dépasser les doctrines multiculturaliste et du melting-pot à l'américaine en rejouant cette carte des fondements métisse du nord. Selon une trame historique qu'il rétablit, la figure de Louis Riel, mise aux côtés d'un Simon Bolivar, d'un Tupac Amaru ou d'un Emiliano Zapata, devient cardinale pour comprendre où il veut en venir. Pour lui, le Canada demeure dans l'histoire contemporaine le chainon manquant d'un grand destin « amériquain », et la mise en œuvre coloniale des puissances européennes, anglaises (et mêmes françaises), ont contribué à l'usurpation de l'originale identité canayenne qui avait commencé à germer. Le livre veut faire réagir, car même les Québécois seraient tombés dans le panneau de cette usurpation.

Jusqu'ici, rien de trop nouveau. Morisset emploiera, pour parler de ce Canada d'aujourd'hui, le terme de Britamie (qui peut sembler ridicule à première vue, mais c'est un sobriquet pour British America). Cette Britamie, avec son régime militaire et son contingent d'hommes d'affaires monarchistes et impérialistes, a inféodé l'ancien Canada, le « Canada ancestral », et a divisé ceux qui le composaient et qui étaient alliés jadis : les Canadiens et les nations autochtones. En a résulté les réserves pour ces Premières Nations, mais aussi la « Province of Quebec », en réalité réserve pour une majorité de ces Canadiens devenus, au fil du temps, progressivement, s'acclimatant au cadre de cette province proclamée par Londres, des… Québécois.

Le Canada que contiennent les atlas et qui accapare toute l'imagerie mentale des Canadiens d'aujourd'hui s'effrite tout doucement au fil du livre, et on en vient à voir les choses tout autrement.

On le voit assez vite, le livre a beaucoup de fils et il est facile de s'y perdre ; pourtant on lit, on démêle. L'assise plus théorique du livre – celle de l'usurpation de l'identité canadienne par les institutions émanant de la Couronne – se développe avec une certaine force – tout de même – et permet une réflexion plus globale sur l'histoire du Canada, sa géopolitique (conquête du nord, avènement d'un nationalisme « britamien », constitutionnalisation, création des réserves et des provinces) et la logique juridique à laquelle il obéit.

Morisset livre une abondance d'idées sur la « créolité » canadienne, québécoise (il parle des Québécois comme des « Canadiens-faits-Québécois »), jette un regard minutieux et documenté sur l'univers métis. Ses connaissances sur le sujet, ouvrages à l'appui, sont impressionnantes. Nombreux sont les extraits de documents et de livres anciens. Comme nous le soulignions plus tôt, il développe abondamment sur Louis Riel et les troubles de la Rivière-Rouge dans les années 1870, multiplie les références géographiques en nous menant du Katarakoui au Dèh-Tcho (le fleuve Mackenzie, territoire de la nation Dénèh), dans les Territoires du Nord-Ouest. Le Canada que contiennent les atlas et qui accapare toute l'imagerie mentale des Canadiens d'aujourd'hui s'effrite tout doucement au fil du livre, et on en vient à voir les choses tout autrement. Un autre livre m'avait fait un tel effet, *L'Indien malcommode* de Thomas King. *Sur la piste du Canada errant* propose donc une lecture efficace sur les conséquences de la guerre de Sept Ans et la déterminante conquête. D'ailleurs, qu'elle soit nommée guerre de la Conquête ou French and Indian War importe à Jean Morisset puisque ces désignations n'ont rien de synonymique. Doté d'un grand sens historique, il raconte l'avènement du traité #1 au Manitoba au début de l'AANB et nous conduit, suivant la logique de mise en place par le monarchiste et impérialiste Macdonald, jusqu'à une analyse de la Convention de la Baie-James et du Nord-du-Québec (dernier chapitre, « La Baie-James ou la gestion des vaincus »).

Tout le tourment des Québécois, mais aussi des Autochtones, viendrait de ce que l'auteur appelle « la mise en réserve du Canada » et la « nationalisation du sauvage », titres de deux chapitres de la dernière partie du livre.

Le plaisir de lire cet ouvrage, c'est qu'il ébranle l'histoire pétrifiée que nous nous faisons des États-Unis et du Canada encore – eh oui encore aujourd'hui – dans des réflexes coloniaux bien ancrés. On peut donc à raison situer ce livre dans une pensée postcoloniale qui a

refait surface au cours des années 2010 avec le réveil des nations autochtones. Morisset invite ses lecteurs à un tout autre ordre de références et il utilise beaucoup de concepts pour traduire cette vision d'une Amérique canadienne confisquée et usurpée par l'histoire.

Le Québec dans tout ça

Quant au Québec, Morisset s'y attarde à plusieurs reprises, y voyant une identité, autant que l'actuelle canadienne, qui a gommé cette identité sauvage, métis et créole du Canayen. Les Québécois sont pour Morisset des « Canadiens-faits-Québécois ». Cela nous renvoie aux transitions qui ont marqué notre histoire : les Patriotes se disaient Canadiens pour ensuite se désigner sous l'union comme des Canadiens français, et ils ont ensuite substitué le terme pour se désigner comme Québécois. Ces changements de noms pour désigner le peuple n'ont laissé les traces, selon l'auteur, que d'un « désarroi spirituel sans fond. »

On pourrait penser que ces propositions nous entraînent plus dans la confusion qu'autre chose, mais ce n'est pas le cas. En effectuant cette espèce d'archéologie de l'identité québécoise, on sent ardemment qu'il veut lui redonner ses fondements – son âme ? – même si cette entreprise est plus hasardeuse qu'autre chose. En effet, comment incarner cette idée alors que les temps ont tellement changé ? Ainsi, il écrit : « Le Canada et les Canadiens (lire ici : le Québec et les Québécois) ne participent d'aucune façon des mêmes mythes fondateurs que ceux dont s'inspire et se prévaut l'Amérique anglo-saxonne » (p. 116). On comprend à le lire à quel point les structures politiques et juridiques de la province, puis de l'état fédéral ont induit avec le temps, chez les Québécois, une profonde aliénation. Ils en sont venus tout doucement à adopter un langage politique qui ne convient pas à l'appartenance première à l'Amérique, c'est ce que démontrerait l'entente de la Baie-James.

Comme la thèse de base de ce livre est l'usurpation du Canada, Morisset dénonce que les nouvelles identités, comme la Québécoise, sont des « mensonges identitaires » (p. 18) Morisset veut mettre des mots sur un non-dit de l'histoire, et il se sait provocateur. Poursuivant sur le cas du Québec, il écrit : « Dans une telle perspective, la fabrication du Québécois comme substitut identitaire ne poursuit qu'un seul et même objectif : disposer du Canadien mâtiné et bâtard au fond de soi afin de s'octroyer, par procuration anthropologique et lévitation mentale, le faciès mental européen et pur à jamais *d'essauvagé* dont rêve l'élite depuis toujours. » (p. 23) Tout l'effort de ce livre vise donc à replonger dans cette identité métisse, et même de favoriser une nouvelle identification du Québécois à cette racine canayenne : « À ce titre, nous avons été et demeurons semblables – nous, Créoles et Métis du Canada – à tous les colonisés de la Terre, c'est-à-dire des ressortissants manipulés qui ne cessent de s'inventer l'identité compensatoire susceptible non pas de les libérer, mais d'occulter leur assujettissement. » (p. 191) Tout le tourment des Québécois, mais aussi des Autochtones, viendrait de ce qu'il appelle « la mise en réserve du Canada » et la « nationalisation du sauvage », titres de deux chapitres de la dernière partie du livre. Et pour lui, tant que cette identité première, tant qu'une « telle évidence et sa signification contemporaine ne seront pas pleinement assumées, le projet identitaire "québécois" demeurera problématique ».

suite à la page 24

suite de la page 23

Cette idée va évidemment jeter l'éclairage suivant sur le projet de souveraineté : « [...] le Canadien a paradoxalement entrepris, ces dernières décennies, sous son nom de Québécois, une quête d'européanité en vue de réaliser sa souveraineté sur le rejet de son rapport au continent. En tentant de refonder sa légitimité sur la fuite de ses racines amériquaines et sauvages par la vaine tentative de démétissage de sa peau mentale – "on n'est pas des Sauvages" – afin d'avoir droit à la souveraineté » (p. 124-125).

J'irai d'une petite réserve sur cet ouvrage. Contrairement à ce qu'on pourrait penser au début du livre, la pensée de Morisset n'est pas que fantasme et idéalisation d'un passé et des origines. S'il tient à ce point à revenir aux sources, c'est pour jeter un nouvel éclairage sur les effets de la conquête et sur la minorisation des cultures métisses et canadiennes d'origine. Cela est convaincant. Pourtant, une lecture des enjeux économiques et issus de la modernité, une compréhension du monde non seulement en termes de cultures, mais aussi en termes de classes sociales mériteraient d'être considérées. Car ces enjeux aussi ont aussi contribué à la transformation des identités canadiennes et québécoises d'aujourd'hui. Les « Canadiens-faits-Québécois » ont formé, pour une grande majorité, et à différents moments de leur histoire, une classe rurale, puis une classe ouvrière. Cela n'est pas négligeable dans la construction de la référence identitaire. Alors l'équation voulant que l'identité québécoise s'explique par le refoulement de l'identité canayenne, bien que cela soit une bonne piste explicative, me paraît réductrice.

Par contre, ce qui est porteur avec l'idée d'usurpation défendue par Morisset, c'est qu'elle nous entraîne dans une géopolitique qui explique la conquête, non pas comme un événement, mais comme une logique appliquée avec des effets bien concrets. Morisset avec sa nouvelle trame narrative pour expliquer le Canada, déstabilise puisque nous séparons habituellement l'histoire des provinces entre elles alors qu'il n'y a rien de tel et que la piste consistant à lire le Canada d'aujourd'hui sous cet angle jette une grande ombre sur ce qu'il est. Le pays demeure soumis aux forces du marché, et il y a une grande vérité à dire que le monde autochtone est soumis à un apartheid similaire à ce qui fut vécu en Afrique du Sud. Morisset dresse un portrait révélateur de cette domination dans sa deuxième partie « Le Dominion ou l'Empire du Nord ». Il fait l'analyse de l'idéologie « britamienne », de ces Britanniques, dont celle de Macdonald, désireux de faire de cette « Nord-Amérique » un autre fleuron de la Couronne, au même titre qu'on le fit dans les colonies ailleurs dans le monde. La grande force du livre, c'est de lire l'histoire canadienne et québécoise en la connectant à l'histoire de l'impérialisme britannique et à celle des nations plus métissées de l'Amérique du sud. Pour le Canayen métissé qu'est Morisset, c'est le « gouvernement de la British America » qui domine encore, avec une subtilité difficile, parfois, à déceler. Ce qu'il veut montrer, c'est cette fiction juridique

Prendre le large

sur laquelle s'est échafaudé le Canada contemporain qui n'a pas su tenir compte, dans sa vision, « d'une terre métisse qui n'a jamais été frontiérisée. » (p. 183).

En racontant l'histoire du – attention à vos yeux ! – « Canadien canayen métis-créole à l'oralité nomade au sein du pays errant », Morisset entretient un profond désir d'unir des destinées passées, et peut-être au fond, dépassées. Malgré ses tournures à l'occasion alambiquée, il y a une cohérence dans sa pensée. Le fils du marin de Bellechasse parle et fait vibrer son propos des échos des Antilles, du Brésil et du Yukon, pays où il a voyagé. Le grand avantage de sa thèse, ou de ses thèses puisque le livre en contient plus d'une, c'est de nous fournir une grille critique dépassant le cadre trop strict de la province de Québec et les déboires identitaires connus des dernières années, les effets des institutions britanniques et fédérales et les empiètements sur la capacité des peuples à s'autodéterminer.

La grande force du livre, c'est de lire l'histoire canadienne et québécoise en la connectant à l'histoire de l'impérialisme britannique et à celle des nations plus métissées de l'Amérique du sud. Pour le Canayen métissé qu'est Morisset, c'est le « gouvernement de la British America » qui domine encore, avec une subtilité difficile, parfois, à déceler.

Le livre embrasse une perspective très large et, comme le dit le proverbe, qui trop embrasse, mal étreint. Mais en substance, il dit des choses au projet indépendantiste, qui, si celui-ci veut véritablement reprendre ses forces, ne peut pas ne pas considérer le démantèlement de ce « Canada » qu'essaie de décrire Morisset, ce « Canada » qui n'est pas celui que nous connaissons aujourd'hui, c'est-à-dire dans ses néologismes ce qu'il nomme la « Britamie. » Je dois reconnaître là que c'est une piste intéressante à explorer puisque l'histoire de notre peuple est impensable si elle ne se « cantonne » (et encore ici, pour Morisset, il ne s'agit pas d'un vain mot) qu'à la province de Québec, même si ultimement son indépendance passera par ce cadre-là.

Peut-être un livre plus court, plus synthétique et mieux vulgarisé aiderait à mieux favoriser la portée du propos. En tout cas, je m'amuse un peu : pour se sentir sortir de l'impasse actuelle, je suggère de lire ce livre de concert avec cet *Indien malcommode* de Thomas King et *La république québécoise* de Marc Chevrier. À eux trois, ces ouvrages fournissent des concepts et des outils d'analyse extrêmement intéressants pour la suite de notre coin de monde. C'est une erreur – ou un cul-de-sac ! – de penser qu'il n'y a eu que le *Canadien français et son double*, comme l'écrivait Jean Bouthillette à l'époque des États généraux et du procès de la culture canadienne-française, dans les années 60 ; qu'il n'y a que la fatigue culturelle du Canada français, ou du Québec français. Dans notre littérature, les géographes valent amplement qu'on les lise, autant que les historiens ! Jean Morisset en fait la preuve. On gagne à comprendre que le Canada a aussi son double, c'est là l'apport de ce livre. ❖

Gazoduq
Saguenay, le gaz et le non-sens
Le dossier de l'été dans L'Action nationale
abonnements et achats
actionnationale.quebec

Gazoduq
Saguenay, le gaz et le non-sens

Peinture, rupture et communion

Céleste Carpentier
Candidate à la maitrise en littérature, Université de Montréal

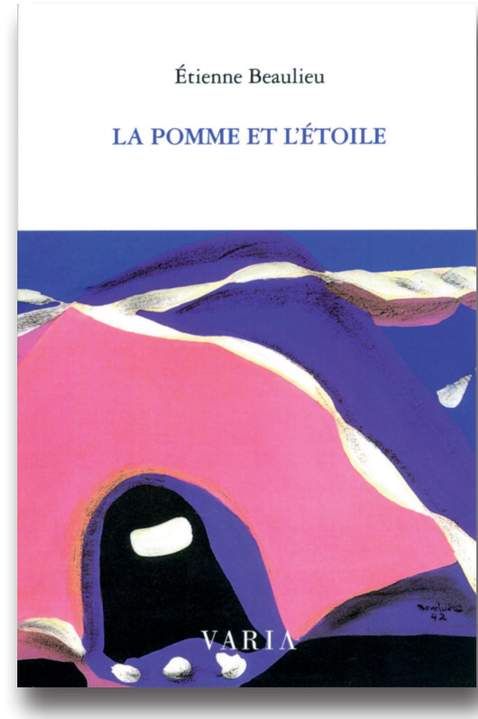

Étienne Beaulieu
La pomme et l'étoile
Montréal, Éditions Varia, 2019, 200 pages

La pomme et l'étoile n'a rien du ton tiède qui dégoûte tant Étienne Beaulieu chez ses anciens collègues universitaires ; il s'agit plutôt d'une écriture passionnée qui fait place à des rêveries particulièrement lucides, à une rigueur toute faite de lyrisme, à une recherche ontologique un peu fleur bleue sans doute, mais qui témoigne d'une pulsion de vie féroce. « Cette méditation sera faite de digressions, de souvenirs, de divagations et de tentatives d'interpréter des faits collectifs et intimes très têtus. Tout ceci reste à la fois décousu, mais obstinément tourné vers un seul but, comprendre le sens de ma vie et de mon époque » (p. 6), confie l'auteur dès les premières pages. Effectivement, Beaulieu propose un texte morcelé, mais un récit structuré et parfaitement intelligible se dégage de cet enchainement de commentaires un peu aléatoire : le récit de l'art et des révolutions, le récit de la filiation et de la rupture.

Tout semble se jouer entre deux peintres marquants de l'histoire de l'art au Québec : Ozias Leduc et Paul-Émile Borduas. D'abord dans une relation de maitre et d'apprenti, les deux hommes évoluent finalement dans des voies parfaitement opposées. Leduc, peintre symboliste, recherche la perfection du dessin et l'élévation spirituelle, tandis que Borduas, peintre automatiste révolutionnaire et auteur du *Refus global*, repousse l'art en ses confins. Leur succession acquière une dimension symbolique, car elle illustre de façon exemplaire, voire légendaire, le passage à la Modernité : Leduc et Borduas, « la figuration et l'abstraction, une forêt de symboles et la planéité urbaine, le Canada français et le Québec moderne » (p. 95).

Deux événements historiques nous intéressent. Le premier, modeste et oublié, se tient à Sherbrooke en 1922, alors que Leduc peint le décor de la chapelle de l'Évêché assisté de son jeune apprenti. C'est là que le schéma de la filiation se dessine, que l'élève observe « la douceur et la patience paysanne et ancestrale du maitre » (p. 19) alors qu'en lui, une idéologie tout autre se construit, sans qu'il n'en ait même conscience à ce moment précis. Cette scène équivaut à la croisée des chemins et à la passation de Leduc à Borduas, symbolisant du coup la mise en marche de la modernisation de la société québécoise alors plus que nécessaire, même si, selon Beaulieu, « nous y avons [autant] gagné que perdu » (p. 20). Cette perte est celle des qualités qui forgeaient le Canadien français, celle du « calme profond » (p. 30) et de la « densité d'être » (p. 57) d'un Ozias Leduc.

Le second événement, célèbre, se tient en 1948 : la parution du *Refus global,* la rupture violente et définitive avec l'idéologie canadienne-française et la spiritualité chrétienne, bref, la rupture avec tout Ozias Leduc. Texte issu de la Grande Noirceur, sacralisé à la Révolution tranquille, il représente l'entrée du Québec dans le monde moderne, rattrapant plusieurs décennies de retard sur l'Europe, tant au plan social et économique qu'au plan artistique. Toutefois, les idéaux portés par le *Refus global* puis par la Révolution tranquille ont fait naitre une époque de « déchirement tranquille » (p. 7), une époque de « trop grande tolérance » (p. 86) dans laquelle il est devenu difficile de se démarquer ou de secouer ses contemporains, car « hériter de la liberté, c'est être pris avec le cadeau empoisonné de la rupture impossible » (p. 86). Pour ainsi dire, la société moderne, comme la société traditionnelle, cultive son lot d'aliénation.

[…] médiateur entre Leduc et Borduas, héritier de la « mesure » du premier et de la « démesure » du second, admirateur de leur complémentarité, dans une parfaite communion avec ces deux idoles, Beaulieu incarne cette troisième figure qui investit peu à peu l'espace du texte

Conscient d'encourager leur mythification, Beaulieu étudie les deux peintres à travers leurs toiles et leurs écrits, mais aussi à travers leurs structures familiales et leurs rapports au territoire. Tous deux natifs de Saint-Hilaire, ils investissent néanmoins le monde de façon contraire : Leduc, dans une « pensée du proche et du natal » (p. 30), habite son petit village toute sa vie avec la même femme, tandis que Borduas exprime « la puissance de la déterritorialisation » (p. 35) en errant dans diverses villes du monde après sa démission à l'École du meuble et son divorce. Le rôle de Borduas a précisément été « de nous faire lever le regard pour sortir du lieu et de ses contours de pré carré. De nous faire oublier l'immémorial cycle des saisons et de nous faire entrer dans le lieu sacré d'un art sans aucune autre référence que celle d'une transcendance étrangère au territoire. » (p. 35)

Aujourd'hui, cette déterritorialisation façonne nos vies et notre identité moderne, pour le meilleur et pour le pire. Afin d'éviter de se perdre dans un monde universalisé, Beaulieu propose un compromis dépassant tous ses constats binaires : « chercher le repos caché au cœur même du mouvement » (p. 63), c'est-à-dire chercher l'enracinement d'Ozias Leduc dans la société mouvementée, décloisonnée, voire désorientée que nous a léguée Paul-Émile Borduas. Pour ce faire, il faut s'enraciner en soi-même, nous apprend l'auteur, ce qu'il exemplifie dans cet essai devenu le récit de son propre enracinement. En effet, médiateur entre Leduc et Borduas, héritier de la « mesure » du premier et de la « démesure » (p. 137) du second, admirateur de leur complémentarité, dans une parfaite communion avec ces deux idoles, Beaulieu incarne cette troisième figure qui investit peu à peu l'espace du texte. Détournant son attention des deux peintres, il en vient à porter sa réflexion sur lui-même, sur la décoration de sa maison, sur sa rupture, sur ses amours, sur sa jeunesse dans les années 1990, qui ont donné cours à sa propre révolution.

Au fond, Leduc et Borduas deviennent quasiment le prétexte d'une réflexion plus intime. Peut-être même plus égoïste. À travers cette pensée brute, faite d'anecdotes et de légendes, on remarque aisément la satisfaction que retire l'auteur de s'adonner pleinement à un sujet d'étude ressemblant davantage chez lui à une obsession. Mais cette satisfaction, elle nous est partagée généreusement. Bien sûr, si vous cherchez un ouvrage sérieux sur l'histoire de l'art, ce n'est pas celui-ci, tout de symboles et de métaphores ; le titre qu'a choisi Étienne Beaulieu, ce n'est pas *Ozias Leduc et Paul-Émile Borduas,* c'est *La pomme et l'étoile.* ❖

Apprivoiser la nostalgie

Karine Castonguay
Professeure de littérature, Collège de Rosemont

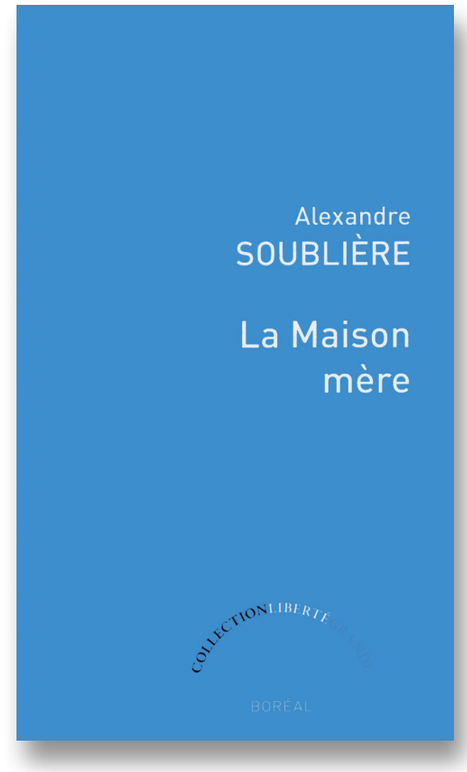

Alexandre Soublière
La Maison mère
Montréal, Boréal, 2018, 288 pages

Vivant à Vancouver lors de l'écriture de cet essai, Alexandre Soublière semble avoir souffert du mal du pays, même s'il rappelle que le Québec n'en est pas un. Il amorce justement sa réflexion sur la valeur des mots en marketing, pour aboutir ensuite en politique québécoise, plus précisément au choix du nom du *Parti québécois*. Ce nom aurait gêné René Lévesque, son fondateur, qui le trouvait trop globalisateur et trop risqué, advenant que « [s] i un gouvernement du P.Q. agissait mal, c'est le nom même du pays qui en [serait] alors sali et dévalorisé » (p. 10). Les dernières élections lui ont malheureusement donné raison – et l'auteur ne se retient pas pour le souligner plus loin dans son livre.

Alexandre Soublière rappelle qu'à partir des États généraux du Canada français, en 1967, le Québec a été défini « comme le territoire de la nation canadienne-française » (p. 11) ; puis, les habitants de ce territoire ont commencé à repousser leur identité de *Canadiens français* au profit de celle de *Québécois*, qui n'arbore plus la valeur enivrante de ses débuts. L'auteur propose donc un retour à la désignation de Canadien français, qui selon lui « évoque une appartenance plus forte au territoire et aux traditions de notre peuple et pourrait nous aider à mieux nous projeter dans l'avenir » (p. 12).

Un retour nostalgique à l'identité canadienne-française

On comprend rapidement que la proposition d'Alexandre Soublière de revenir à cette appellation est moins conservatrice que nostalgique. La nostalgie, par ailleurs, traverse le texte d'un bout à l'autre, état que l'auteur considère au cœur de l'expérience canadienne-française. Il s'appuie, notamment, sur la première chanson canadienne-française, « À la claire fontaine », et sur la devise « Je me souviens », qu'il aimerait que nous mettions en pratique : « Je considère que le terme Canadien français fait davantage appel à l'imaginaire pour nous rappeler que nous étions à une époque des explorateurs et des aventuriers » (p. 122). Il croit aussi que « la langue n'est pas l'unique composante d'une culture » (p. 126) et que c'est parce que nous lui demandons de porter un tel poids que l'idée de la perdre, selon Soublière, « nous terrifie » (p. 128).

Des nostalgies qui ne se valent pas toutes

Sa proposition d'un retour à l'identité canadienne-française tient à l'échec du mouvement souverainiste, qui, malgré les bonnes intentions qui le sous-tendent, fait plus de tort à la jeunesse québécoise que ses tenants ne voudraient le croire. Ce n'est pas son projet qui fait problème, c'est le manque de vision et de solutions pour le réaliser. Ce sont les valeurs dépassées. Sans issue, le mouvement s'entête à vouloir aller dans la même direction avec les mêmes stratégies qui se sont révélées perdantes dans le passé (p. 161).

À ce sujet, il déplore la mauvaise stratégie exploitée en 1995 : « La nostalgie aurait dû être dirigée au cœur de nos origines au lieu d'en faire une caricature soixante-huitarde, paulpichéesque des années boomer » (p. 190), rappelle-t-il en faisant référence au design des pancartes vantant l'option du « oui ». De façon plus radicale encore, pour Alexandre Soublière, il faut « en finir avec la vision baby-boomer du Québec [et] proposer de nouvelles solutions » (p. 238).

Alexandre Soublière se dit inspiré, après avoir écrit deux romans, par la forme non fictive des mémoires, plus populaire à Vancouver qu'au Québec. Il n'en demeure pas moins que son ouvrage relève plutôt de l'hybridité : sa réflexion sur l'identité québécoise actuelle, imbriquée dans un récit plus dystopique, est parsemée d'anecdotes personnelles

De surcroît, il déplore le rejet systématique de cette appellation de la part des intellectuels. Quant à lui, la ramener n'encourage pas un retour à la terre ou à la pensée traditionaliste : « Lorsque je propose de revenir en arrière pour se réapproprier le terme, je veux le faire en prenant bien soin d'enrober le mythe avec toute la beauté qui soit. Ce que je propose, c'est un *rebranding* de l'identité québécoise qui commencerait par son nom » (p. 189). Si le nom *Canadien français* a eu une connotation négative à une époque parce qu'il est associé à Duplessis et à la Grande Noirceur, indique-t-il, ou qu'il rappelle à certains des souvenirs de peuple colonisé, insistons alors sur son côté positif pour bien le vendre. » (id.) Ainsi, le *rebranding* auquel nous convie l'auteur débute par la composition d'un nouveau récit canadien-français, plus actuel.

Un nouveau récit canadien-français

Dans l'excellent chapitre « Il était une fois… », Soublière montre l'importance du récit dans la vie et mentionne, pour ce faire, l'ouvrage *Sapiens, une brève histoire de l'humanité*, écrit par Yuval Noah Harari : l'être humain est la « seule espèce sur terre à avoir de la fiction dans sa vie » (p. 174).

Le Québec, pour l'essayiste, ne fait pas exception à la règle : « [...] le Québec aussi est une fiction, sa version contemporaine mise en avant et écrite principalement par les investigateurs de la Révolution tranquille » (p. 183). S'il reconnaît qu'il est tentant de faire de René Lévesque, en ce sens, le « père de notre nation politique » (id.), Soublière croit, toutefois, que Lucien Bouchard « représente [...] mieux notre histoire récente », plus que Jacques Parizeau, parce que Bouchard incarne la « métaphore du Québec [...] français au complet, de Champlain à aujourd'hui, en un seul homme » (p. 184-185) : « Après la défaite référendaire, Bouchard était épuisé et découragé, comme la province. Il était blessé et amputé, comme le peuple orphelin » (p. 184).

Au dernier chapitre, Soublière s'exprime ainsi : « C'est tellement épuisant de grandir dans un non-pays. [...] C'est pas juste de la fatigue culturelle, c'est de la fatigue d'être » (p. 273). Faudrait-il donc en revenir, de l'histoire québécoise de la Révolution tranquille, et cesser de diaboliser l'appellation *canadienne-française* en la fixant à la Grande Noirceur ? Ce serait, certes, une première étape au *rebranding* souhaité par l'auteur ainsi que le début d'un nouveau récit.

suite à la page 28

Réalité et fiction : quand tout se mêle

Andrée-Anne Leblanc
Professeure de littérature, Cégep de Joliette

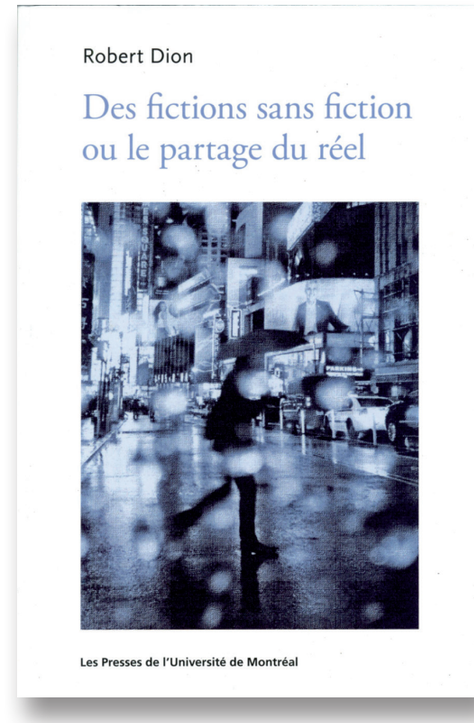

ROBERT DION
DES FICTIONS SANS FICTION OU LE PARTAGE DU RÉEL
Montréal, PUM, Collection Espace littéraire, 2018, 224 pages

Professeur au département d'études littéraires de l'Université du Québec à Montréal, Robert Dion se penche ici sur un corpus qui s'est particulièrement imposé dans l'univers littéraire des dernières années, celui qui fusionnerait réel et fiction. Une tendance qui n'est plus en fait qu'une évidence si l'on se fie aux derniers prix littéraires discernés (*Rien ne s'oppose à la nuit*, de Delphine Vigan, *Laëticia ou la fin des hommes* d'Ivan Jablonka, *Alabama Song* de Gilles Leroy pour ne nommer que ceux-là). Le désir de lire le réel chez le lecteur contemporain est donc manifeste et les auteurs répondent avec ferveur à cette demande. Mais au-delà de ce désir de satisfaire cette inclinaison, peut-on supposer qu'il y ait là un « objectif de parvenir à une vérité » (p. 21) ? Difficile d'arriver à une réponse définitive et absolue semble nous dire Dion. Il tentera de traiter le sujet en l'auscultant sous trois angles bien précis : la personne, l'histoire et le fait divers. Dion choisira avec minutie des titres à explorer afin d'illustrer cette pratique de mixité entre fiction et réel. Ardue sera la tâche puisque les modèles choisis présenteront une recette pour chacune particulière.

Par exemple, au chapitre I, c'est *Les émigrants*, qui sera soigneusement examiné. Dans son roman, W. G. Sebald ne se privera en aucun moment de recourir à l'autobiographie, puis au témoignage, aux souvenirs personnels, pour ensuite brandir bon nombre d'artéfacts, photographies ou aux archives, et ce, tout au long du récit. Que toutes ces références soient altérées, vraies ou même complètement fausses ne semble en aucun cas gêner l'auteur. Ainsi, Sebald se jouerait du lecteur en confondant dans un seul et même lieu le fictif et le réel. D'entrée de jeu, le *je* utilisé semble annoncer une part d'autobiographie, mais à tout moment, le lecteur pourra être propulsé tantôt vers une dimension fictive, tantôt vers une fiction plus collective (moins personnelle). Malgré tout ce « floutage », il n'en reste pas moins que le lecteur n'aura jamais tout à fait l'impression de quitter l'univers du réel, comme si ces exercices acrobatiques n'invalidaient aucunement le statut biographique de l'auteur. Étrange constat tout de même et d'autant plus intéressant puisque que le lecteur prendra certes plaisir à « deviner » ce qui est réel et ce qui ne l'est pas, d'où probablement le succès de l'auteur.

La lecture de cet essai nous oblige à porter un regard attentif sur ce genre de plus en plus en vue où l'auteur occuperait le fâcheux rôle de l'équilibriste, celui qui, tant bien que mal, se tiendrait fragilement sur le fil séparant la fiction de la non-fiction.

Une autre facette singulièrement fascinante est exposée par l'entremise d'*Artéfact*, de Carl Leblanc. Cet *Artéfact*, Leblanc le verra pour la première fois au musée de l'Holocauste de Montréal. Immédiatement, il voudra en tirer un documentaire, projet qui tombera à l'eau sur le moment pour une question de financement (de toute façon, est-il possible et réalisable de retrouver ces femmes ? Il doute de cet objectif...). Entre temps, il décidera de se rabattre sur le fictif – le roman – pour inventer l'histoire de ces femmes téméraires et courageuses. Dans son roman, Leblanc imaginera la vie de ces Juives emprisonnées à Auschwitz qui, dans le plus grand des secrets, fabriquèrent ce petit carnet en forme de cœur assemblant des souhaits d'anniversaire. Il devra interrompre son écriture puisque son projet de documentaire sera remis sur les rails. Ainsi, le film le *Cœur d'Auschwitz*, paru en 2010, mettra en lumière la vraie destinée de ces femmes. On pourrait croire que d'afficher ce film documentaire *avant* l'œuvre fictive aurait pu nuire à la publication, deux années plus tard, du roman *Artéfact*, mais il n'en fut rien. Il s'agit là d'un exemple concret que la fiction, sans nuire au réel, peut même parfois l'alimenter, le nourrir, le vitaliser.

Ici, Dion met en évidence le fait que le fictif permet de sortir de l'étroitesse dans laquelle peut parfois nous plonger le réel. Ici, aucun n'aura nui à l'autre, au contraire. Ce qui sera relaté dans le roman semblerait même plus plausible que ce que l'auteur révèle comme vérités invraisemblables dans son documentaire. Par exemple, Leblanc aura réservé une destinée plus tragique au personnage de Klara (qui mourra tout juste avant la libération des camps) que celle de la Fania réelle (« une adorable vieille dame » qu'on retrouvera dans le documentaire [p. 110]). Cette démarche singulière de Leblanc, qui n'est en fait que le fruit du hasard, est probablement celle qui nous porte le plus à la réflexion, celle du désir de légitimer et même de vanter les mérites de la fiction dans le réel puisque « [la fiction dans *Artéfact*] ne se détache pas du probable pour planer dans les hautes sphères de l'imagination ; elle se tient à ce qui aurait pu se produire et même à ce qui, vraisemblablement, aurait dû se produire » (p. 101).

Dans *Claustria*, Régis Jauffret avertira dès les premières pages de la fiction des propos de son livre. S'inspirant d'un fait divers, le roman raconte l'histoire d'une fille séquestrée et violée vingt-quatre longues années par son père. Avant d'accorder la voix à cette victime, le lecteur entrera tout d'abord dans le récit avec une narration hétérodiégétique omnisciente, puis accompagnera un *je* qui incarne un écrivain français enquêtant sur l'affaire. Ici déjà, le lecteur sera tenté de croire qu'il s'agit là de Jauffret lui-même racontant sa propre enquête pour l'élaboration de son roman. Mais cette impression ne sera jamais confirmée. De plus, le fait de ne nommer que le père sous son véritable nom (alors que les autres personnages seront, pour la plupart, présentés sous des prénoms symboliques) permettrait à l'auteur de confondre réel et fiction à sa guise. En effet, cette habile approche permettrait d'une part à la fiction de s'intégrer librement au récit, et ce, sans aucun obstacle. Puis, elle serait d'une grande efficacité pour mettre tous les projecteurs sur la monstruosité du père (celui qui, toujours selon Jauffret, n'aurait aucune cause valable pour excuser la perversité dont il aurait fait preuve). Or, on nous apprend également que l'auteur de *Claustria* aurait révélé aux médias qu'il avait fait des découvertes étonnantes sur l'enquête bâclée qui avait eu lieu à l'époque, que plusieurs ratés avaient été commis. Il se serait insurgé devant le manque de répercussions qu'auraient dû, selon lui, causer ses révélations. Dion insiste sur le fait que l'intention fic-

suite à la page 28

suite de la page 26

La Maison mère

Une maison mère, c'est l'établissement principal d'un ordre religieux ou d'une firme. Dans l'essai d'Alexandre Soublière, on pourrait dire que c'est le lieu de la fiction. En effet, en parallèle avec sa profonde et dense réflexion, l'auteur met en scène une histoire fictive, dans laquelle l'appartement de son ami Sam, situé sur le Plateau Mont-Royal, devient le centre. La fiction s'ajoute à l'essai puisque l'auteur annonce une panne généralisée à Montréal, panne qui n'a jamais eu vraiment lieu, mais qui lui offre un prétexte ingénieux pour mettre à l'épreuve ses théories ou tout simplement pour les insérer entre deux événements de la trame narrative.

Aux chapitres suivants, la fiction devient de plus en plus déroutante : Montréal est « plongée dans le noir et le chaos » (p. 87), au point où l'auteur établit un lien entre la situation montréalaise fictive et « la série de films d'horreur *The Purge* » (p. 97). C'est dans ce contexte que la maison mère devient à la fois un refuge et un bunker pour le narrateur et ses ami. e. s. Leur mission : survivre en dépit de la violente menace quasi apocalyptique qui sévit à l'extérieur.

Cependant, à force de durer, la panne entraîne des conséquences désastreuses, dont l'obligation de quitter la maison mère. Un groupe décide d'aller au chalet du narrateur. La nostalgie émane alors autant du récit fictif que de la réflexion : non seulement le chalet rappelle au narrateur de bons moments passés avant la panne, mais c'est aussi à cet endroit que le premier retrouve sa famille après. Cet événement est campé au tout dernier chapitre, et devient à la fois très tendu et émouvant.

L'essai se termine là où il a commencé, au chalet, que l'on peut considérer, au final, comme une seconde et fort significative maison mère pour le narrateur.

Entre mémoires et nostalgie

Alexandre Soublière se dit inspiré, après avoir écrit deux romans, par la forme non fictive des *mémoires*, plus populaire à Vancouver qu'au Québec. Il n'en demeure pas moins que son ouvrage relève plutôt de l'hybridité : sa réflexion sur l'identité québécoise actuelle, imbriquée dans un récit plus dystopique, est parsemée d'anecdotes personnelles dans lesquelles il parle de ses origines, de son enfance, de ses études, de l'écriture de ses romans et, surtout, de ses amours, notamment celui avec Camille.

Camille occupe une place prépondérante dans ce livre. Elle habite la nostalgie de l'auteur, mais aussi sa fiction, et elle en devient la principale destinatrice. Je me suis même demandé si Camille, d'une certaine façon, n'incarnait pas la troisième maison mère de l'auteur : « Lorsqu'elle m'enlaçait, se souvient-il, je me sentais à la maison, chez moi, en sécurité » (p. 180).

Dans le cas de *La Maison mère*, amour, politique, nostalgie forment les trois thèmes les plus exploités, ce qui rappelle en quelque sorte *Les luttes fécondes* de Catherine Dorion, qui affirme que ni l'amour ni la démocratie ne sont « là pour rassurer ». Alexandre Soublière n'a pas non plus écrit un livre qui, en dépit de son titre symbolisant à première vue la chaleur du foyer et l'affection d'une mère, rassérène. S'il s'y déploie une douce nostalgie dans la réflexion, que l'auteur souhaite apprendre à apprivoiser, la fiction, quant à elle, expose une vision inquiétante, mais terriblement lucide, du monde politique assauvagi, actuel et à venir. ❖

suite de la page 27

tionnelle de son roman aurait nui à ces révélations, affaiblissant du coup leur pertinence et vraisemblance, comme quoi la fiction peut aussi être un handicap et ne peut pas toujours être disposée à se plier aux caprices de son créateur. Un autre point soulevé, un des plus captivants du chapitre, est celui de l'éthique parfois discutable que permet la fiction dans le réel. Par exemple, Jauffret se permet non seulement de décrire avec minutie les prouesses sexuelles du père sur sa fille, mais il prête également des pensées surprenantes à cette dernière qui aurait été heureuse et même parfois en attente des jeux sadiques et sexuels de son bourreau :

> Jauffret semble ainsi déduire que la fille de Fritz aurait pu être atteinte du syndrome de Stockholm et pactiser avec son bourreau. Mais sur quels faits repose cette déduction ? Quels sont les rapports à la réalité qui permettent de l'établir ? C'est ici, me semble-t-il, que le roman, dans sa dimension biographique – puisque c'est la vie de personnes réelles qui est ici racontée –, manque à son ambition (p. 163).

Cet extrait met en lumière un autre exemple de ce que permet une littérature qui, sous le couvert de la fiction, se permet d'éradiquer certaines digues éthiques. Ainsi, Jauffret aurait transgressé peut-être certaines limites en prêtant à un personnage des désirs et pulsions qui pourraient porter atteinte à l'intégrité d'une personne réelle l'ayant inspiré (et ayant déjà subi bien assez par le passé sans avoir à vivre avec le regard médusé d'un lectorat qui ne ferait pas nécessairement la distinction entre fiction et réel).

La lecture de cet essai nous oblige à porter un regard attentif sur ce genre de plus en plus en vue où l'auteur occuperait le fâcheux rôle de l'équilibriste, celui qui, tant bien que mal, se tiendrait fragilement sur le fil séparant la fiction de la non-fiction. Ainsi, en nous exposant rigoureusement tous les rouages et ambigüités qu'un tel roman propose, Dion met en perspective les difficultés rencontrées par ces auteurs de « fictions sans fiction » où il y a « partage du réel ». En effet, en refermant cet ouvrage, il est facile de concevoir que les plus grands défenseurs du réel s'en sentent grandement menacés. Par contre, comme l'illustre par exemple le chapitre consacré à Carl Leblanc, il faudrait faire preuve de mauvaise foi pour ne trouver que des tares à cette ambition de vouloir marier fiction et réalité. Et, admettons-le d'emblée, le plaisir de lecture y est trop grand pour s'en priver… ❖

Regarder les nuages
dans le reflet d'un autre

Nancy Rivest
Professeur de philosophie, Cégep régional de Lanaudière à Joliette

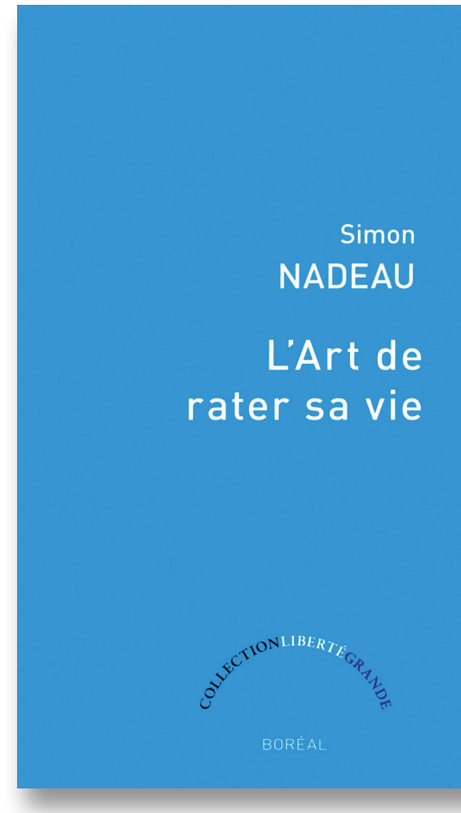

Simon Nadeau
L'art de rater sa vie
Montréal, Boréal, 2018, 274 pages

Dans ce livre à la limite entre l'essai et à ce qui s'apparente à un roman, Simon Nadeau nous invite à suivre Mèche-au-Vent, le narrateur. Sous l'égide du « Deviens ce que tu es » nietzschéen, la trajectoire du personnage est ainsi racontée dans sa généalogie. On devine rapidement qu'il s'agit d'un récit auto biographique, celle d'un jeune homme né dans les années 80 dans une banlieue en Montérégie. Ce dernier remet peu à peu en question les préceptes de la société moderne qui encourage le travail, le divertissement sous toutes ses formes et la grégarité pour adopter une manière plus personnelle d'exister. Cet « art singulier » (p. 14) qu'est celui de « rater sa vie » auquel il convie « les déserteurs d'aujourd'hui et de demain » (p. 8) fait à la fois l'éloge de la contemplation, de la solitude, de la marche, de la lecture, de l'inutile sur un ton parfois candide, parfois cynique, avec quelques belles formulations poétiques.

Fugues en sol intérieur

La première partie relate l'adolescence de Mèche-au-Vent qui amorce sa rébellion en délaissant la « religion de l'écran » (p. 24) au profit de la lecture. Un professeur d'histoire singulier l'amène au seuil de cet univers qui révélera un peu de son infinité dans une boîte de livres découverte au grenier. Cet avènement voit « l'éclosion d'une imagerie personnelle » : « En apprenant peu à peu à se perdre dans les livres, Mèche-au-Vent espérait donc, à son insu, renaitre dans un corps glorieux : un corps de mots, un corps mythique. » (p. 28) Cette fugue, d'abord intérieure, se poursuivra dans la solitude que la maladie force et accentue. Le protagoniste aux prises avec des problèmes de bronchite aigüe et récurrents se voit forcer de se retirer davantage en lui-même, délaissant la surface du réel. Encore une fois, la parenté avec la pensée de son philosophe favori Nietzsche est évidente. La faiblesse du corps permet une transfiguration en une force, celle d'être confronté à soi-même. Viennent ensuite les premiers exils, cette fois réels, avant même d'avoir lu les enseignements de Thoreau et de Rousseau, le nouveau « promeneur solitaire » (p. 67) devient un « coureur des bois » (p. 73) du XXIe siècle. Abandonnant son équipe de hockey au profit de la marche et du vélo, Mèche-au-Vent découvre de nouveaux territoires et une forme de liberté en sortant littéralement des sentiers battus. La conscience de sa singularité croissante, ses expériences de travail, la peur de l'avenir, cette « vieille catin peu ragoûtante » (p. 132), une peine d'amour et le suicide de son meilleur ami contribuent à prolonger son exil intérieur.

Cultiver l'inutile

Dans la seconde partie, Nadeau raconte les années d'études universitaires à Montréal que le jeune homme poursuivra au « pays des livres » (p. 142). Ce dernier adopte un mode de vie contemplatif assumé et dépourvu de « superfluités » (p. 152, expression empruntée à Thoreau). Il renonce au travail pour deux ans, choisissant de vivre sur ses économies. Il y fera la rencontre d'une sorte de père spirituel, le « Grand Pythien à tête blanche » (p. 153) qui le sortira de sa prison de solitude et du « petit bouddha sauvage », jeune fille qui se laissera apprivoiser lentement. L'oisiveté est une tâche difficile, dira Mèche-au-Vent à un brocanteur, poursuivant son constat selon lequel l'homme moderne fait tout pour fuir son temps libre et lui-même. Les déambulations de Mèche-au-Vent deviennent prétextes à des réflexions sur les thèmes qui ponctuent tout le récit : la solitude, l'amitié, l'amour, le rôle de l'éducation, la beauté, l'art et la création, l'angoisse, la mélancolie, le rêve. L'aspect auto biographique est d'autant plus évident qu'il est question du projet même de l'écriture de ce livre : « … son mythe voulait maintenant sortir de lui – où il se sentait à l'étroit –, il cherchait à se déployer au-dehors, désirait rayonner non plus seulement pour lui, mais aussi pour ses frères et sœurs. Il ambitionnait de les éclairer eux aussi, jusqu'à ce que leur propre mythe, issu du plus intime et du plus profond de leur être, s'imposât à eux » (p. 230-231).

Tout ce rêve

Simon Nadeau arrive-t-il vraiment à « lancer la balle d'or » (p. 272) aux lecteurs, cette balle d'or du Zarathoustra de Nietzsche qui symbolise le don du meilleur de soi dont « Zarathoustra a fait aux enfants héritiers de son but et son espérance la plus haute » (p. 254) ? Nous sommes d'abord séduits par l'invitation, mais on a tôt fait d'être rebuté par ce monologue intérieur du narrateur avec lui-même et dont on devient en quelque sorte le spectateur. En effet, il est difficile de savoir à qui l'auteur s'adresse exactement, qui sont ses frères et sœurs, ses amis déserteurs. Ceux qui seront attirés par cette lecture auront certainement des ressemblances avec le protagoniste, des préoccupations qui les relient. Toutefois, ils n'en trouveront rien de plus que leur propre reflet dans celui de Mèche-au-Vent qui se contemple lui-même. En d'autres mots, le style et les allures prophétiques que prend le narrateur nous laissent sur le seuil sur lequel nous nous étions rencontrés et offrent peu d'arguments pour convertir un non-élu à sa propre révolution intérieure.

La seconde partie est plus dynamique, plus vivante parce que Nadeau y introduit davantage de dialogues, entre autres avec ce personnage sympathique du « prince bouquiniste ». Il aurait peut-être dû davantage utiliser cette formule grâce à laquelle on se sent plus aisément interpellé par l'humour et la finesse d'esprit qui s'en dégagent. Les citations y ont une plus grande place également, ce qui enrichit la réflexion et ouvre, encore une fois, une brèche dans son dialogue intérieur, donnant accès à ce qui le nourrit. Finalement, bien qu'il apparaisse pertinent, nécessaire même de faire l'éloge de l'inutile dans ce monde axé sur la réussite et la performance, il est difficile de se laisser convaincre par l'exemple d'un jeune homme qui a su bénéficier de tous les avantages de cette même société et qui, par un concours de circonstances assez favorables, a pu tracer son chemin à sa guise. Non seulement le commun des mortels aura peine à se sentir interpellé par l'exemple du Mèche-au-Vent, mais il sera aussi parfois rebuté par la facture même du livre. Nadeau se perd parfois dans la chronologie, s'attache un peu trop à des expressions et des mots, se cite lui-même, se donne des allures prophétiques. Un meilleur travail de révision aurait peut-être fait en sorte de réduire ce récit trop long et répétitif pour en garder l'essentiel. ❖

Des entretiens biographiques

François-Olivier Dorais
Professeur d'histoire, Université du Québec à Chicoutimi

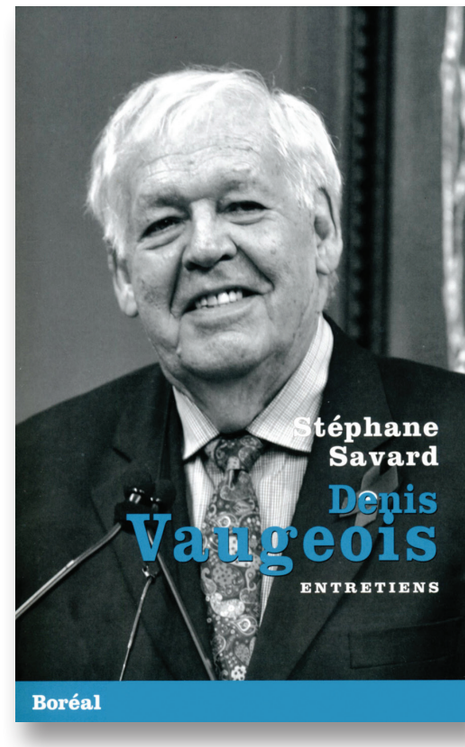

Stéphane Savard
Denis Vaugeois, entretiens
Montréal, Boréal, 2019, 376 pages

Dans cet ouvrage d'entretiens, l'historien Stéphane Savard (UQAM) retrace la vie et l'œuvre de Denis Vaugeois, figure marquante du paysage politique, culturel et historiographique québécois contemporain. Si ce dernier nous avait déjà livré ici et là certaines entrevues rétrospectives sur sa carrière, ce livre en propose un approfondissement sur quelque 360 pages, en lieu et place de mémoires. Résultat de sept entretiens de fond réalisés entre les mois de mars et de décembre 2017, l'exercice se démarque par un travail d'édition soigné et par la richesse du témoignage. En effet, pour ceux qui, comme nous, connaissaient surtout Vaugeois par ses publications d'historien, ce livre offre non seulement une plongée dans le cabinet du savant, mais aussi, dans l'intimité de l'homme politique, de l'enseignant, du grand commis de l'État et de l'éditeur. Ainsi, la trajectoire singulière du personnage devient-elle un heureux prétexte pour relire autrement l'histoire politique, culturelle, scientifique et administrative du Québec des dernières décennies.

Rehaussé d'une introduction analytique signée par Savard, le livre se découpe en six chapitres thématiques qui touchent différentes facettes de l'engagement civique, historien et politique de Vaugeois. Le premier chapitre, consacré à sa jeunesse, retrace ses racines familiales et décrit en profondeur le Trois-Rivières duplessiste de son enfance, un «paradis» (p. 34) où, affirme-t-il, il n'a «pas eu connaissance de la Grande Noirceur» (p. 40). Revenant sur sa formation classique et universitaire, il insiste beaucoup sur l'influence déterminante de Maurice Séguin, le cœur théorique de l'École de Montréal, dont il aura certainement été l'un des plus importants relais publics.

Le second chapitre aborde l'œuvre historienne de Vaugeois en remontant jusqu'à l'aventure du *Journal Le Boréal Express*, fer de lance de l'«école historique trifluvienne». Aux côtés de son grand complice, Jacques Lacoursière, mais aussi d'Albert Tessier et de Gilles Boulet, Vaugeois a fait de ce terreau intellectuel son «université» (p. 74) où il puisera sa conception du rôle de l'historien: «essayer de saisir, de retrouver, d'identifier ce qui nous a construits, ce qui a construit les Québécois» (p. 77). Historien de facture assez classique, Vaugeois a reconduit, à sa manière, les codes de l'histoire nationale: événementialité, nationalisme historique, commémoration, art de la synthèse et fascination pour les «grands personnages». La diversité des sujets traités n'en est pas moins à l'honneur: fondation de la Nouvelle-France, Conquête de 1760, naissance du parlementarisme, union des Canadas, histoire autochtone, métissage nord-américain, histoire des États-Unis et histoire des Juifs au Québec. À ce propos, on regrette que la bibliographie en fin de livre ne se limite qu'aux travaux cités dans les entretiens; une liste complète des écrits de Vaugeois aurait été bienvenue.

La multitude des parcours et des thématiques que recouvre la carrière de Denis Vaugeois ne dissout pas pour autant la cohérence globale de son engagement envers la démocratisation de la culture qui est certainement l'un des héritages les plus nobles de la Révolution tranquille.

Le troisième chapitre revient sur l'expérience du jeune enseignant dans les collèges et les écoles normales supérieures de Montréal, Saint-Hyacinthe et Trois-Rivières. Les années 1960 marquent aussi son entrée dans la fonction publique québécoise, alors en pleine expansion. C'est avec fascination que l'on suit Vaugeois se remémorer son passage au jeune ministère de l'Éducation, que ce soit à titre de responsable de la division de l'histoire à la Direction générale des programmes (1965-1967) ou à la direction de la section québécoise du Centre franco-québécois de développement pédagogique (1967-1968). On le suit aussi à la direction du cabinet de Marcel Masse (1969-1970), à la direction des relations internationales au ministère des Affaires intergouvernementales (1970-1974) et comme coordonnateur d'ententes ACDI-Québec (1974-1976). L'ex-fonctionnaire prend à rebours la critique technocratique de l'État planificateur des années 1960 et tient à rappeler que «la fonction publique [fut] au service de la population avant d'être au service du gouvernement» (p. 189).

Les deux chapitres suivants portent sur la carrière politique de celui qui fut, entre 1976 et 1985, député du Parti québécois dans Trois-Rivières, mais surtout successivement ministre des Affaires culturelles, ministre des Communications et vice-président du Conseil du trésor. Sont rappelés les motivations de son entrée en politique, l'ambiance de ses premières campagnes électorales, les aléas du métier de député, sa conception du rôle de ministre, la formation du premier gouvernement souverainiste, l'épopée référendaire de 1980, sa sortie du cabinet sur fond de controverse, sa relation avec René Lévesque et la préparation du rapport Vaugeois sur la réforme parlementaire de 1981. Savard l'interroge aussi sur ses réalisations les plus significatives en tant que ministre, parmi lesquelles figure la célèbre «loi sur le livre» de 1980 et l'expansion du réseau des bibliothèques publiques, dont il fut l'un des principaux maîtres d'œuvre. Intérêt qu'on ne lui soupçonnait pas, l'aménagement urbain figure aussi au cœur de ses préoccupations, et il n'est pas avare de critiques sur le réformisme municipal des dernières décennies. Lui-même grand propriétaire immobilier à Montréal et à Québec, ce qui lui aura d'ailleurs permis de financer plusieurs de ses activités d'édition et de recherches, Vaugeois déplore que le Québec n'ait pas fait de l'aménagement urbain l'une des priorités de son élan modernisateur des années 1960.

Le dernier chapitre, consacré au travail de l'éditeur, vaut peut-être à lui seul la lecture de ces entretiens. Vaugeois revient en détail sur ses débuts dans le domaine de l'édition avec la fondation, en 1962, des Éditions du Boréal Express (qui deviendront les Éditions du Boréal en 1987), ses investissements dans l'imprimerie, et l'ouverture de la librairie Vaugeois en 1974. Il y aborde son apprentissage du métier, ses techniques de mise en marché, l'intégration verticale

suite à la page 32

Le Rocher de la sociologie

Claude Lessard
Professeur émérite, Université de Montréal

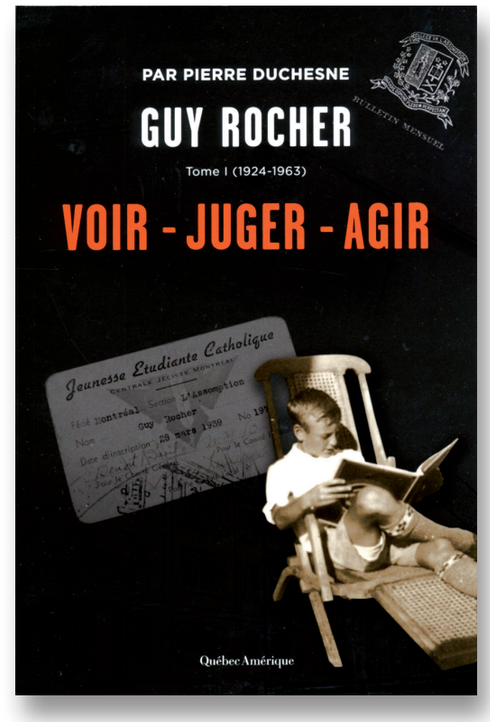

Pierre Duchesne
Guy Rocher, tome 1 (1924-1963). Voir, juger, agir
Montréal, Éditions Québec Amérique, 2019, 458 pages

Après sa magistrale biographie de Jacques Parizeau, Pierre Duchesne nous régale du premier tome de la biographie non autorisée de Guy Rocher, grand sociologue et intellectuel parmi les plus influents du Québec. Rocher est l'auteur notamment d'*Introduction à la sociologie générale*, un ouvrage de référence pour des générations d'étudiants, traduit dans plusieurs langues et maintes fois réédité. Il participe depuis plus de soixante ans à tous les débats de société qu'a connus le Québec. En 27 chapitres et 450 pages, Duchesne, dans ce premier tome, aborde Guy Rocher de sa jeunesse jusqu'à sa participation aux travaux de la célèbre commission Parent au début des années 1960.

L'auteur s'appuie sur une documentation riche et variée grâce à laquelle il peut mettre en valeur le parcours singulier du sociologue. Il a eu recours aux archives : entrevues avec lui-même et des membres de sa famille, photos et documents personnels, notes autobiographiques et correspondance (notamment celle avec Gérard Pelletier), archives du collège de l'Assomption, de l'Université Laval et de la Carnegie corporation, et procès-verbaux des réunions de la commission Parent. Il a consulté les travaux de Rocher (sur le père Lévesque, sur des collègues de l'Université Laval et sur l'évolution du Québec) et lu les deux ouvrages qui ont été consacrés à Rocher. Duchesne a aussi puisé dans les biographies et autobiographies de contemporains : Camille Laurin, Fernand Dumont, Georges-Émile Lapalme, Georges-Henri Lévesque, Pierre Juneau, Mgr Charbonneau, Paul Gérin-Lajoie, Gérard Filion et Jean-Paul Lefebvre. Et enfin, il a interrogé les collègues sociologues de Rocher à l'Université Laval (Yves Martin, Nicole Gagnon, Simon Langlois, Gilles Gagné) et d'anciens étudiants et assistants de l'Université de Montréal qui devinrent aussi des collègues (Céline Saint-Pierre, Marcel Fournier). Évidemment, Duchesne a aussi lu les travaux des historiens qui se sont penchés sur l'époque de l'entre-deux-guerres et celles des années Duplessis.

C'est dire que le biographe n'a pas ménagé ses efforts, et dire aussi que les études ne manquent plus sur la modernisation du Québec à l'époque des Trente Glorieuses. Et quand on a la chance de pouvoir entendre la voix de personnes qui, comme Guy Rocher, ont été des acteurs de premier plan de cette transition, alors il faut savoir gré à des auteurs comme Pierre Duchesne de non seulement rendre accessibles à un grand public cette parole et les actions qu'elle a accompagnées, mais aussi d'éclairer un parcours singulier, les situations et le contexte qui l'ont façonné et qui peuvent permettre d'en appréhender la ou les grandes lignes directrices.

En 27 chapitres et 450 pages, Duchesne, dans ce premier tome, aborde Guy Rocher de sa jeunesse jusqu'à sa participation aux travaux de la célèbre commission Parent au début des années 1960.

Un mot aussi sur le ton de l'ouvrage. On sent chez Pierre Duchesne une grande admiration pour Rocher, mais discrète et réservée. Cette retenue s'explique par le respect pour Rocher lui-même et pour le lecteur que, vraisemblablement, il estime en mesure d'arriver aux mêmes conclusions que lui. Il y a là aussi un gage de fidélité à un type de journalisme d'enquête qui éclaire le plus objectivement possible un objet sans abuser d'une rhétorique inutilement élogieuse. Cette sobriété dans le ton et cette distance respectueuse transparaissent dans le style clair adopté par Duchesne ; elles sont pour beaucoup dans le plaisir qu'on ressent à le lire.

Guy Rocher est né le 20 avril 1924 à Berthierville. Son père, Barthélemy, était ingénieur civil. Il est mort du cancer à 39 ans, laissant deux garçons, Guy et Bernard, et une veuve de 32 ans, Jeanne Magnan, qui peine à s'en remettre. Elle confie ses fils aux Sœurs de la Providence, qui assurent leur éducation primaire. Guy réussit bien, à tel point qu'un prêtre convainc sa mère qu'il a l'étoffe pour faire des études classiques. Le Collège de l'Assomption offre des bourses pour des jeunes de talent. Guy y est donc inscrit comme boursier. Bernard l'y rejoint quelques années plus tard.

Soulignons au passage que le père de Rocher était critique de la formation classique, qu'il jugeait trop littéraire et insuffisamment en prise sur la modernité et l'évolution scientifique et technologique. On ne sait s'il aurait tenté d'orienter ses fils vers des études plus pragmatiques, comme celles qu'il avait faites lui-même.

L'enfance de Guy Rocher a donc été marquée par la mort de son père et par la tristesse d'une mère un peu distante, absorbée par son chagrin. Cette enfance a dû être frugale, car le décès prématuré du père a rendu difficile la situation de la famille. Néanmoins, grâce à des bourses, Guy a pu terminer ses études classiques, obtenir ses premiers diplômes universitaires à la faculté des sciences sociales de l'Université Laval et faire ses études doctorales au département de *Social Relations* de l'Université Harvard. Rocher est un « boursier » et non un « héritier » pour employer les concepts de la sociologie française ; il a bénéficié de la « mobilité du pistonnage » (R. Turner) impulsée par l'attention bienveillante d'un prêtre éducateur, comme c'était assez courant dans le Québec du temps. Entre la fin du collège et l'entrée à l'université, il a consacré quelques années à travailler à plein temps dans l'Action catholique, sans salaire.

Rocher a conservé de bons souvenirs du collège, des amis qu'il s'y est faits – parmi lesquels Camille Laurin avec qui il travaillera plus tard à la loi 101, de la formation classique ainsi que des activités parascolaires comme le scoutisme et l'Action catholique. C'est au collège qu'il est initié au nationalisme traditionnel, auquel il adhère pendant un certain temps comme la plupart de ses condisciples. Une ombre au tableau cependant : l'accès des élèves à la bibliothèque n'est pas direct et libre, le bibliothécaire filtre les lectures.

Le titre de l'ouvrage comprend le leitmotiv de l'Action catholique – voir, juger, agir –, manière de souligner le caractère central de la Jeunesse étudiante catholique dans la formation du jeune Rocher. Au collège,

suite à la page 32

Vaugeois suite de la page 30

de ses entreprises, le rapport aux subventions et les péripéties entourant la revente de ses entreprises. L'homme revient aussi sur ses années à la direction du Centre éducatif et culturel, sur son rôle dans la création des Éditions du Septentrion en 1988 puis sur son mandat à la tête des Presses de l'Université Laval. Les lecteurs intéressés tireront aussi quelques enseignements de ses confidences sur le métier d'éditeur. « [L] e rôle d'un éditeur, c'est de déranger, de faire réfléchir, puis de documenter », confie-t-il (p. 343). Bref, c'est tout un pan de l'histoire contemporaine de l'édition québécoise qui se révèle ici, à partir du point de vue de l'un de ses pionniers.

Malgré quelques longueurs, que nous avouons avoir parfois survolées, il faut recommander vivement la lecture de ces entretiens biographiques qui portent un regard informé et inédit sur le Québec contemporain. La multitude des parcours et des thématiques que recouvre la carrière de Denis Vaugeois ne dissout pas pour autant la cohérence globale de son engagement envers la démocratisation de la culture qui est certainement l'un des héritages les plus nobles de la Révolution tranquille. ❖

Rocher suite de la page 31

il développe ce qu'il a appelé lui-même plus tard « la mystique de l'engagement social ». L'Action catholique (la JEC, mais aussi la Jeunesse ouvrière catholique, la JOC) a formé la génération de la Révolution tranquille ; elle y a appris l'engagement et la solidarité, l'exercice du leadership, le goût de l'action concrète et l'ouverture sur le monde. La JEC permet à Rocher non seulement de s'éloigner du nationalisme traditionnel et d'assimiler un catholicisme réformateur qui accorde une place plus grande aux laïcs, mais aussi de nouer de solides amitiés qui dureront longtemps, et de découvrir le monde de l'action. Elle le mène en Europe, le met en contact avec les animateurs de la revue *Esprit* et le personnalisme d'Emmanuel Mounier. Des expériences marquantes d'action solidaire révèlent le jeune homme à lui-même et lui font peu à peu se rendre compte qu'il a besoin de parfaire sa formation intellectuelle s'il veut vraiment mener une existence au service de l'action sociale.

Il s'inscrit donc en sociologie à l'Université Laval, dans la faculté de sciences sociales que dirige le dominicain Georges-Henri Lévesque. Il y est en quête d'une formation pour l'armer en vue d'une action sociale qui, dira-t-il, « semblait être l'axe normal de ma vie ». À l'Université Laval, il découvre un univers intellectuel – celui des sciences sociales – à bien des égards en émergence, sans grande tradition. Peu nombreux, les professeurs doivent développer des cours tout neufs ; les locaux et les livres sont insuffisants ; les étudiants, encore rares. On y fait surtout de l'enseignement, peu de recherches, mais il y a là une grande ferveur, celle des débuts, animée par la volonté d'un visionnaire, le père Lévesque. Le dynamisme du directeur s'accommode bien de la « mystique de l'engagement social » de Rocher. Celle-ci s'exprime notamment en 1949 quand il organise avec d'autres étudiants une collecte de fonds sur le campus pour les grévistes de l'amiante. Ce militantisme crée des tensions entre lui et monseigneur Ferdinand Vandry, qui, en tant que recteur, est soucieux de maintenir de bonnes relations avec le gouvernement Duplessis pour éviter toute coupure de financement.

Soulignons au passage que le père de Rocher était critique de la formation classique, qu'il jugeait trop littéraire et insuffisamment en prise sur la modernité et l'évolution scientifique et technologique. On ne sait s'il aurait tenté d'orienter ses fils vers des études plus pragmatiques, comme celles qu'il avait faites lui-même.

À l'Université Laval, Rocher se lie d'amitié avec Léon Dion, qui joue auprès de lui un rôle de mentor intellectuel. Il y complète un mémoire de maitrise sur la sociologie de la religion élaborée au XIX[e] siècle par le Britannique Herbert Spencer, un des penseurs du principe de l'évolution. Il décide de continuer ses études à Harvard.

Harvard est une révélation. Il découvre une grande université américaine, richement dotée. La *Harry Widener Memorial Library* est alors la plus importante bibliothèque universitaire du monde avec 5 millions de livres : Rocher y trouve « le paradis sur terre ». Il étudie dans un département original, mis sur pied par Talcott Parsons et résolument interdisciplinaire, où se côtoient la sociologie (Parsons, Stouffer, Barrington Moore, Sorokin), l'anthropologie (Kluckhon), la psychologie (Murray) et la psychologie sociale (Alport). Rocher fait sa thèse avec Parsons, grand théoricien du structuro-fonctionnalisme. Il sera le premier Québécois francophone reçu docteur en sociologie, avant Raymond Breton et Maurice Pinard. Sa thèse porte sur les relations entre l'Église et l'État en Nouvelle-France au XVII[e] siècle. Rocher y soutient que sous Louis XIV, l'Église a dû se soumettre au pouvoir politique, à son organisation administrative et à la vision géopolitique moderne de la monarchie pour l'Amérique, et que ce n'est qu'après la Conquête anglaise qu'elle a pris de l'ascendant sur la société d'ici. La thèse de Rocher n'a jamais été traduite, d'où sa faible circulation au Québec. Mais, selon Gilles Gagné, elle a apporté en son temps une réelle contribution à la compréhension de l'émergence de la société canadienne-française.

Rocher revient de Harvard avec le désir de contribuer au développement d'une tradition universitaire francophone, comparable à celle qu'il a connue aux États-Unis. Il a le sentiment que beaucoup reste à faire, notamment dans le champ encore jeune des sciences sociales. Il veut y consacrer sa vie d'adulte. La « mystique de l'engagement social » devient alors moins déterminante.

Néanmoins, avant de s'atteler à ce projet, Rocher décide de parfaire sa formation intellectuelle par un séjour en Europe et en France auprès de Paul-Henry Chombart de Lauwe, un catholique français de gauche rattaché au Centre national de la recherche scientifique. Il apprend alors le travail sociologique de terrain dans le cadre d'une enquête dans des tours d'habitation et auprès de leurs habitants. Au cours de ce séjour, Rocher participe à la fondation de l'Association internationale des sociologues de langue française (AISLF), dont Georges Gurvitch sera le premier président, association toujours active au sein de laquelle plusieurs sociologues québécois, au cours des ans, ont pu faire valoir leurs travaux. L'AISLF a été et est toujours un important vecteur d'internationalisation de la sociologie québécoise, un sain contrepoids à la domination de la production anglo-saxonne des sciences sociales. Il faut savoir gré à Rocher d'en avoir été un des pères fondateurs.

De retour à l'Université Laval, Rocher remplit une promesse faite au père Lévesque en assumant la direction du département de service social. Il se voit aussi confier le cours d'introduction à la sociologie générale. Il y manifeste ses grands talents de pédagogue et un réel charisme susceptible d'ouvrir l'esprit de ses étudiants aux divers courants historiques de la sociologie et à l'approche sociologique contemporaine. Ce cours est à l'origine du manuel évoqué plus haut, qu'il a terminé à l'Université de Montréal dans les années 1960.

suite à la page 33

Rocher suite de la page 32

Car Rocher quitte l'Université Laval pour assumer la direction du jeune département de sociologie de l'Université de Montréal, fondé par l'abbé Norbert Lacoste. Il assume aussi les fonctions de vice-doyen dans la faculté des sciences sociales dirigée par Philippe Garigue, un personnage controversé au parcours particulier : d'origine britannique, converti au catholicisme, doté d'une formation en anthropologie africaine aux origines floues selon Pierre Duchesne, et adepte de positions tranchées sur la société canadienne-française de nature à le mettre en conflit avec les collègues de Rocher à l'Université Laval. Malgré tout, Rocher vient à Montréal et dirige le département pendant les années du grand essor des sciences sociales, et notamment de la sociologie alors très prisée par les jeunes *baby-boomers* désireux de prendre part à la Révolution tranquille. Il participe à l'embauche de professeurs qui feront leur marque, notamment Marcel Rioux et Jacques Dofny, deux penseurs d'une gauche socialiste d'ici.

Les quatre derniers chapitres du livre sont consacrés à la participation de Rocher à la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la Province de Québec. On apprend qu'il a hésité avant d'accepter l'offre du ministre de la Jeunesse, Paul Gérin-Lajoie, même s'il savait qu'il y retrouverait son ami Arthur Tremblay, collègue à Harvard et à l'Université Laval où il avait fondé l'École de pédagogie et d'orientation. Il hésite parce que la commission représente une surcharge de travail. Il a fallu les pressions du recteur de l'Université de Montréal, monseigneur Irénée Lussier, et celles du doyen Garigue pour qu'il accepte d'en être commissaire. On connaît la suite : la commission travailla plusieurs années de manière intensive et produisit un rapport aux conséquences radicales, tant sur le plan des rapports entre l'Église et l'État que sur celui des structures administratives, du curriculum des différents ordres d'enseignement et de leur coordination dans un système d'éducation dorénavant presque entièrement public. Selon les témoignages recueillis par Duchesne, Rocher exerça une influence considérable sur la vision d'ensemble de la commission, vision que partagèrent Paul Gérin-Lajoie et Arthur Tremblay, deux des principaux architectes de la mise en œuvre de la réforme Parent. Ce tome se termine sur le retrait du projet de loi du gouvernement Lesage créant le ministère de l'Éducation afin, selon la version officielle, de donner à l'Église le temps de réagir.

Rocher a alors 39 ans. Il a vécu plus longtemps que son père. Il n'a pas à craindre de quitter ce monde prématurément. Il reste tant de choses à faire…

Ce tome fait connaître un homme d'abord résolument orienté vers l'action sociale qui s'attelle ensuite à devenir un intellectuel désireux de développer les sciences sociales en milieu universitaire. Sa participation à la commission Parent révèle que les deux volets de sa personnalité – l'action et la réflexion – ont pu trouver un terrain idéal de développement.

Rocher sera le premier Québécois francophone reçu docteur en sociologie, avant Raymond Breton et Maurice Pinard. Sa thèse porte sur les relations entre l'Église et l'État en Nouvelle-France au XVII^e^ siècle. Rocher y soutient que sous Louis XIV, l'Église a dû se soumettre au pouvoir politique, à son organisation administrative et à la vision géopolitique moderne de la monarchie pour l'Amérique, et que ce n'est qu'après la Conquête anglaise qu'elle a pris de l'ascendant sur la société d'ici.

À des lecteurs de ma génération, ce livre permet, à travers le parcours d'un homme, de revivre celui du Québec durant des décennies marquantes sur tous les plans de la vie collective. À celles et ceux de la jeune génération, j'espère qu'il apprendra une histoire qui mérite d'être connue et qu'il leur apparaitra comme un excellent antidote aux attitudes trop répandues de retrait et de cynisme, parce qu'il démontre que l'engagement social et politique peut, dans un certain contexte et à certaines conditions, donner des résultats durables et faire une vraie différence.

Le parcours de Guy Rocher relaté par Pierre Duchesne est indissociable de l'histoire du Québec de l'entre-deux-guerres, de sa transition vers la modernité et de la construction d'un État-providence au cours de la Révolution tranquille. Ce contexte est certes déterminant, il a facilité l'émergence d'esprits réformistes comme Rocher, mais on peut tout aussi bien soutenir que ce sont des hommes comme Rocher qui ont fait cette histoire. D'ailleurs à ce propos, laissons à Rocher le dernier mot :

> L'histoire humaine n'est ni aveugle ni extrêmement déterminée. Elle peut être infléchie par l'action, quand celle-ci prend appui sur des mouvements sociaux, des courants de pensée dont les racines puisent en profondeur dans les besoins et aspirations de vastes segments de la société.

Des paroles bien ancrées dans un vécu. ❖

Infonuagique publique
La tête dans les nuages

Infonuagique publique

La tête dans les nuages

Le dossier exceptionnel de L'Action nationale sur l'usage des données massives

abonnements et achats
actionnationale.quebec

Pascale Dufour et Lorraine Guay
Qui sommes-nous pour être découragées? Conversation militante
Montréal, Écosociété, 2019, 256 pages

En tant que responsable d'une nouvelle collection chez Fides portant sur la transmission entre générations, je suis bien placé pour apprécier cette contribution militante de Lorraine Guay, interrogée par Pascale Dufour. Arrivée à l'âge d'une retraite encore très active, Lorraine Guay entreprend ici un devoir de mémoire sur soixante années de militance au service du «Tiers-Monde» et des milieux communautaires québécois.

Mais en plus de livrer ici un legs socio-militant à destination des générations plus jeunes, elle fonde en grande partie la nécessité des luttes sociales sur une continuité avec les générations antérieures. Les combats, individuels et collectifs, contre les injustices et toutes les formes d'inégalités doivent s'inscrire dans une tradition remontant jusqu'aux luttes de nos ancêtres et ayant pris racine au fil du temps.

Certes, il est toujours difficile de faire son propre éloge et de se donner en exemple. Mais Lorraine Guay le fait avec modestie et sincérité, ce qui rend son témoignage particulièrement efficace. De plus, face à la mode des désengagements et de l'individualisme découragé et décourageant, elle affirme qu'il faut poursuivre avec courage et sans souci d'une réussite à tout prix. Les combats sont sans cesse à recommencer et je pourrais appeler Lorraine Guay Madame Sisyphe.

Quant à ceux et celles qui seraient tentés de laisser tomber, Lorraine Guay renforce en nous ce qu'elle appelle «la posture militante» qui nous maintient au combat. Vous souhaitez mieux saisir l'histoire des milieux communautaires et les raisons d'un engagement militant? Vous voulez mieux comprendre les multiples enjeux sociaux et rendre plus efficaces vos engagements à l'ère du néolibéralisme forcené et des populismes triomphants? La conversation entre Lorraine Guay et Pascale Dufour vous sera une potion indispensable et durable.

Jean Carette, *Ph. D.*

À propos de *Vieillir dans la dignité*

Je suis heureux que *Les Cahiers de lecture* (printemps 2019) aient publié une analyse du livre de Claire Noël, *Vieillir dans la dignité et non dans la pauvreté*, texte qui permet au lecteur de mieux s'informer sur cette question cruciale de la pauvreté des aînés. Malheureusement, une erreur s'est sans doute glissée dans le texte de Daniel Gomez. Il écrit en effet : «[Claire Noël] semble privilégier la clientèle du SRG (Supplément du Revenu Garanti). Celui-ci tourne autour de 17 000$». Or le maximum du SRG tourne autour de 900$ par mois et donc 10800$ par année, ce qui met la «bénéficiaire» bien loin des 17 000$ du Seuil de faible revenu, appelé Seuil de Pauvreté. Merci à la rédaction de publier cette correction technique. (J. C.)

Rolande Pinard
L'envers du travail. Le genre de l'émancipation ouvrière
Montréal, Lux Éditeur, Collection Humanités, 2018, 392 pages

Rolande Pinard est sociologue. Elle a accompli toute une carrière en milieu syndical. Dans un précédent ouvrage, elle avait entrepris une analyse remarquée sur les «sens perdus du travail[1]». Elle nous en livre aujourd'hui un complément et introduit ainsi son nouveau livre :

> L'histoire du travail et la branche de la sociologie qui lui est consacrée font très peu de place au rôle tenu par des ouvrières, des employées, des activistes politiques et syndicales dans les transformations du travail. Comme sociologue, j'ai contribué à cette invisibilité, que j'associe à l'envers du travail, et c'est cette face cachée que je veux ici exposer.

Rolande Pinard révèle, et remet à la place qu'elle estime plus juste, le rapport social qui oppose hommes et femmes au long cours de l'histoire du travail industriel. Le plus souvent, affirme-t-elle, les syndicats ouvriers, affaiblis et désunis, ont joué la carte du partenariat avec le management pour obtenir davantage de concessions et de gains. En mettant de l'avant de telles stratégies, ils auraient selon Rolande Pinard, oublié et négligé les droits des femmes. Pire, ils auraient utilisé l'apport méconnu des femmes pour augmenter leurs droits propres, en excluant les femmes de «leur» classe ouvrière.

Ainsi, les femmes, actrices historiques indéniables, sont restées ou devenues les objets des manœuvres et des interventions syndicales principalement masculines, au point de devenir socialement invisibles et de rester les mineures qu'elles ont toujours été sous le capitalisme. À l'appui de son argumentaire, Rolande Pinard cite la sociologue Louise Vandelac :

> En ajoutant le «e» du féminin à travailleur, ce «e» fournissait à lui seul les 2/3 des heures de travail dans le monde, ne percevait que 1/10 des revenus, possédait moins de 1/100 de la propriété mondiale et que sa pseudo-libération consacrait le «double travail–demi-salaire» pour la moitié des femmes et la dépendance économique au marché du mariage pour les autres...[2]

On voit bien ici que l'auteure introduit le travail domestique des femmes dans l'action des milieux ouvriers, sans oublier l'efficacité de l'activisme des femmes dans la construction même du mouvement ouvrier et de ce qu'elle appelle les «classes laborieuses».

Voilà un essai qui fera débat, mais dont l'originalité est majeure et l'argumentation assez solide pour résister à la longue aux doutes inévitables, mais féconds de la part des hommes, ouvriers, employés, syndicalistes et politiciens. Il y faudra cependant des études plus détaillées et des recherches «pluridimensionnelles» approfondies pour changer à terme notre perception de l'action des milieux ouvriers, des institutions syndicales et de l'histoire du travail sous le capitalisme industriel ou managérial.

Jean Carette, *Ph. D.*

1 Rolande Pinard, *La révolution du travail. De l'artisan au manager*, Montréal, Liber, 2008.

2 Louise Vandelac, « Et si le travail tombait enceinte ??? », *Revue Sociologie et sociétés*, vol.13, no 2,1981, page 67.

Sur le temps long **en Haïti**

Louis Favreau
Professeur émérite de l'Université du Québec en Outaouais

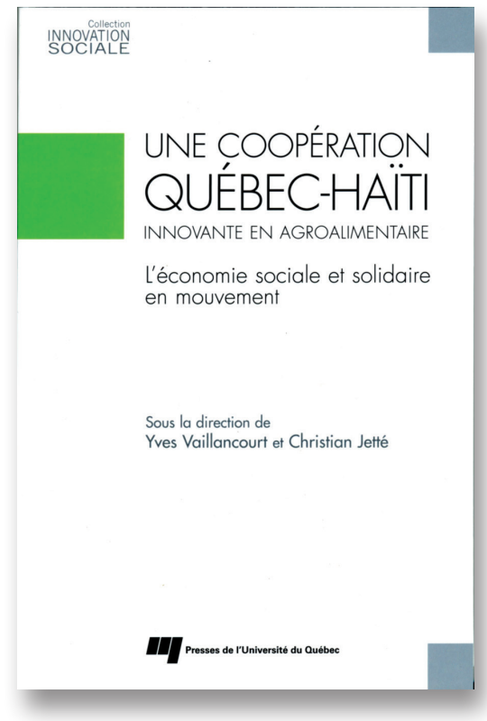

Yves Vaillancourt et Christian Jetté (dir.)
Une coopération Québec-Haïti innovante en agroalimentaire. L'économie sociale et solidaire en mouvement
Québec, PUQ, 2018, 296 pages

En Haïti, il faut aller au-delà des seules réponses dictées par les crises humanitaires à répétition en sachant fort bien qu'il n'est pas évident qu'Haïti pourra s'en sortir. Encore moins certain que le type d'aide internationale que ce pays reçoit lui soit vraiment utile. Bien des gens en doutent et certains ont démissionné. Trois constats s'imposent : 1) le pays n'a eu la tête hors de l'eau que grâce à de multiples organisations et institutions de ce qui est convenu d'appeler la « coopération internationale » ; 2) le pays ne s'appartient pas, car 90 % de son financement provient de l'extérieur ; 3) ce pays des Amériques est celui qui est le plus mis à mal par des catastrophes naturelles récurrentes et des épisodes politiques particulièrement difficiles. Conclusion : les projets de sortie de crise et de développement de ses communautés comme du pays tout entier se construisent sur le temps long.

Or la tragique disproportion dans les ressources financières et humaines consacrées à des secours d'urgence et celles consacrées au développement durable des communautés est désastreuse. C'est comme si le pays était condamné à réparer ses dégâts en allant d'un secours d'urgence à l'autre. Ce n'est pas le moindre mérite de cet ouvrage que d'avoir mis en relief quelques initiatives fortes de plus longue portée, lesquelles s'appuient sur une action collective de communautés travaillant à se doter d'organisations inscrites elles-mêmes dans la durée : des coopératives, des fédérations paysannes, des mutuelles d'épargne et de crédit, des associations de femmes, etc.

Prendre le temps du développement en misant sur les économies de proximité

Pas moins d'une trentaine d'OCI du Québec sont présentes en Haïti. Ce qui n'est pas nécessairement une bonne nouvelle, car cela traduit une situation un peu particulière : Haïti, en l'absence d'un État porteur de services publics, a eu tendance, dans les décennies récentes, à se faire qualifier de « République d'ONG ». Et dans le cas d'Haïti, des ONG, il y en a de toutes sortes pour le meilleur, mais souvent pour le pire.

Cependant une partie de l'aide internationale, celle du Québec en particulier, s'est transformée en solidarité avec des organisations haïtiennes. Et cela existe depuis un bon moment. Elle est cependant encore trop faible de moyens et trop investie dans de petits projets fortement ancrés dans le seul développement social. Elle n'a pas encore les moyens de ses ambitions et accuse un certain retard par rapport à ses homologues européens. Un nouveau scénario a émergé, celui de miser sur des économies de proximité faite d'initiatives de circuits courts. Ce sur quoi travaille UPA DI depuis plus de 25 ans en Afrique de l'Ouest, mais aussi depuis 10 ans en Haïti.

On conviendra avec la plupart des experts que l'agriculture familiale de ce pays est un maillon stratégique. Cependant, ses communautés rurales sont privées d'activités agricoles suffisamment génératrices de revenus, d'accès à l'électricité à des prix raisonnables, de petites infrastructures économiques locales, d'accès à l'eau potable, etc. permettant de faire face à l'insécurité alimentaire et au changement climatique qui lui est associé. La mise à contribution d'assises économiques locales adossées à un plan d'action croisant localement production/transformation/distribution font partie de l'équation d'avenir. C'est bien ce que cherche à démontrer cet ouvrage à partir notamment d'une organisation haïtienne, FODES-5, qui a mandaté l'UPA DI dans le développement de groupements paysans de Labrousse et de ses environs (48 000 habitants).

Haïti est un pays qui ne fait pas que se défaire, il se refait aussi. Mais personne n'en parle. Et il se refait en partie grâce à un certain type de coopération internationale, dont la nôtre. C'est ce que ce livre met en lumière.

Une stratégie de développement économique communautaire local et intégré

Le programme général de l'Union des producteurs agricoles développement international (UPA DI) vise en effet très précisément et ce dans plusieurs communautés du pays à apporter non pas une aide d'urgence, mais plutôt un soutien économique, technique et social permettant de renforcer la capacité de groupements paysans (aujourd'hui organisés en fédération qui fait plus de 1000 membres) à mettre sur pied des services durables dans leurs communautés, services qui à terme seront viables. Ce qui rend possible des projets structurants pour la localité, d'abord sur le plan de la production agricole, mais aussi en matière d'emplois dans la transformation alimentaire (cuisines collectives), en éducation (cantines scolaires), voire au-delà dans de petites infrastructures d'électrification des villages fortement déficitaires en milieu rural.

L'expérience principale rapportée dans cet ouvrage, celle de Labrousse, met en évidence ce qui constitue l'abc de tout développement, c'est-à-dire développer au sein de la communauté un minimum de sécurité alimentaire. Comment cela peut-il se concrétiser dans un pays aussi dépendant de l'importation en matière d'alimentation ? En assurant une production agricole (maraîchère surtout), laquelle peut être en partie transformée localement dans des cuisines collectives animées par des groupes de femmes. En bout de processus, cela permet de mener la bataille contre la malnutrition dans les écoles par des collations et/ou des petits déjeuners santé. Ce type de développement local à un nom à Labrousse et à Rivière-Froide : une économie circulaire dans une stratégie à trois volets ainsi nommée Une pierre, trois coups appuyant simultanément groupements paysans, cuisines collectives et cantines scolaires.

Voilà ce que cet ouvrage tente de démontrer de plusieurs manières permettant d'envoyer un message fort : Haïti est un pays qui ne fait pas que se défaire, il se refait aussi. Mais personne n'en parle. Et il se refait en partie grâce à un certain type de coopération internationale, dont la nôtre. C'est ce que ce

suite à la page 36

suite de la page 35

livre met en lumière avec force références et quelques expériences sur le terrain bien étudiées, lesquelles s'avèrent concluantes jusqu'à un certain point. Je dis jusqu'à un certain point parce qu'elles ne sont encore qu'à leurs débuts. Les auteurs en sont d'ailleurs bien conscients, cinq ans ne constituent pas une durée suffisante pour conclure définitivement. Mais ce sont des années qui peuvent ouvrir une voie à d'autres communautés.

L'Agence française de développement (AFD) qui est en Haïti depuis 40 ans dit dans son rapport annuel de 2017 que, face à la faiblesse de l'État et l'échec de nombreux programmes venus de haut, « le soutien aux structures locales [...] peut être une alternative [...] et l'influence de la société civile un levier à activer ». Et d'ajouter que ces accélérateurs venus de la société civile doivent cependant « être amplifiés à plus large échelle ». C'est la perspective que l'UPA DI met de l'avant en encourageant une demi-douzaine de communautés qui, à terme, pourraient fédérer leurs initiatives (d'ici 5 à 10 ans) : plusieurs regroupements paysans, de nombreuses coopératives agricoles, des dizaines de cuisines collectives et cantines scolaires mises en réseau de même que des fonds dédiés (prêts aux fermes familiales) gérés par les regroupements paysans eux-mêmes, etc.

Un développement intégré

Depuis la COP21, le développement économique, la question sociale et le défi écologique se télescopent dans une crise mondiale ouverte en 2007. Or Haïti est une des sociétés les plus vulnérables du monde à cet égard et sa variable écologique a approfondi la crise en étant le principal marqueur de sa situation. Dans la foulée, la solidarité nord-sud du Québec a été amenée à se diriger vers le développement d'une économie faite de filières plus écologiques – énergies renouvelables, agriculture écologiquement intensive, aménagement durable des forêts. Dans ce pays, l'aide humanitaire occupe beaucoup trop la première place. Elle ne panse que les dégâts. Une solidarité adossée au développement d'économies de proximité est une autre manière de faire désormais inscrite à l'agenda d'OCI du Québec. Une solidarité économique favorisant la sécurité alimentaire, l'accès au crédit, la lutte contre la précarité énergétique. C'est un choix politique : notre coopération avec Haïti sera-t-elle encore et surtout celle de pompiers de service ou plutôt celle d'architectes du développement ? Voilà donc un des rares livres sur Haïti qui parle de cela.

L'ouvrage a ses particularités : une recherche évaluative nord-sud avec neuf auteurs/autrices

Pour ceux et celles que la recherche évaluative d'expériences d'économie sociale et solidaire et/ou de développement local intéresse, vous aurez droit à une première partie d'une centaine de pages. Pour la seconde partie, on retiendra surtout le chapitre 5 qui, à notre avis, est le cœur de l'ouvrage : « L'apport innovant de l'économie sociale et solidaire dans l'agroalimentaire en Haïti » produit par René Lachapelle, Gérald Larose et Frank Saint-Jean. La troisième partie plonge dans la longue tradition d'aide mutuelle du pays, ses structures porteuses avec ses forces et ses écueils pour aborder l'innovation en ÉSS susceptible de surmonter les écueils de l'histoire pour finalement aborder les politiques publiques non sans montrer leur extrême faiblesse dans un contexte d'enlisement sans fin de la vie politique du pays. Conclusion : la plupart du temps, la majorité des communautés sont abandonnées à elles-mêmes et aux bons ou mauvais soins de l'aide internationale. Les auteurs sont bien conscients de la portée limitée de ce nouveau type de coopération : 1) les cuisines collectives, nœud des études de cas, favorisent grandement l'initiative et l'autonomie des femmes qui y sont engagées, mais ont une fragilité quant à la durée de leurs organisations dans le temps ; 2) comparativement à toute autre piste, les économies de proximité offrent assurément des garanties à minima de sortie de crise par en avant et d'autonomie ; 3) d'autant plus lorsque la coopération nord-sud change son paradigme pour passer d'une aide pour des bénéficiaires à une solidarité avec des partenaires ; 4) cependant le problème du dispersement des initiatives et la difficulté de faire mouvement pour peser sur les politiques publiques demeurent entiers… ou presque.

De quelques oublis du livre

L'ouvrage passe peut-être un peu trop vite sur la présence de groupes religieux. Or leur influence sur le développement des communautés en Haïti se fait fortement sentir. Et ces groupes vont dans toutes les directions avec un pôle d'OCI plus progressiste comme Oxfam (solidarité et justice sociale, critique des pouvoirs publics, laïcité…) ou à l'autre pôle, Vision mondiale et autres confréries exerçant leur prosélytisme religieux. En second lieu, la liaison entre la production agricole des fermes familiales et de leurs groupements et les cuisines et cantines est trop peu développée (exception faite du chapitre 5 déjà évoqué). Or la perspective de l'économie circulaire développée par UPA DI convoque cette production locale pour garantir l'avenir des cuisines comme des cantines scolaires. Ce à quoi on pourrait ajouter que la finance solidaire est absente. Et pourtant, en Haïti comme au Sénégal ou au Burkina Faso, cela a un nom, les MUSO (mutuelles de solidarité) avec une épargne locale qui compte.

Un autre livre sur le même sujet

On ne saurait passer sous silence l'autre livre sorti la même année sur l'économie sociale et solidaire dans une perspective haïtienne *Économie sociale et solidaire et développement des territoires, théorie, enjeux et pratiques. Éclairages pour Haïti*. Paru aux éditions de GRAHN Monde sous la direction de Jean-Claude Roc et Bénédique Paul. On y traite de l'économie sociale et solidaire, de son histoire, de sa portée internationale, études de cas à l'appui. On y traite de finance solidaire et d'économie circulaire en Haïti, mais aussi dans plusieurs autres pays (Afrique de l'Ouest notamment). ❖

Maurice Séguin :
le sens de l'héritage

Maurice Séguin

Le sens de l'héritage

Les actes du colloque Maurice-Séguin dans L'Action nationale

abonnements et achats
actionnationale.quebec

Réformes sans culture ou culture sans courroie de transmission?

Caroline Jeanson
Doctorante en éducation, Université du Québec à Trois-Rivières

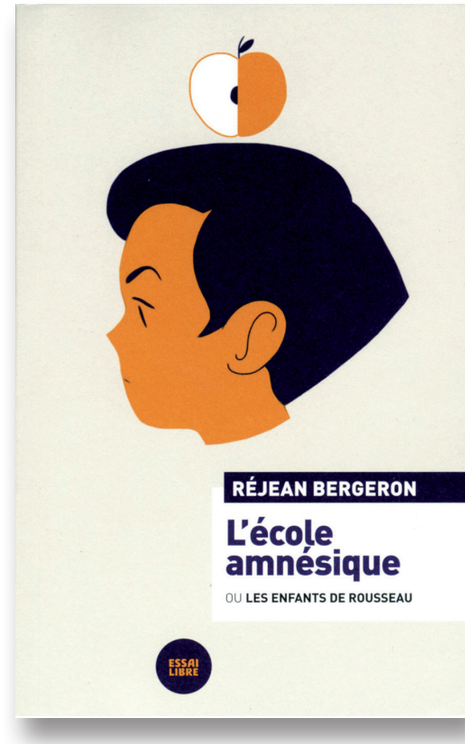

RÉJEAN BERGERON
L'ÉCOLE AMNÉSIQUE. OU LES ENFANTS DE ROUSSEAU
Montréal, Les Éditions Poètes de brousse, 2018, 164 pages

Professeur de philosophie au cégep et essayiste, Bergeron a voulu cet essai sur les méthodes et les orientations actuelles de l'école québécoise «résolument polémique» (Vincent, 2018). À travers cinq sections, il partage ses constats sur l'état de la forme et du fond de l'enseignement et de l'apprentissage, il expose les causes possibles de cet état et prescrit les orientations à prendre. Par ces dernières, l'auteur somme essentiellement à plus de transmission, plus de culture, plus de substance quoi.

Dans son préambule, Bergeron se met lui-même en scène s'exaspérant, alors qu'il traverse les kiosques d'un *nouveau Salon de l'éducation* fictif inspiré d'initiatives et de discours éducatifs bien réels. Le ton est donné: les nouvelles modes éducatives peuvent certes paraître attrayantes, mais rendent-elles vraiment les enfants attentifs? Et attentifs à quoi au juste (Bergeron, 2016)?

C'est bien là le cœur du livre de Bergeron. Dès l'introduction, il présente une école québécoise que la «pédagogie nouvelle» aurait dépossédée de sa mission de transmission de culture et de connaissances et il représente la Réforme des programmes du tournant du 21e siècle – le Renouveau pédagogique – en «cheval de Troie de cette invasion barbare» (p. 30).

Dans la première section de l'essai, l'auteur parle du rejet en bloc d'une éducation transmissive au profit d'une innovation pédagogique centrée sur l'élève qui, selon lui, dépouille les enseignants de leur rôle de passeur culturel, voire de leurs connaissances disciplinaires, et les pousse à se remettre constamment en question – à se re(ré)former –, les fragilisant dans leur sentiment de compétence. Il y déplore enfin la recherche incessante d'adaptabilité que l'éducation de demain visera à développer chez les élèves, se désintéressant de leur «boîte noire».

En seconde section, Bergeron s'essaie à retrouver les coupables de cette invasion barbare. Au banc des accusés: la fameuse innovation pédagogique, enfant du Renouveau pédagogique, lui-même rejeton de principes rousseauistes auxquels Bergeron l'attache. L'auteur parle ainsi de la campagne de démonisation ayant attaqué l'enseignement traditionnel plus explicite, de même que la cécité de ceux qui refusent toujours de voir son efficacité. Il accuse le Renouveau d'avoir voulu tout déconstruire, prétendant tout révolutionner. Utilisant l'expérience de la révolution éducative intensivement implantée en URSS comme miroir grossissant de l'expérience du Renouveau, l'essayiste pose ce dernier comme coupable de la perte de la transmission dans nos écoles. Enfin, fouillant *L'Émile* de Rousseau, il en extrait quelques idées maîtresses sur lesquelles reposent selon lui les programmes québécois réformés.

La perception qu'a Bergeron de l'état de la transmission culturelle en éducation, de même que son injonction à plus de substance, apparaissent d'une pertinence indéniable. Le ton de son essai est juste: il y a péril en la demeure éducative. Au fond, ce qui s'est perdu et continue de se perdre, c'est le sens, c'est l'inscription dans un avant, un après, un plus grand que soi.

Dans la dernière section, l'auteur partage ce qu'il considère être les conséquences de l'invasion barbare qu'il est à même de constater dans sa propre pratique, soit principalement l'important déficit culturel chez les jeunes cégépiens qu'il côtoie, leur «âme fragmentée» (p. 144), laisse-t-il gravement tomber. Contenue dans les connaissances et savoirs construits par l'homme à travers les temps, prérequis selon lui de l'acquisition de compétences et de savoir-faire, il pose cette culture en tant que substance même de l'homme et statue qu'il en revient aux éducateurs de la passer aux générations futures.

La perception qu'a Bergeron de l'état de la transmission culturelle en éducation, de même que son injonction à plus de substance, apparaissent d'une pertinence indéniable. Le ton de son essai est juste: il y a péril en la demeure éducative. Au fond, ce qui s'est perdu et continue de se perdre, c'est le sens, c'est l'inscription dans un avant, un après, un plus grand que soi. Les constats que rapporte l'auteur sur ses étudiants donnent corps et âme à ces réprobations. Cette crise de la transmission n'apparaît ni nouvelle ni lubie, et ne saurait par ailleurs être confinée au monde de l'éducation. Dans ce dernier domaine par ailleurs, le foisonnement de solutions actuellement proposées par tout un chacun, innovantes ou non, semble être une tentative de (re)trouver du sens, ou à tout le moins de reprendre pied, quelque part...

Là où la lecture de Bergeron est intéressante, c'est qu'il confronte toutes ces idées éducatives à la question suivante: ces formes nouvelles que vous proposez, ont-elles réellement un fond? Innovez-vous uniquement pour innover? Re(ré)formez-vous l'éducation et la profession enseignante simplement pour re(ré)former? Qu'apportez-vous réellement de plus, et au détriment de quoi? Là où nuances, voire vive opposition aux propos de l'auteur, doivent être apportées, c'est dans les explications qu'il donne de cet état de perdition. En accuser la Réforme des programmes est pour moi une lecture injuste et erronée. Si je me souviens trop peu des passages lus de *L'Émile* pour réagir au sous-titre de l'ouvrage de Bergeron, je dirai quelques mots sur les *Programmes de formation de l'école québécoise*, que je connais un peu mieux.

En ce qui concerne l'évacuation complète de la culture de ces programmes, peut-être vaut-il la peine de rappeler que ces derniers invitaient à prendre, outre l'approche par compétences bien connue et largement discutée, une approche également culturelle de l'éducation. Inchauspé, président du groupe de travail sur la réforme du curriculum québécois, a toujours été très au clair sur cette orientation qui devait être prise: «Pour que les études aient un sens pour les élèves, pour que l'école remplisse son rôle de transmission, pour que, enseignant, vous puissiez exercer un rôle de passeur culturel, il faut que ces études et ces programmes soient envisagés résolument et explicitement dans une perspective culturelle» (2007, p. 26). Ainsi, les programmes officiels visent-ils des «apprentissages actuels et culturellement ancrés» (MEQ, 2001a, p. 4) et posent «la culture, instrument d'appréhension de

suite à la page 38

suite de la page 37

soi et du monde» en tant que «dimension intrinsèque des visées de formation» (MEQ, 2006, p. 7). On retrouve également dans ces programmes, pour chacun des domaines de formation, des *repères culturels* susceptibles d'appuyer le développement des compétences propres à chacune des disciplines enseignées.

L'approche culturelle est aussi relayée dans les directives ministérielles relatives à la formation des futurs enseignants, définissant du coup les attentes envers tous les enseignants. Le fameux référentiel de compétences en enseignement[1] consacre une section entière à «L'approche culturelle de l'enseignement» dans laquelle il est question d'un «maître cultivé» (MEQ, 2001b, pp. 28-44). La première des douze compétences professionnelles attendues de ce maître est d'ailleurs d'«agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture» (MEQ, 2001b, p. 61).

Les doléances de Bergeron relativement à la disparition de transmission de culture par l'école ne sont pas sans fondements, même si le Renouveau pédagogique a eu le dos large au cours des dernières décennies. Par cette accusation, l'auteur soulève toute la question de l'application réelle des programmes, sur laquelle il glisse, comme d'autres, entre ce qui s'est effectivement transformé dans les manières de faire depuis l'arrivée des nouveaux programmes et leurs intentions initiales.

Et parlant de ces savoirs disciplinaires dont Bergeron déplore la disparition, allant jusqu'à dénoncer le bannissement du mot *connaissance* dans le discours pédagogique de la réforme (p. 153), je n'ai pas vu qu'ils avaient été écartés des programmes du Renouveau, au contraire. La première des trois missions énoncées de l'école québécoise est l'instruction, décrite comme «la formation de l'esprit», le «développement intellectuel», «l'acquisition de connaissances» et la «maîtrise des savoirs» (MEQ, 2001, p. 3). Et c'est sous l'appellation de *savoirs essentiels* au primaire et de *notions et concepts* au secondaire que l'on parle des nombreuses connaissances disciplinaires prescrites aux programmes.

Les doléances de Bergeron relativement à la disparition de transmission de culture par l'école ne sont pas sans fondements, même si le Renouveau pédagogique a eu le dos large au cours des dernières décennies. Par cette accusation, l'auteur soulève toute la question de l'application réelle des programmes, sur laquelle il glisse, comme d'autres, entre ce qui s'est effectivement transformé dans les manières de faire depuis l'arrivée des nouveaux programmes et leurs intentions initiales. À ceci, disons simplement qu'entre prescriptions officielles et application effective de curricula, il y a souvent un pas énorme. Cela paraît être le cas au Québec (voir Conseil supérieur de l'éducation, 2014; Martineau et Presseau, 2007), contrairement d'ailleurs à l'expérience bolchévique relatée par l'auteur qui rend cette dernière comme un miroir déformant plutôt que grossissant de la réalité québécoise.

Enfin, l'auteur cache difficilement une pointe d'irritation qui paraît toute personnelle envers ce qu'il considère comme un rudoiement des enseignants devant les injonctions à constamment devoir revoir leurs méthodes d'enseignement et le dédain provenant de «réformistes» prétendant détenir le Saint Graal de l'éducation. Pour sa défense et celles des enseignants, l'auteur choisit l'opposition, celle notamment des approches et méthodes pédagogiques – enseignement magistral ou explicite (qui ne sont d'ailleurs pas synonymes) contre pédagogie expérientielle, par projets et/ou centrée sur l'élève. Sans m'étendre sur cette question, le débat des méthodes animé par l'auteur éloigne, selon moi le lecteur de l'essence de son appel qui, véritable cri du cœur, nous invite à donner plus de sens, de substance et de matière à nos jeunes générations. Peut-être aurait-il eu avantage à moins tenter de défendre ses méthodes qu'il sent personnellement attaquées et à parler davantage de l'impératif de s'assurer que toute méthode choisie et appliquée fasse venir à la surface ce fond culturel qu'il juge si essentiel. Parce qu'un enseignement explicite peut être aussi vide de substance qu'un enseignement donné à travers une pédagogie de projets ou en être aussi plein. On pardonnera à l'auteur de focaliser ainsi sur les méthodes, c'est par elles que s'ouvre son essai et ce sont elles qui intéressent tout le monde. Grand'Maison, sociologue québécois qui a longuement réfléchi sur l'éducation, disait déjà en 1976: «Subtilement, la rationalité des moyens s'est substituée à l'intelligence des fins» (p. 32).

On retiendra plutôt de l'ouvrage de Bergeron l'importance de la transmission qui est à protéger, et qui revient aux maîtres pédagogues. «Le médiateur de cette transmission est un être humain», disait Inchauspé, (2007, p. 154), l'auteur le réitère à maintes reprises dans son livre. Les enseignants sont seuls à pouvoir se porter garants de l'ancrage des moyens dans les finalités de l'école, de l'arrimage solide des méthodes pédagogiques employées au fond commun de culture partagée essentielle au développement du petit d'homme. «Tels des Prométhée» dit Bergeron (p. 158), ils sont les passeurs du feu culturel. Peut-être est-ce plutôt là que l'amnésie, la cécité, ou tout simplement l'incompréhension réside dans notre système éducatif québécois. ❖

1 Ce document est présentement en révision et une version revisitée est à prévoir au cours de la prochaine année.

Références

Bergeron, R. (2016). *L'école des pauvres*. Repéré à https://www.lapresse.ca/debats/nos-collaborateurs/rejean-bergeron/201605/25/01-4984972-lecole-des-pauvres.php

Conseil supérieur de l'éducation (2014). *Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2012-2014: pour l'amélioration continue du curriculum et des programmes d'études* (voir la troisième partie – «Des réformes complexes et inachevées»). Québec, QC: Gouvernement du Québec.

Grand'Maison, J. (1976). *Pour une pédagogie sociale d'autodéveloppement en éducation*. Les Éditions internationales Alain Stanké [Format numérisé]. Repéré à http://classiques.uqac.ca/

Inchauspé, P. (2007). *Pour l'école. Lettres à un enseignant sur la réforme des programmes*. Gatineau, QC: Éditions Liber.

Martineau, S. et Presseau, A. (2007). «Le nouveau curriculum: vous avez dit évolution des pratiques d'enseignement?», *Formation et Profession, 13*(2), 26-28.

Ministère de l'éducation du Québec. (2001a). *Programme de formation de l'école québécoise: éducation préscolaire et enseignement primaire*. Québec, QC: Gouvernement du Québec.

Ministère de l'Éducation du Québec. (2001b). *La formation à l'enseignement. Les orientations. Les compétences professionnelles*. Québec, QC: Gouvernement du Québec.

Ministère de l'Éducation du Québec. (2006). *Programme de formation de l'école québécoise: enseignement secondaire, premier cycle*. Québec, QC: Gouvernement du Québec.

Vincent, M. (2018). *Cinq questions à Réjean Bergeron*. Repéré à https://poetesdebrousse.org/cinq-questions-a-rejean-bergeron/

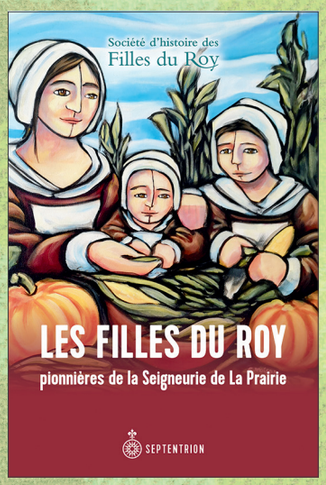

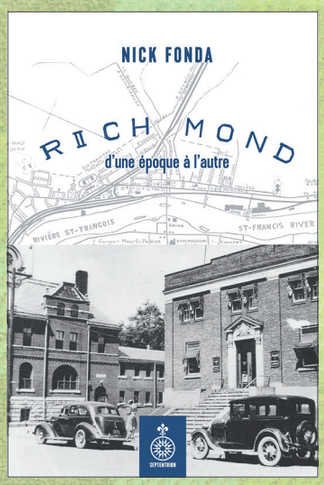

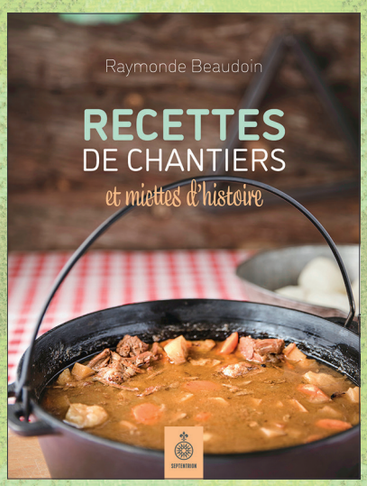

SEPTENTRION

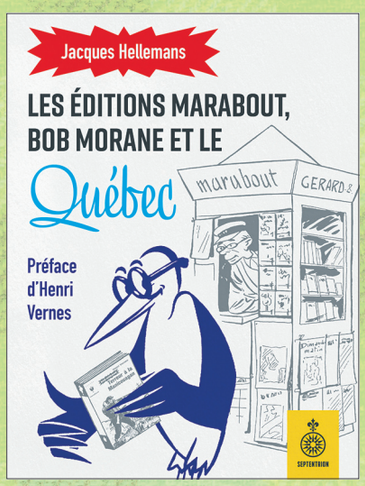

TOUJOURS LA RÉFÉRENCE EN HISTOIRE AU QUÉBEC

www.septentrion.qc.ca

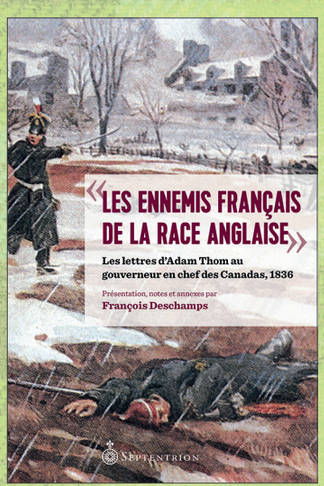

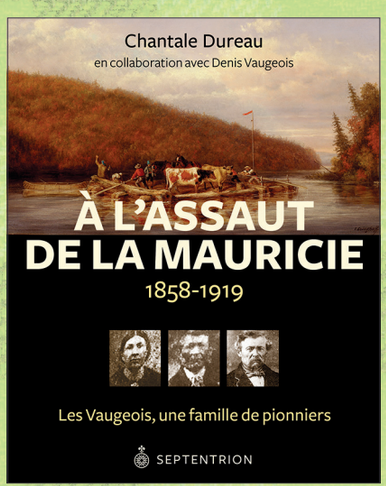

- Évaluation d'entreprises → faisabilité.
- Transfert familial.
- Rachat par cadres.
- Ventes - Achats - Fusions.
- Services conseils en financement.

Une équipe multidisciplinaire
offrant tous les services requis
pour une transaction réussie.

819-397-4920
gfb@tlb.sympatico.ca